

n° 443
MARS
2016
4,60 €

silence

**NUCLÉAIRE : FAUT-IL QUE ÇA PÈTE
POUR QU'ON L'ARRÊTE ?**

UN ÉCLAIRAGE SUR LES COMPTEURS LINKY

HK ET LES SALTIMBANKS, RALLUMEURS D'ÉTOILES



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À... Julien Durand,

porte-parole de l'Acipa,
association historique d'opposants.

Où en sont les procédures juridiques (et par conséquent les engagements de François Hollande) ?

Nous avons 17 recours relatifs à la loi sur l'eau et aux espèces protégées, qui en sont actuellement au stade de la Cour d'Appel Administrative de Nantes. Il y a également des recours en attente auprès de la Cour de justice européenne, sur le fractionnement des impacts environnementaux notamment. La France n'a pas répondu complètement à la demande de la direction générale de l'environnement, entre autres sur les questions relatives à la ligne LGV Rennes-Nantes qui doit passer par Notre-Dame-des-Landes, au train-tram, ou encore au deuxième pont sur la Loire. Nous avons également des recours

à venir concernant les espèces protégées, qui vont être soumis à la Commission Nationale de protection de la nature, pour avis. Cette dernière a émis un avis négatif concernant le campagnol amphibie notamment. L'accord avec François Hollande prévoyant qu'il n'y aurait pas d'expulsion et de démarrage des travaux d'ici la fin des procédures juridiques, est arrivé à son terme selon Manuel Valls, qui ne prend en compte que la première instance. Alors que Hollande avait dit qu'il respecterait les recours jusqu'à leur terme (donc jusqu'en Appel et en Conseil d'Etat).

Que change (ou non) le fait que la région soit passée "à droite" en décembre 2015 ?

Bruno Retailleau, le nouveau président de région, a un discours qui dévie volontairement de l'examen du fond du dossier, vers la question de l'évacuation de la ZAD. Son discours se centre sur le fait de "respecter l'Etat de droit". Il semble oublier que le maintien de l'ordre n'est pas une compétence de la région, mais de l'Etat. Et surtout il évacue ainsi la question de l'aéroport et de l'optimisation de celui déjà existant de Nantes-Atlantique. A part cela, il tient le même discours que Jacques Auxiette, l'ancien président PS de région. Ça ne change pas grand chose pour

nous. Ce qui change, c'est que les élus EELV ne soient plus dans la majorité pour bloquer. On sent aussi de la part du président de région, un discours pour mettre en difficulté le PS à l'exécutif, une guerre politicienne. Pour notre part, nous rappelons sans cesse le problème de fond : nous demandons qu'Hollande respecte sa parole et arrête le processus des expulsions, et qu'il mette en route une étude indépendante sur Nantes-Atlantique. D'ici là, nous ne voulons ni évacuation, ni expulsions, ni travaux.

Quels sont les risques d'une attaque contre la ZAD et les agriculteurs ?

Début 2016 ont eu lieu les audiences pour l'expulsion de 11 familles dont 4 d'exploitants agricoles. Le risque d'intervention n'est pas imminent, 200 euros d'astreinte par jour et par famille ont été demandés par le procureur, ce que n'a pas retenu le juge. Il a accordé deux mois de répit. Cela nous mène alors après le premier trimestre, à une période de reproduction pour les espèces protégées, ce qui ne rend pas possible une expulsion avant la mi-septembre. Si l'expulsion est confirmée, nous avons prévu de demander deux ans pour effectuer le déménagement. Par contre, s'il y a une décision d'intervenir militairement pour expulser les zadistes, il y a

des risques de retombées graves en termes d'affrontement. On n'est pas à Sivens : l'occupation du terrain est dense, les capacités de mobilisation rapides, et il y a beaucoup plus de comités de soutien actifs que lors de l'Opération César en 2012. Si les autorités décidaient d'évacuer la ZAD, ce serait pour faire quoi ? Elles n'ont pas toutes les autorisations concernant les espèces protégées, le permis de construire de Vinci stoppé en mai 2015 n'est pas remis en route, le dossier administratif n'est pas prêt,... Elles seraient alors dans l'illégalité.

- Acipa, BP5, 44130 Notre-Dame-des-Landes, tél : 02 40 57 25 62, www.acipa-ndl.fr.
- Cedpa, Collectif d'élus doutant de la pertinence de l'aéroport, aeroportnddl.fr.
- Zone à défendre, zad.nadir.org.

CHÔMAGE : HOLLANDE DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE



PAS D'ARRÊT DES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES EN FRANCE



GIGANTESQUE FUIE DE MÉTHANE EN CALIFORNIE



HÉ BEN... ON A PAS GAGNÉ LA GUERRE...



■ DOSSIER NUCLÉAIRE : FAUT-IL QUE ÇA PÈTE POUR QU'ON L'ARRÊTE ?

5 Le pire est malheureusement possible

Dans les ministères français, on étudie les scénarios d'accidents nucléaires, et plus personne aujourd'hui ne doute qu'une catastrophe soit envisageable. Présentation de quelques scénarios possibles.

8 Quand il sera trop tard...

Les autorités multiplient les plans pour gérer un accident. On s'y prépare et ce qui s'est passé à Tchernobyl en 1986 et à Fukushima en 2011 ne laisse augurer rien de bon.

12 Sortir du nucléaire avant l'accident

Faut-il un accident nucléaire majeur sur le territoire français pour que nos dirigeants acceptent enfin d'adopter un scénario de sortie du nucléaire rapide ?

■ CHRONIQUES

13 Nucléaire ça boum ! : Essai nucléaire en Corée-du-Nord

14 Catastrophe de Fukushima : A l'image de Sisyphe, TEPCO condamné à déplacer la radioactivité

17 100 dates féministes pour aujourd'hui : 1^{er} décembre 1955, Rosa Parks, une femme pour initier le mouvement des droits civiques

20 Écologie pratique : Boissons végétales - Fait "maison"

21 Bonnes nouvelles de la Terre : Ungersheim, un village en transition écologique

24 En direct de nos colonies : Joyeux Noël francophone à Djibouti

■ ARTICLES

28 Un éclairage sur les compteurs communicants Linky

ERDF va réaliser entre 2016 et 2021 le remplacement de nos anciens compteurs par des Linky. Beaucoup d'interrogations circulent sur ce compteur. Nous essayons de faire le point.

30 L'âme des simples : soin par les plantes sauvages

Rencontre avec Florence Huvet et Nathalie Portaz, agricultrices de plantes médicinales dans la vallée de Quint, créatrices de la marque L'âme des simples.

32 Les invendus de supermarché ne comptent pas pour des prunes

Des confitures avec les invendus de supermarché. Il fallait y penser. Colette Rapp rattrape in extremis les fruits et légumes prêts à vaciller dans le puits du gaspillage alimentaire.

34 HK et les Saltimbanks, musiciens "d'une espèce non protégée"

Le dernier album de HK et les Saltimbanks en appelle aux "ral-lumeurs d'étoiles". De poétiques cousins des "explorateurs d'alternatives" de Silence. Une parenté qui méritait bien une rencontre...

36 Climat : en ville, l'arbre est notre meilleur ami

Les canicules vont être de plus en plus nombreuses et en ville, on observe des îlots de chaleur qui peuvent augmenter considérablement la température ambiante. Comment atténuer le phénomène.

38 Syrie : "Comment puis-je vivre dans le futur avec tant de souvenirs ?"

Naïla Mansour vit en France. Elle nous parle de son pays d'origine la Syrie, de la révolution, de l'horreur de la répression, de la guerre, de l'exil.

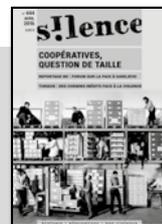
48 Luzinterruptus

Si vous arpentez, une nuit, les rues de Madrid, vous aurez peut-être la chance de tomber sur une installation éphémère du collectif artistique anonyme Luzinterruptus.

■ BRÈVES

13 Paix • 14 Nucléaire • 15 Énergies • 16 Femmes, hommes, etc. • 16 OGM • 18 Politique • 19 Société
19 Politique • 20 Alternatives • 21 Décroissance
22 Environnement • 23 Vélo(rution) • 24 Nord/Sud
25 Climat • 25 Santé • 26 Agenda • 27 Annonces
41 Courrier • 41 Courrier • 42 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier :
**Coopératives,
question de taille**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **03 février 2016** - Editeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 1^{er} trimestre 2016 - Tirage : 4900 ex. - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Myriam Cognard-Dechavanne, Monique Douillet, Danièle Gonzalez, Justine Lamonerie - Directrice de publication : Monique Douillet - Comité de rédaction : Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gambin, Gaëlle Ronsin, Anais Zuccari - Pilotes de rubriques : Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe - Correcteurs : Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weite - Photographes : Lenghart Christian, Richard Damoret, Dauphiné Libéré, ERDF, D.Grandemange, Rie Ishii, Ole Kassow, Lucile Leclair, Yuriko Nakao, Albane Noor, RueiEcologie, U.S. Army Corps of Engineer, E. Vauquelin - Et pour ce n° : Béatrice Beauflis, Catherine Bibard, Isabelle Cambourakis, Jean-Louis Gaby, Baptiste Giraud, Raphaël Granvaud, Maud Ingarao, Dominique Lalanne, Angela Lanteri, Lucile Leclair, Pascal Martin, Lucas Mascarello, Xavier Rabilloud, Michel Scribe - Couverture : Joe Ulrich - Internet : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weite - Photographes : Lenghart Christian, Richard Damoret, Dauphiné Libéré, ERDF, D.Grandemange, Rie Ishii, Ole Kassow, Lucile Leclair, Yuriko Nakao, Albane Noor, RueiEcologie, U.S. Army Corps of Engineer, E. Vauquelin - Et pour ce n° : Béatrice Beauflis, Catherine Bibard, Isabelle Cambourakis, Jean-Louis Gaby, Baptiste Giraud, Raphaël Granvaud, Maud Ingarao, Dominique Lalanne, Angela Lanteri, Lucile Leclair, Pascal Martin, Lucas Mascarello, Xavier Rabilloud, Michel Scribe - Couverture : Joe Ulrich - Internet : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence
9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion** : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction** : Guillaume Gambin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon - 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Minitel ou Concorde ?

La recherche française a conçu dans les années 1970 de brillantes innovations : l'avion supersonique Concorde et le Minitel, ancêtre du réseau Internet.

Lorsqu'Internet est arrivé, le Minitel, qui ne s'était déployé qu'en France, a été dépassé et progressivement abandonné. Cela s'est fait sans heurt, les gains en emplois et en finance de l'un compensant les pertes de l'autre.

Dans le cas du Concorde, la suppression a été plus douloureuse. Du fait de son temps de conception, cet avion est arrivé après le premier choc pétrolier de 1973, et était un gouffre énergétique. Il a été maintenu envers et contre tout par la France et la Grande-Bretagne, alors qu'Airbus et Boeing développaient des avions moins gourmands. Il a fallu qu'un Concorde s'écrase au démarrage, en région parisienne, pour que les vols soient enfin suspendus définitivement.

Concernant le nucléaire, nous avons donc le choix. Aujourd'hui, les alternatives existent. Plusieurs millions de personnes dans le monde travaillent déjà dans le solaire, l'éolien et d'autres sources d'énergie renouvelables. Les prix ont chuté de manière considérable, rendant ces nouvelles formes d'énergie extrêmement compétitives.

La logique voudrait que l'on choisisse un scénario Minitel, en cherchant à reconvertir au plus vite les compétences, les emplois et les finances du nucléaire dans les énergies renouvelables. C'est ce qui se passe dans quelques pays comme l'Allemagne, l'Espagne...(1)

Mais le jusqu'au-boutisme de la caste nucléaire française (soutenue par l'armée, qui y trouve les matières fissiles qui maintiennent des armes nucléaires illégales), risque de nous entraîner vers un scénario Concorde.

A l'occasion du trentième anniversaire du début de l'accident de Tchernobyl (26 avril 1986) et du cinquième anniversaire du début de la catastrophe de Fukushima (11 mars 2011) (2), nous vous présentons dans ce dossier ce qui pourrait déboucher sur un accident en France, et les conséquences qui pourraient en découler.

Michel Bernard

(1) D'autres pays qui n'ont jamais opté pour le nucléaire figurent parmi les plus performants aujourd'hui dans le renouvelable (Danemark, Autriche...).

(2) Il s'agit bien du début car, trente ans après, le réacteur de Tchernobyl continue à relâcher de la radioactivité, tout comme les trois réacteurs accidentés de Fukushima. Les conséquences sanitaires seront sensibles pendant... des siècles.



Reportage sur le site de Fukushima-Daiichi



Manifestation anti-nucléaire à Tokyo, le 19 septembre 2011





▲ Centrale nucléaire du Blayais, près de Bordeaux, inondée en décembre 1999

Le pire est malheureusement possible

Dans les ministères français, on étudie les scénarios d'accidents nucléaires, et plus personne aujourd'hui ne doute qu'une catastrophe soit envisageable.

PEU APRÈS L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL, Yves Lenoir, scientifique, et Hélène Crié, journaliste à *Libération*, publient le livre *Tchernobyl-sur-Seine*, où ils expliquent ce que serait un accident majeur à la centrale de Nogent-sur-Seine, à 70 km au sud de Paris (1). Le scénario envisage une rupture importante de tubes au niveau des générateurs de vapeur. Ceux-ci, situés de part et d'autre du réacteur, reçoivent de l'eau chaude en provenance du cœur, et produisent la vapeur qui fait tourner les alternateurs.

TCHERNOBYL-SUR-SEINE

Pour que l'échange de chaleur soit efficace, les parois sont fines et leur surface, très étendue. L'eau arrive du réacteur à une pression importante (2). Les fuites sont récurrentes et, en temps normal, les tuyaux défectueux sont obturés. Lorsqu'il y a trop de tuyaux condamnés, on procède au changement des générateurs. Les auteurs du livre envisagent ainsi que plus de cent tuyaux (sur des milliers) rompent simultanément, sans en préciser la cause (usure, sabotage, séisme...). Cela entraîne une brutale chute de pression dans le cœur et le circuit, ce qui provoque vibrations et à-coups. D'autres ruptures dans le circuit primaire s'en suivent. L'eau radioactive qui y circule s'écoule à l'extérieur, le cœur n'est plus refroidi, et c'est l'emballement fatal... Nous avons demandé à Yves Lenoir si, près de trente ans après, ce scénario est toujours valable. Sa réponse est affirmative : EDF et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA)

ont fait de multiples simulations depuis, sans trouver de solution satisfaisante.

GRANDES MARÉES

Plusieurs centrales nucléaires françaises sont construites sur le littoral, à des altitudes très faibles, pour bénéficier d'un refroidissement par l'eau de mer. C'est notamment le cas de la centrale du Blayais, dans l'estuaire de la Garonne, en aval de Bordeaux. En décembre 1999, une tempête coïncidant avec les grandes marées a provoqué une forte montée des eaux et inondé le site (3). Les réacteurs ont pu être arrêtés à temps. Nous sommes passés très près d'un accident majeur. Depuis, les digues ont été rehaussées... mais, avec le réchauffement climatique, même si le niveau de la mer monte lentement, les tempêtes sont de plus en plus violentes (4). On peut donc envisager de nouvelles arrivées d'eau de mer au cœur des réacteurs, ce qui aboutirait à un scénario très proche de celui de Fukushima. Nul besoin d'un tsunami...

CHUTE D'UN AVION

Le 24 mars 2015, Andreas Lubitz, copilote de la compagnie Germanwings assurant la liaison Barcelone – Düsseldorf, décide de se suicider en provoquant la chute de son avion. Il s'écrase dans les Alpes, huit minutes après avoir survolé le centre de recherche nucléaire militaire de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

(1) *Tchernobyl-sur-Seine*, Hélène Crié et Yves Lenoir, éd. Calmann-Lévy, 1987

(2) Parois de 1 mm d'épaisseur sur 22 500 m² pour un réacteur de 900 MW, les moins puissants, avec une eau à 150 bars de pression.

(3) Cela s'est passé dans la nuit du 27 au 28 décembre 1999. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Inondation_de_la_centrale_nucléaire_du_Blaysais_en_1999

(4) Des recherches sont en cours pour voir le lien entre la hausse du niveau de la mer et l'augmentation de la puissance des vagues de tempêtes. Une chose est sûre : la hauteur des vagues augmente plus vite que la hausse moyenne.

➤ Campagne pour l'arrêt du nucléaire en Belgique

➤➤ Un drone équipé d'un treillis métallique peut provoquer un court-circuit sur les lignes à haute-tension à la sortie d'une centrale nucléaire



S'il était tombé sur ce centre, qui contient de nombreux réacteurs et des stocks de matières fissiles, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur serait aujourd'hui une zone interdite.

Alors que le trafic aérien est en forte hausse (5), la chute d'un avion sur un réacteur, accidentelle ou non, peut provoquer d'énormes dégâts : aucun bâtiment ne résiste au choc que cause un avion de ligne gros porteur (6). Mais il y a pire qu'un réacteur : un stock de matières fissiles. A Superphénix, bien que le réacteur soit en démantèlement depuis 1997, un important stock de plutonium (7) se trouve dans un bâtiment beaucoup moins solide que le bâtiment réacteur. De même, à l'usine Areva de La Hague, les piscines de déchets extrêmement dangereux sont très vulnérables (8). Fin 2001, après les attentats contre les tours jumelles de New York, des batteries anti-aériennes ont été déployées autour du site de La Hague, mais voilà longtemps qu'elles n'y sont plus (9). Selon une étude publiée par World Information Service on Energy (WISE) en 2001, la chute d'un avion pourrait y provoquer un nuage radioactif jusqu'à 50 fois plus grand que celui de Tchernobyl (10).

Quand le pilote de ligne a provoqué l'écrasement de son avion sur les Alpes, des chasseurs de l'armée française ont décollé pour l'intercepter mais n'ont pas pu arrêter sa chute.

DRONES ET DRAMES

Depuis deux ans, l'usage des drones s'est intensifié. Après une série de survols de centrales nucléaires, Greenpeace a commandé une étude de scénarios catastrophe applicables en investissant quelques dizaines de milliers d'euros dans des drones. L'étude a été transmise aux autorités le 24 novembre 2014 (11). Citons-en un extrait qui a déjà été rendu public : un premier drone tire, sur les pylônes qui évacuent l'électricité, un câble

métallique qui provoque un court-circuit. Les réacteurs de la centrale ne peuvent plus évacuer leur chaleur ; pour les refroidir, on met en route des générateurs de secours. C'est alors qu'un deuxième drone, pourvu d'explosifs, vient s'écraser sur ces derniers. C'est l'accident assuré. En cas de terrorisme sur le territoire français, ce scénario est malheureusement extrêmement bon marché !

PERTES FINANCIÈRES DU SECTEUR NUCLÉAIRE

Il existe des scénarios moins malveillants. Depuis plusieurs années, Areva connaît des pertes financières abyssales (12) et EDF se trouve aussi en difficulté (13). Ceci entraîne la recherche permanente d'économies à tous les niveaux de fonctionnement. Le recours à une sous-traitance de moins en moins compétente multiplie les risques d'erreurs dans la maintenance. Pour le moment, cela n'a entraîné que des pannes mineures, mais ce ne sera pas forcément toujours le cas.

Pour des raisons économiques, EDF s'entête à prolonger la durée de vie des réacteurs actuels. Alors que celle-ci était, dans les années 1970, de 25 à 30 ans, EDF monte aujourd'hui des scénarios pour les maintenir en usage entre 40 et 60 ans. Cela revient à oublier que de nombreuses pièces non remplaçables sont déjà bien usées (14), et que des dégradations se développent jour après jour. L'arrêt en catastrophe de plusieurs réacteurs, en Belgique et en Suisse, après la découverte de multiples fissures dans les cuves contenant la matière radioactive, laisse entrevoir le risque que l'on prend.

Pour la résistance des matériaux, des contrôles nécessitent des prélèvements à des endroits conçus dans ce but : on prélève régulièrement des parties mobiles afin de vérifier la solidité des installations. Le nombre de ces éléments mobiles a été calculé sur la base de 30 ans de contrôles, un

(5) Le nombre de kilomètres par passager augmente de 6 % par an dans le monde.

(6) Un document classé "Confidentiel défense" a été rendu public par le réseau Sortir du nucléaire sur cette vulnérabilité : voir www.sortirdunucleaire.org/article29196

(7) Selon Christine Bergé (*Le Monde diplomatique*, avril 2011) 14 tonnes de plutonium se trouvent encore sur le site et y resteront au moins jusqu'en 2027. Rappelons qu'il suffit de respirer un microgramme de plutonium pour déclencher un cancer du poulmon.

(8) Greenpeace estime qu'il y aurait 1040 tonnes de déchets extrêmement radioactifs.

(9) Ou, si elles y sont encore, elles ont été incapables d'empêcher le survol du site par des drones ces deux dernières années.

(10) www.wise-paris.org/francais/nos-briefings_pdf/010926BriefNRA-fr.pdf

(11) <http://energie-climat.greenpeace.fr/drones-et-securite-des-installations-nucleaires-francaises>

(12) 4,8 milliards en 2014, et presque autant les trois années précédentes.

(13) EDF a clairement fait savoir qu'elle n'avait plus les moyens de construire seule de nouveaux réacteurs nucléaires.

(14) La moyenne d'âge des réacteurs français est actuellement de trente ans.



◀
Vue aérienne de la centrale nucléaire de Fort Calhoun (Nebraska, États-Unis), le 16 juin 2011 lors de l'inondation du Missouri.

délaï au-delà duquel les prélèvements ne peuvent plus avoir lieu... alors même que les centrales sont vieillissantes et nécessitent une plus grande attention (15).

MANQUE DE COMPÉTENCES

Dans un communiqué d'avril 2015, le syndicat SUD-Energies dénonçait la multiplication des cas d'épuisements parmi le personnel des centrales nucléaires (16). Les ingénieurs ne sont plus assez nombreux, ce qui les oblige à multiplier les heures supplémentaires. Leur moyenne d'âge augmente sans cesse, car les jeunes ne veulent plus travailler dans un secteur clairement perçu comme une impasse. Le milieu de l'industrie nucléaire reconnaît que l'échec de la construction des réacteurs pressurisés (EPR) provient précisément des failles de la transmission des savoirs d'une génération à l'autre (17). Alors que le manque de personnel devrait conduire logiquement à l'arrêt progressif des réacteurs, pour le moment, il n'en est rien.

SÉCHERESSE

Avec le réchauffement climatique, des épisodes de canicule et de sécheresse peuvent entraîner une baisse importante du débit des cours d'eau qui servent au refroidissement des réacteurs. En 2003, EDF a obtenu l'autorisation de dépasser les limites de température afin de maintenir en marche plusieurs réacteurs (Tricastin, sur le Rhône, Golfech, sur la Garonne...). Le 15 avril 2015, François Hollande, lors d'une visite officielle en Suisse, a passé un accord : en cas de nouvelle sécheresse, il sera possible d'abaisser le niveau du lac Léman pour alimenter le Rhône (18). En été, une partie de l'eau du Rhône provient de la fonte de glaciers, qui diminuent d'année en année, à tel point que l'on prévoit une baisse de son débit estival. Les épisodes de canicule

entraînent un recours accru à la climatisation électrique, ce qui peut nécessiter d'activer des réacteurs même si l'eau de refroidissement est trop chaude. Là encore, cela peut conduire à un scénario d'accident.

PIRATAGE INFORMATIQUE

Les réacteurs actuels ont été conçus dans les années 1970, époque où l'informatique était encore très limitée. Plusieurs rapports officiels rapportent que les salles de commande sont en retard sur le plan numérique, en raison de la difficulté de renouvellement du matériel. Ceci facilite un possible piratage informatique. Différents rapports (19) ont mis en avant les motifs possibles de tels piratages : action des antinucléaires, chantage de la part du grand banditisme, terrorisme, pression entre Etats (20). Il ne faut pas non plus écarter la possibilité d'un ingénieur dépressif qui se suiciderait en sabotant les ordinateurs d'une centrale...

ET LES CONFLITS INTERNATIONAUX...

Un missile lancé sur une centrale ou un lieu de stockage peut provoquer un accident. Pendant la guerre froide, les spécialistes rappelaient qu'un missile russe parti d'Allemagne de l'Est ne mettrait que huit minutes pour tomber sur Paris. On peut penser qu'aujourd'hui, un missile provenant de Syrie ne mettrait guère plus longtemps.

Nous arrêterons là une liste qui est loin de faire le tour de la question. Les normes de sûreté des centrales ont été fixées selon l'imagination des ingénieurs... et les exemples de Tchernobyl et Fukushima montrent, à l'évidence, que cette imagination n'a pas été assez fertile !

Michel Bernard ■

(15) Cette impossibilité de faire les contrôles a des conséquences aux Etats-Unis. Alors que les deux réacteurs de San Onofre (Californie) étaient autorisés à fonctionner jusqu'en 2022, ils ont été arrêtés en 2013, après 30 et 31 ans de fonctionnement... pour impossibilité de contrôle. Le réacteur Crystal River 3, en Floride, autorisé jusqu'en 2016, a été arrêté en 2013, à 36 ans. Celui de Kewaunee (Wisconsin), autorisé jusqu'en 2033, a été arrêté en 2013, à 39 ans et celui de Vermont Yankee (Vermont), autorisé jusqu'en 2032, a été arrêté en 2014 à 42 ans.

(16) Sud-Energies s'appuie sur des rapports de l'inspection du travail qui relève que, faute de personnel, les heures supplémentaires se multiplient : jusqu'à 50 % des salariés font plus de 48 h par semaine dans certains réacteurs. Des cadres ont déclaré des semaines de 80 h sans aucun jour de repos ! Voir www.sudenergie.org/site/2015/04/temps-de-travail-et-surete-nucleaire-lirresponsabilite-dedf/

(17) Voir www.global-chance.org/IMG/pdf/GC25p27.pdf

(18) www.tdg.ch/suisse/Le-Rhone-en-jeu-cache-de-la-visite-de-Hollande-en-Suisse/story/19164362

(19) Par exemple, le rapport de Chatham House du 5 octobre 2015 (en anglais) : www.chathamhouse.org/publication/cyber-security-civil-nuclear-facilities-understanding-risks

(20) Cette dernière éventualité est déjà concrètement réalisée : on sait qu'Israël et les Etats-Unis ont provoqué des pannes dans le secteur nucléaire iranien.



► Publicité d'AREVA pour le Cap de La Hague

Quand il sera trop tard...

Les autorités multiplient les plans pour gérer un accident. On s'y prépare et ce qui s'est passé à Tchernobyl en 1986 et à Fukushima en 2011 ne laisse augurer rien de bon.

IMAGINONS QU'UN ACCIDENT MAJEUR COMMENCE un soir à minuit sur le site de traitement des déchets de La Hague, dans la Manche. Ce jour-là, un vent d'ouest modéré souffle à 50 km/h. Que se passe-t-il ? Les autorités diffusent des consignes à la radio, mais comme c'est la nuit, cela reste d'une efficacité limitée. Dès 0h30, l'agglomération de Cherbourg (116 000 habitants) est contaminée. A 2h30, le nuage arrive au Havre (294 000 habitants). A 3h30, il est à Rouen (660 000 habitants), mais aussi à Caen (400 000 habitants). A 5h, il atteint la région parisienne (12 millions d'habitants). Il touche également Beauvais, Amiens. A 7h, il atteint Lille (1,2 millions d'habitants) mais également les côtes anglaises, au nord, Chartres et Le Mans, au sud. C'est alors que des millions de personnes écoutent les infos du matin et découvrent qu'elles sont en zone contaminée. Dans la journée, le nuage couvre la Belgique, atteint la région londonienne, franchit la frontière allemande...

En 1986, le nuage de Tchernobyl a fait le tour du monde. Il a été si intense qu'en Allemagne et en France, il a provoqué de nombreux cancers de la thyroïde, bien que l'on soit à plus de 3000 km du lieu de l'accident.

IMPOSSIBILITÉ DE SE PROTÉGER DU NUAGE RADIOACTIF

Alors, bien sûr, la fameuse pastille d'iode est distribuée, avec force communication, dans la périphérie des

centrales nucléaires. Son ingestion sature la thyroïde en iode non radioactif et empêche ainsi la glande de fixer l'iode radioactif abondamment présent dans le nuage. Problème : pour que cela soit efficace, il faut l'absorber 48 h avant l'arrivée du nuage radioactif. Le traitement concerne donc ceux qui habitent à plus de 2000 km, la distance que le nuage parcourt en deux jours : les Allemands et d'autres Européens de l'Est. En outre, cette pastille ne protège que de l'iode radioactif... et non des centaines d'autres éléments radioactifs présents dans l'air.

Pour la totalité de la population française prise dans le nuage, il n'y a rien à faire, si ce n'est déménager le plus vite possible hors de la trajectoire du nuage (voir encart).

EVACUATION TROP TARDIVE ET TROP LIMITÉE

Les autorités doivent estimer très vite la quantité de radioactivité pour déterminer jusqu'où évacuer la population. En Russie, dans une région peu habitée, les autorités soviétiques ont évacué les habitants de Tchernobyl jusqu'à une trentaine de kilomètres, plusieurs jours après l'accident (1). A Fukushima, l'évacuation n'a pas été plus rapide, notamment parce que le tsunami et le séisme avaient compliqué les choses. Mais là, l'évacuation a été faite sur seulement 20 km dans un premier temps, puis 30 km sous les vents dominants (2).

(1) Environ 250 000 personnes ont été évacuées en mai 1986.

(2) Environ 110 000 personnes ont été évacuées en mars 2011.



Rie Ishii

C'est notoirement insuffisant. Selon les normes de sûreté définies avant l'accident, il aurait fallu évacuer jusqu'à 250 km de la centrale (3), ce qui était tout simplement impossible : 60 millions de personnes vivent dans ce rayon, qui englobent les banlieues nord de Tokyo. Alors que les Etats-Unis prônaient une évacuation au moins jusqu'à 80 km, le gouvernement japonais a refusé, redoutant la mort économique du pays.

Revenons à notre accident de La Hague. Le gouvernement accepterait d'évacuer le département de la Manche (500 000 habitants), mais probablement pas davantage. Il est inimaginable de vider la région parisienne. Comme les 60 millions de Japonais qui résident maintenant en zone contaminée, les Franciliens (12 millions), les Normands (3,3 millions), les Nord-Picards (6 millions)... seront condamnés à vivre (et à mourir prématurément) en zone radioactive (4).

QUI IRA TRAVAILLER SUR LE SITE ACCIDENTÉ ?

A Tchernobyl, c'est l'armée soviétique qui a fourni l'essentiel des travailleurs pour essayer d'enterrer le site sous des tonnes de sable. 600 000 personnes ont été sacrifiées, et la plupart sont mortes depuis. A Fukushima, la compagnie électrique a fait appel à des sociétés de sous-traitance pour trouver du personnel. Celles-ci, dont un grand nombre sont contrôlées par les yakuzas (la mafia locale), ont recruté dans le milieu des SDF et des chômeurs les moins diplômés.

En France, un décret paru en 1986 (après l'accident de Tchernobyl) prévoit qu'une liste de personnes soit tenue à jour pour intervenir en cas d'accident nucléaire. Cette liste, si elle existe, n'a jamais été rendue publique.

L'armée n'a plus de troupes suffisantes depuis l'abandon du service militaire, en 1996. Les Français, dans l'ensemble, savent qu'effectuer ce

type de mission revient à se condamner à tomber malade rapidement. Restent les personnes les moins armées pour refuser ce travail : les réfugiés, les immigrés, les SDF, les Roms, les prisonniers... ! Il en faudra beaucoup : plus de 50 000 personnes ont défilé sur le site de Fukushima en cinq ans.

LE TEMPS DU NUCLÉAIRE, LE TEMPS DU POLITIQUE

Benjamin Dessus, expert dans le domaine de l'énergie, a l'habitude de plaisanter ainsi : le problème du nucléaire, c'est que la période du plutonium (5) est de 24 400 ans alors que la durée d'exercice moyenne d'un ministre est de deux ans. Par conséquent, nos élus cherchent des solutions à court terme, espérant ne plus être là pour gérer la suite. Tchernobyl se trouve dans le nord de l'Ukraine, près de la Bélarus. Trente ans après l'accident, ces deux pays doivent soigner des millions de malades. Aujourd'hui, dans la région de Gomel (sud de la Bélarus), non évacuée mais soumise à un taux de radioactivité important, aucun enfant ne naît en bonne santé (6).

En cas d'accident nucléaire, il faut compter entre 3 et 4 ans pour que les premiers cancers de la thyroïde apparaissent, d'abord chez les enfants. Au bout de cinq ans apparaissent les leucémies (cancer du sang) ; le phénomène ne fait donc que commencer à Fukushima. Ensuite, on constate les cancers des os puis tous les autres types de cancers. La catastrophe sanitaire ne fait que s'amplifier (7).

Les politiques tenteront donc, par tous les moyens, de minimiser ces conséquences : en annonçant sans cesse que l'accident est maîtrisé et que la situation est sous contrôle, en dénonçant les messages alarmistes des médecins honnêtes qui publieront des données chiffrées sur les augmentations de maladie. Et cela sera relayé au plus

▲ Manifestation à Shinjuku, le 18 mai 2013, pour l'évacuation des enfants encore présents dans la préfecture de Fukushima.

■ Pour en savoir plus sur la catastrophe de Fukushima, vous pouvez lire sur notre site la chronologie détaillée de ce qui se passe au Japon.

(3) Pour ne pas dépasser un taux d'exposition de 1 mSv/an.

(4) La région parisienne pourrait aussi être contaminée par un accident à la centrale de Nogent-sur-Seine (70 km au sud). La métropole lyonnaise ne serait sans doute pas évacuée en cas d'accident à la centrale de Bugey (30 km à l'est)... Voir la carte page 11.

(5) La période de demi-vie est le délai après lequel la moitié de la radioactivité a disparu. Au bout de deux périodes, il reste la moitié de cette moitié, soit encore 25 % de la radioactivité initiale. Après dix périodes, il reste 0,1 % de la radioactivité initiale.

(6) Voir www.lesenfantsdetchernobyl.fr

(7) Toutes les victimes des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki ne sont pas encore mortes... Pour une bombe, la radioactivité est relâchée d'un seul coup alors que, lors d'un accident nucléaire, la pollution se diffuse pendant des années.



▲ Fukushima : contrôle de la radiation



▲ Vallée du Rhône en sursis : manifestation devant le pont d'Avignon, le 24 septembre 2011

Éloge de la fuite

En cas d'accident, les consignes officielles sont de s'enfermer chez soi et de se calfeutrer. Soit votre calfeutrage ne sera pas efficace et la radioactivité s'infiltrera quand même, soit il le sera, et vous mourrez asphyxié faute de renouvellement de l'air. Ce choix des autorités a un but : vous inciter à vous résigner lorsque vous apprendrez que, de toute manière, vous serez contaminé, et ainsi obtenir que vous obéissiez gentiment aux consignes d'évacuation (ou non) quand il sera trop tard. Les autorités craignent que la panique provoque de nombreux accidents lors d'une fuite massive. En terme de gestion politique, elles cherchent à minimiser les morts sur le moment, quitte à les augmenter ensuite, loin de l'attention des médias.

En 1986, lors de l'arrivée du nuage radioactif de Tchernobyl sur l'Europe de l'ouest, des familles allemandes ont décidé de s'éloigner, certaines allant vivre un temps en Espagne. Cela peut sembler exagéré, mais c'est exactement ce qu'il fallait faire.

Renseignez-vous sur les conditions météo et déplacez-vous pour rester hors de la trajectoire des particules radioactives. Il faut tout particulièrement éviter les zones pluvieuses, qui précipitent le nuage vers le sol et forment ensuite des taches de contamination durables (comme encore aujourd'hui dans le Mercantour).



En cas d'accident, le risque d'embouteillage est grand

haut niveau, jusqu'à l'Organisation mondiale de la santé (8), par ceux qui défendent encore et toujours le nucléaire. Le mensonge sera l'arme des puissants.

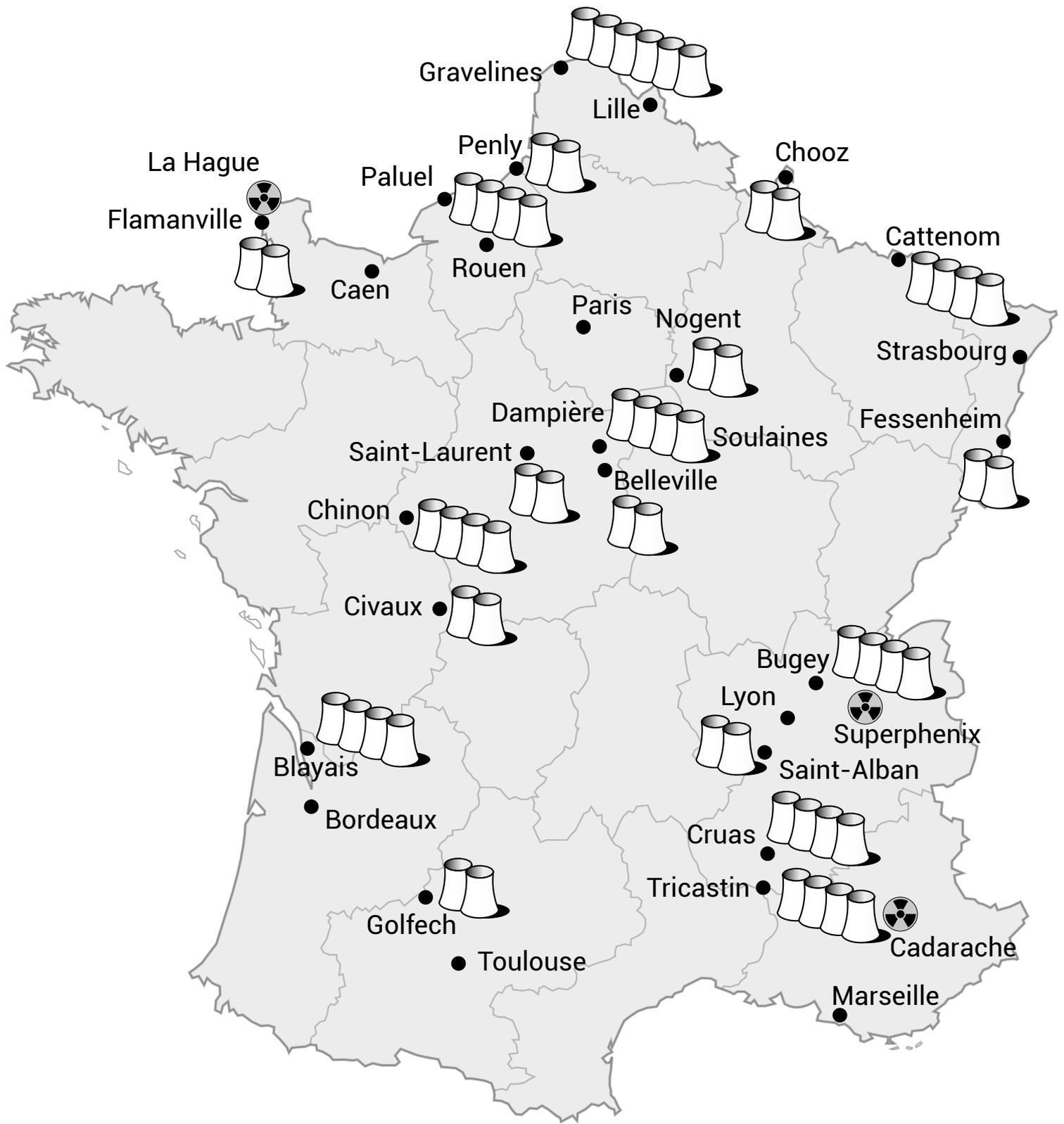
Malgré cela, les conséquences économiques seront énormes. Dans la région de Fukushima, la plupart des hommes restent sur place pour ne pas perdre leur emploi. Mais les femmes partent avec les enfants, pour les protéger... Cela provoque un taux de divorces inédit. Imaginons que la région parisienne soit fortement contaminée : que se passerait-il ? Qui serait encore volontaire pour y occuper un emploi, même bien payé ? Avec notre centralisation administrative, comment cela se gérerait-il ?

CATASTROPHE SANS FIN

La zone interdite de Tchernobyl est fermée depuis maintenant 30 ans. L'iode radioactif reste dangereux pendant quelques semaines ; le césium, autre polluant majeur, dure une trentaine d'années. Trente ans après, les scientifiques s'attendaient à constater une baisse de 50 % de la radioactivité dans la zone interdite de Tchernobyl. Or, les dernières mesures montrent qu'il n'en est rien : le rayonnement est stable car depuis, le début de la catastrophe, le réacteur accidenté émet toujours assez de radioactivité pour remplacer celle qui disparaît.

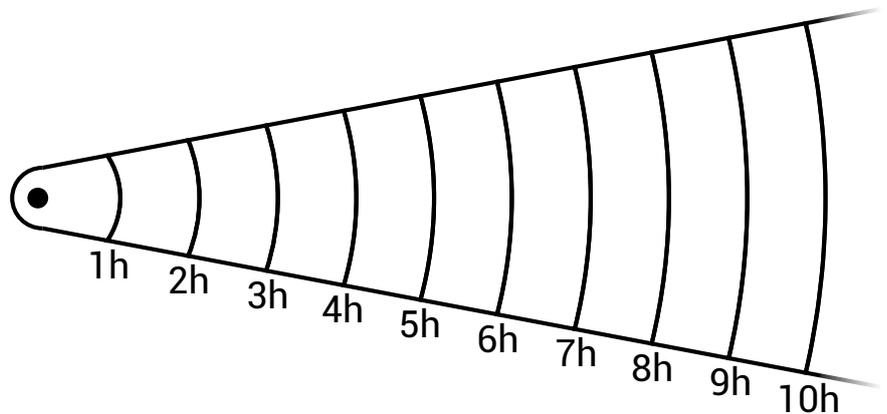
A Fukushima, des essais de décontamination ont été organisés dans le but d'inciter les habitants à retourner dans les zones "nettoyées". Mais cela ne se passe pas comme prévu car, cinq ans après, les trois réacteurs en fusion continuent à rejeter de la radioactivité, et la décontamination est sans fin.

(8) L'Organisation mondiale de la santé est contrôlée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont le rôle est de promouvoir le nucléaire civil (au départ pour lutter contre le nucléaire militaire), aujourd'hui dernier fief du lobby pro-nucléaire.



Simulation d'un accident

Découpez le nuage ci-contre. Positionnez le sommet du cône sur la centrale de votre choix. Orientez le nuage selon le sens du vent de votre choix. (Le cône est conçu pour un vent moyen de 50 km/h)



SIX FRANÇAIS SUR DIX SOUHAITENT SORTIR DU NUCLÉAIRE



Sortir du nucléaire avant l'accident

Faut-il un accident nucléaire majeur sur le territoire français pour que nos dirigeants acceptent enfin d'adopter un scénario de sortie du nucléaire rapide ?

APRÈS L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA, TOUS les réacteurs nucléaires japonais ont été mis à l'arrêt. Alors que les "experts" français prédisaient des coupures massives de courant, il n'en a rien été. L'expérience a duré plus d'un an et le Japon a ainsi montré qu'il pouvait se passer du nucléaire définitivement... mais ses dirigeants ont fait le choix de relancer le nucléaire (1).

(1) Avec, pour le moment, trois réacteurs en état de fonctionnement.

D'importantes réserves pour la production électrique

Selon les données du Réseau de transport de l'électricité (RTE), nos pics de consommation électrique nécessitent actuellement une puissance de l'ordre de 67 GW.

La production française atteint 25 GW pour l'énergie hydraulique, 7 GW pour le charbon, 9 GW pour le fioul et 11 GW pour le gaz, soit un total de 52 GW. D'autre part, le réseau de transport électrique peut importer 11 GW supplémentaires, ce qui nous permet de couvrir une demande de 63 GW. Il ne manque donc qu'environ 4 GW, qui peuvent être couverts par l'économie (en réduisant la consommation de 6 % seulement) ou par la production éolienne et solaire.

Un arrêt du nucléaire en quelques semaines est donc bien possible.

En France, si nous avons un accident nucléaire grave, pourrions-nous arrêter nous aussi les réacteurs immédiatement ?

Il y a deux différences majeures : le nucléaire en France couvre environ 75 % de nos besoins en électricité, contre 28 % au Japon avant l'accident. Mais, dans l'autre sens, le Japon est une île qui n'a pas pu importer de courant, alors que la France bénéficie de liaisons avec l'ensemble des autres pays européens.

Nous avons interrogé à ce sujet plusieurs spécialistes (*Silence* n° 410) ; ils nous avaient alertés sur les limites des possibilités d'importation du fait du dimensionnement des lignes à haute tension.

Une autre solution à notre disposition serait d'utiliser à fond les installations thermiques, que l'on garde en réserve pour les jours de pointe de consommation (voir encart), et de mener une campagne nationale en faveur des économies d'électricité : les Japonais ont réussi ainsi à réduire leur demande d'environ 10 %.

Actuellement, il semble possible, en important au maximum, en économisant et en recourant aux centrales thermiques, d'arrêter tout le nucléaire en urgence.

Ne serait-il pas plus intelligent d'arrêter ces réacteurs avant l'accident plutôt qu'après ?

M. B. ■



NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Dominique Lalanne

Essai nucléaire en Corée-du-Nord

Le 6 janvier 2016 la Corée-du-Nord a procédé à un nouvel essai nucléaire, le quatrième, annoncé comme une explosion de bombe H. Cette dernière permet d'atteindre des puissances explosives très supérieures à la bombe A, à uranium ou plutonium. En fait, cette explosion a été moins puissante que les précédentes.

Les condamnations sont unanimes contre cet essai jugé comme une violation du Traité d'interdiction complète des essais, le TICE... qui, en fait, n'est toujours pas entré en vigueur. Car le TICE, n'a pas été signé ou n'a pas été ratifié par plusieurs états nucléaires : les États-Unis, la Chine, le Pakistan, l'Inde, Israël et ... la Corée-du-Nord. Il est "contourné" par la France et les États-Unis qui procèdent maintenant à des essais en laboratoire, au NIF (National Ignition Facility) en Californie et au Mégajoule près de Bordeaux en réalisant de petites mais réelles explosions nucléaires H.

La prolifération et la modernisation des armes nucléaires vont de paire, et l'arme nucléaire n'est remise en question dans aucun des pays qui en disposent.

Le fait que ce pays se mette à maîtriser cette technologie entraîne un puissant sentiment d'insécurité. Et donc cela devrait conduire à une remise en question de toutes les armes nucléaires. Étran-

gement, aucune réflexion de ce genre n'est apparue dans les commentaires publiés par les médias !

Après 2400 essais réalisés par les états nucléaires, le quatrième essai nord-coréen est "justifié" comme d'habitude par le motif qu'il "assure la sécurité". Ainsi Pyongyang annonce disposer de « la plus puissante dissuasion nucléaire comme moyen d'auto-défense ». Tout comme François Hollande en 2015 pour qui « la dissuasion nucléaire vise à protéger notre pays de toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux ».

L'incohérence et la mauvaise foi des pays nucléarisés sont ainsi une nouvelle fois mises en évidence. Les français devraient refuser leurs propres armes nucléaires. Leurs critiques de la Corée-du-Nord seraient alors justifiées.

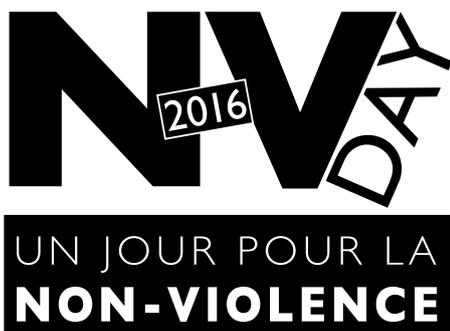
Heureusement que 151 états et 424 ONG travaillent dans une campagne mondiale (ICAN, Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) afin d'obtenir un traité d'interdiction des armes nucléaires ! Une dynamique visant à délégitimer leur possession. Quand les armes nucléaires seront interdites pour tous, la pression mondiale s'exercera contre tous les contrevenants. La Corée-du-Nord ne sera pas la seule à être montrée du doigt !

Extraits de l'édition de Armes nucléaires STOP, novembre 2015

» Paris

Un jour pour la non-violence

Le Fonds associatif Non-Violence 21, l'AFC Umani et le MAN organisent pour la deuxième fois en mai 2016 à Paris un événement autour de la non-violence, le NVDAY, "journée de la non-violence" en français, sur le thème "Et maintenant, on fait quoi ?". Huit heures de courtes interventions avec débats et ateliers ludiques, le 14 mai au cœur de la capitale (salle Jean-Dame et trottoirs de la rue Bellan, Paris 2^e). Silence est partenaire de cet événement. Pour le financer, Non-Violence 21 met en place jusqu'à fin mars un financement participatif sur le site <https://fr.ulule.com/non-violence>



» Pas-de-Calais

Un monument pour ceux qui ont désobéi

A Neuville-Saint-Vaast a été inauguré le 17 décembre 2015 un monument pour commémorer les fraternisations entre combattants lors des réveillons de Noël de la Grande Guerre. Sur le site officiel de la Communauté Urbaine d'Arras, on peut lire : "100 ans après, le silence est brisé et ces fraternisations sont désormais vues comme des actes de courage qui méritent d'être connus : par ces gestes ces hommes ont osé exprimer un désir de paix et de rapprochement entre les peuples". (Source : aptgchronique.overblog.com).



Nucléaire

CHRONIQUE

CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Monique Douillet

A l'image de Sisyphe, TEPCO condamné à déplacer la radioactivité

TEPCO envisage d'évaporer l'eau radioactive à raison de 400 m³ par jour en relâchant la vapeur à haute température (autour de 1000°C). Outre la consommation d'énergie énorme que l'opération nécessite, cela ne détruit pas la radioactivité. **Ce serait tellement simple si on pouvait la brûler !**

Faute de trouver des lieux de stockage, le "recyclage" des sols contaminés dans le terrassement des routes ou des endiguements a été mis à l'étude. Ainsi, de la même façon qu'on dilue les effluents liquides pour descendre en-dessous des limites autorisées avant leur rejet en mer, on va mêler les déchets solides aux matériaux de construction ! **Malheureusement, mélangée ou diluée la quantité de radioactivité reste la même.**

Malgré la construction d'un mur sur la berge, 400 tonnes d'eau polluée s'écoulent chaque jour dans la mer, c'est ce que TEPCO vient de confirmer à la presse. Etrangement, ce mur semble provoquer une montée importante d'eau de mer dans les réacteurs



Manifestation à Tokyo, 8 mars 2015

accidentés, ce qui contribue à accélérer la dégradation des appareillages en corrodant les pompes et les filtres. **Il semble donc amplifier les problèmes et non les résoudre.**

A Tokyo, les analyses menées sur des boues de deux stations d'épuration le 25 décembre 2015 confirment la présence d'iode radioactive. La durée de vie de l'iode étant courte, cela témoigne que le nuage radioactif retombe toujours sur la capitale, presque 5 ans après le début de la catastrophe. A Minami-Soma, ville soi-disant décontaminée, une association a fait des mesures. Il en ressort qu'on a jusqu'à 50 fois la dose limite officielle actuelle de radioactivité et 1000 fois plus que la norme avant l'accident... Quant à la contamination des eaux souterraines sur le site de la centrale, selon les chiffres communiqués par TEPCO en décembre 2015, elle est passée en un an de 92 000 Bq/l à 390 000 Bq/l... **soit une multiplication par 4.**

On a compté fin septembre 2015 plus de 9 millions de sacs contenant des déchets radioactifs répartis sur 114 700 sites provisoires. Chaque sac fait un mètre cube. Le gouvernement cherche désespérément des lieux de stockage pour les entreposer. Cela représente déjà de 16 à 22 millions de m³. **Combien en faudra-t-il dans 30 ans ?**

Le directeur de la centrale de Fukushima, Masuda Naohiro, avoue qu'il est incapable d'annoncer un coût pour la gestion de l'accident, ni une date à laquelle seront arrêtées les réactions de fusion des réacteurs accidentés, ni quand cessera l'émission d'un nuage radioactif, ni quand se tariront les écoulements en mer. Il a parlé d'une situation de "zone de guerre" et **de l'incapacité de contrôler ce qui se passe.**

À l'image de Sisyphe, TEPCO est condamné à déplacer la radioactivité entre terre et ciel par les voies du feu et de l'eau, sans parvenir à en freiner le développement exponentiel.

Une version chronologique détaillée de la catastrophe se trouve sur notre site : www.revuesilence.net

Le Levothyrox en tête des ordonnances !

L'iode radioactif contenu dans le nuage de Tchernobyl (et peut-être d'autres pollutions nucléaires) provoque des maladies de la thyroïde. Le nombre de malades est en augmentation régulière depuis 1986. Pour combler les déficiences de la thyroïde, les malades se voient prescrire à vie une hormone artificielle commercialisée sous le nom de *Levothyrox*. En 2013, selon les statistiques officielles de l'ANSM, Agence nationale de sécurité du médicament, ce médicament est devenu le plus vendu des médicaments nécessitant une prescription par ordonnance (en hausse de 8,8 % en un an). 3 millions de Français souffrent de maladies de la thyroïde... mais le gouvernement nie tout lien de causalité avec le nucléaire.

Bure

♦ **D'où viennent les déchets ?** Seulement 60 % des déchets nucléaires sont produits par nos centrales nucléaires. Selon l'Andra, Agence nationale de gestion des déchets radioactifs, les autres déchets proviennent de la recherche (27 %), de la défense (9 %), d'usage dans l'industrie non-électronucléaire (3%) et du médical (1 %).

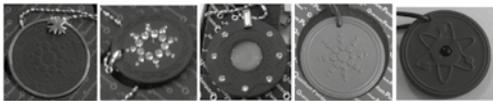
♦ **15, 33 ou 41 milliards ?** Initialement le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, en Lorraine, CIGEO, devait coûter 13 à 15 milliards d'euros. EDF avait provisionné de son côté en tablant sur 15 milliards. Mais un rapport de l'ANDRA, Agence nationale pour gestion des déchets radioactifs, paru début janvier 2016, fait une nouvelle estimation à 33 milliards, soit un peu plus du double. La Cour des Comptes a fait, elle, une estimation à 41 milliards.

Ceci n'est pas pour étonner les opposants qui rappellent qu'aux Etats-Unis, le projet d'enfouissement WIPP avait été annoncé à 1 milliard... et qu'il en est déjà à 19 fois plus. EDF et AREVA qui doivent payer pour CIGEO, auront bien du mal à suivre tant leurs dettes sont déjà colossales. Le 16 janvier 2016, Ségolène Royal a décidé de mettre fin à l'incertitude concernant le futur coût de Cigéo en fixant un prix à 25 milliards, prix que devra respecter l'Andra. Il va falloir inventer le stockage de déchets low-cost.

♦ **Effondrement mortel.** Le 26 janvier 2016, un effondrement s'est produit dans une galerie en cours de percement. Un ouvrier est mort et un autre a été blessé. Réaction des opposants : "si l'Andra n'est pas à même d'assurer la sécurité de son propre chantier, comment peut-elle prétendre sécuriser sur plus de 100 ans un projet démentiel ?"



Pendentifs radioactifs



Exemple de pendentifs contrôlé par la CRII-RAD

La CRII-Rad, Commission de recherche et d'information indépendante, a lancé une alerte contre les pendentifs "énergétiques" "quantiques", "aux ions négatifs"... après avoir contrôlé cinq modèles qui présentent une radioactivité anormalement élevée. La CRII-Rad signale que porter un tel pendentif sur la peau présente un risque réel. La CRII-Rad a également mis en évidence de la radioactivité dans des disques que l'on plonge dans l'eau pour la "dynamiser" ainsi que sur des autocollants que l'on colle sur les téléphones, tablettes ou ordinateurs et qui sont soi-disant efficaces contre les rayonnements électromagnétiques.

CRII-Rad, 29, cours Manuel-de-Falla, 26000 Valence, tél. : 04 75 41 82 50, www.criirad.org

La loi aménagée pour l'EPR et les vieilles centrales

Un arrêté du 30 décembre 2015 est venu au secours de l'EPR. Dorénavant, il sera possible de continuer à faire fonctionner un réacteur nucléaire qui ne répond pas aux "exigences essentielles" du moment que l'exploitant aura réussi à démontrer que ce n'est pas grave.

Voici qui arrange bien l'EPR après la découverte que la cuve ne répond pas aux normes de résistance demandées. Le changement de la cuve nécessiterait un nouveau retard de 2 à 3 ans qui bloquerait le chantier d'ici là. L'arrêté permet aussi d'envisager la poursuite du fonctionnement des vieux réacteurs... alors que nombre de pièces n'ont pas été prévues pour une durée de plus de 30 ans. L'arrêté a été signé par Marc Mortureux, directeur général de la prévention des risques, par dérogation de Ségolène Royal. A noter que cet ingénieur des mines a été nommé à ce poste le 24 décembre 2015, en remplacement de Patricia Blanc. Celle-ci aurait-elle eu des scrupules à signer un tel arrêté ?

Gaz de schiste

♦ **Permis de forage... pour des hydrocarbures.** Le gouvernement a donné, le 21 septembre 2015, trois permis de "forages d'hydrocarbures" prétextant qu'il n'y avait rien de nouveau puisque l'on est dans des zones où il y a déjà des forages. Ces forages seront faits à Champfolie (Seine-et-Marne), Herbsheim (Bas-Rhin) et Estheria (Marne). Une vingtaine d'associations ont rappelé que c'est en totale contradiction avec les demandes des scientifiques pour la COP21 qui disent qu'il faut laisser 80 % des hydrocarbures dans le sous-sol pour ne pas dépasser les 2°C de réchauffement d'ici la fin du siècle. Ségolène Royal a affirmé le 3 octobre 2015 qu'il pourrait s'agir des dernières autorisations...

♦ **Total relance la chasse aux gaz de schiste.** Depuis 2011, en France, une loi interdit la technique de la fracturation hydraulique pour exploiter les gaz et huiles de schiste... mais laisse ouverte la porte à d'autres techniques d'exploitation, même si aujourd'hui aucune n'est probante. C'est dans cette brèche que s'est engouffré Total pour faire annuler la décision qui abrogeait son permis de recherche de Montélimar, par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, en janvier 2016. Les industriels restent donc à l'affût... et la mobilisation reprend dans le sud-est.



» Allemagne

Un tiers de l'électricité d'origine renouvelable

En 2015, la production des énergies renouvelables en Allemagne a permis de couvrir 32,5 % de la consommation électrique contre 27,3 % l'année précédente (17 % en 2010, 6,5 % en 2000). Le charbon reste toutefois en tête avec 42 %. L'objectif reste de 50 % d'ici 2030 et 80 % d'ici 2050.

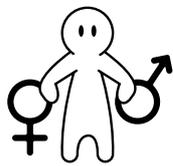
◀ en haut : transition énergétique, en bas : fin des combustibles fossiles

Les photopiles n'aiment pas la canicule

Cela peut paraître bizarre, mais malgré un excellent ensoleillement, le rendement lors des journées les plus ensoleillées n'est pas le meilleur car lorsque la température monte, cela augmente l'agitation des molécules et nuit à l'effet voltaïque. Ainsi, les Services industriels genevois ont calculé que les dix jours de canicule de début juillet 2015, avec des températures 7 à 8 degrés au-dessus des normales, avaient provoqué une perte de rendement de 8 % sur ces dix jours... soit 0,4 % sur l'année.

Énergie bois et poussières fines

L'Institut Paul-Scherrer de l'Université de Berne et de l'École polytechnique de Zurich a mené une étude pendant cinq ans pour analyser la composition des brouillards hivernaux en Suisse. Ont été particulièrement analysées les "poussières fines" (moins de 10 micromètres) qui ne sont pas filtrées par le nez et la gorge et passent dans les poumons et pour les plus petites (moins de 2,5 micromètres) dans le sang. Dans le nord du pays, moins de 30 % de ces particules sont d'origine fossile (trafic automobile et rejets industriels), l'essentiel étant d'origine organique donc pour l'essentiel le résultat de la combustion du bois. L'étude a permis de distinguer des différences entre des zones de mesure : là où des chauffages performants sont en place (nord du pays), le nombre de particules est un peu plus faible. Mais globalement, le chauffage bois pose un sérieux problème de pollution !



Femmes, hommes, etc.

» Cologne

Pas d'amalgame !

Dans la nuit du jour de l'an 2016, les agressions se sont multipliées dans les rues de Cologne, mais aussi d'autres grandes villes allemandes. Plusieurs centaines de plaintes ont porté sur du harcèlement sexuel et des vols. La police a interpellé 32 personnes à Cologne : 10 Algériens, 10 Marocains, 4 Syriens, 5 Iraniens, 1 Irakien, 1 Serbe et un Etats-Unien. Sur l'ensemble du pays, plus de 600 personnes ont été interpellées, dont 45 % pour du harcèlement sexuel, les autres pour vol. Alors qu'une partie de la droite et l'extrême-droite ont profité de cette délinquance exceptionnelle pour dénoncer la politique d'accueil d'Angela Merkel, les féministes et les Verts ont manifesté contre les amalgames, demandant un renforcement des lois contre le harcèlement sexuel (mal pris en compte actuellement ce qui explique le peu de poursuites engagées) et une meilleure information de ces lois auprès des réfugiés. Angela Merkel est intervenue pour rappeler que 100 délinquants ne doivent pas pénaliser un million de réfugiés. Le 16 janvier 2016, des militants réfugiés syriens ont organisé une manifestation de soutien aux femmes victimes à Cologne : environ 350 réfugiés ont participé à la manifestation, offrant des roses aux passantes.



Quatre jeunes syriens à la manifestation du 16 janvier 2016

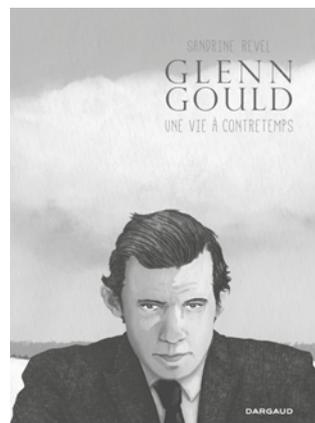
Boycott du Festival de BD d'Angoulême

Après l'annonce d'une sélection officielle de 30 noms tous masculins, plusieurs auteurs de cette liste ont annoncé leur retrait du festival. Le premier a été Riad Sattouf, suivi par Daniel Clowes, Joann Sfar, Etienne Davaudeau, puis dix autres dessinateurs... En 44 ans d'existence, le festival n'a récompensé qu'une seule fois une femme (Florence Cestac en 2000 qui a fait circuler le dessin ci-contre) ! La direction du festival s'est justifiée en répondant que "ce choix reflète la réalité de cet univers" (*Libération*, 5 janvier 2016). Le collectif BDEgalite.org qui regroupe désormais 147 artistes a dénoncé le "plafond de verre". Les organisateurs du festival ont fini par céder partiellement en annonçant à la profession que chacun-e était libre de voter pour qui il-elle voulait, supprimant la liste des nominés.



BD : Prix Artemisia

Depuis 2007, pour protester contre le manque de prix pour les femmes dans les festivals de BD, un prix "féministe" a été mis en place qui porte le nom d'Artemisia Gentileschi, artiste peintre italienne de l'époque du Caravage. Le prix 2016, décerné à la veille du Festival d'Angoulême est revenu cette année à Sandrine Revel pour son ouvrage Glenn Gould, une vie à contretemps.

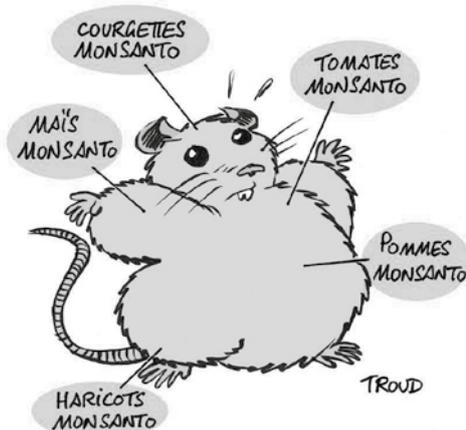


LOGM

Monsanto dans le rouge

A force de miser sur des OGM dont pas grand monde ne veut, la multinationale Monsanto a des résultats financiers décevants (pour elle, pas pour nous !). Conséquence : elle a annoncé le 6 janvier 2016, une baisse de ses effectifs de 16 % d'ici 2018, la fermeture de plusieurs sites et une restructuration qui devrait lui coûter 1,2 milliard de dollars (dont près de la moitié en indemnités de licenciement). Monsanto a annoncé que ses ventes de semences OGM ont baissé de 13,7 % au premier semestre 2015, sa première source de revenus. Monsanto a proposé une fusion avec la Suisse Syngenta qui a refusé.

Mangez 5 fruits et légumes par jour



» Australie

La faute du vent

En 2010, Steve Marsch, un agriculteur biologique de la région ouest de l'Australie a perdu sa certification bio suite à la contamination de 325 hectares de ses champs par des pollens provenant de champs voisins de colza OGM. Il a demandé réparation devant les tribunaux. En septembre 2015, le tribunal d'Appel d'Australie occidentale l'a débouté, estimant que l'agriculteur OGM avait respecté la réglementation en vigueur... et que seul le vent était responsable de la pollution. Différentes associations liées à la bio veulent maintenant faire un recours devant la Cour suprême d'Australie pour que l'Etat veille à garantir par la loi la possibilité pour une personne de choisir si elle veut manger des aliments génétiquement modifiés ou non.



1^{er} décembre 1955

Rosa Parks, une femme pour initier le mouvement des droits civiques

Dans les années 1950, l'Alabama est un des états du Sud des États-Unis qui pratique la ségrégation raciale. À Montgomery comme dans beaucoup d'autres villes, toutes les places avant des bus sont réservées aux blancs. Le 1^{er} décembre 1955, Rosa Parks, une couturière afro-américaine, refuse de se lever pour laisser la place à un homme blanc. Cette femme, on l'imagine volontiers vieille et fatiguée par une journée de travail. Juste l'élément déclencheur d'un mouvement bien plus large mené par des leaders connus et charismatiques comme Martin Luther King, alors tout jeune pasteur de l'église baptiste de Montgomery. En réalité, le refus de Rosa Parks a peu à voir avec la fatigue physique d'une femme isolée et dépolitisée mais s'inscrit dans une riche histoire d'éducation et d'auto-organisation des communautés noires du sud des États-Unis.



fondé en 1946, était composé de femmes afro-américaines qui travaillaient pour la plupart dans le secteur de l'éducation. Cette association menait une politique de lobbying contre la compagnie de bus locale empruntée au quotidien par des femmes noires, domestiques travaillant pour des familles blanches aisées de l'autre côté de la ville. Elles étaient nombreuses à se plaindre auprès de l'association d'invectives et d'actes racistes. Une des responsables du WPC, Jo Ann Robinson, envisageait depuis quelque temps une action de boycott.

L'arrestation de Rosa Parks fut la "bonne" occasion. Avec l'appui de deux autres clubs de femmes, elles rédigèrent un tract qu'elles distribuèrent en utilisant leurs réseaux pour lancer le boycott de la compagnie de bus. Devant le succès de l'opération, la NAACP, hésitante au départ, ne put que se joindre à la lutte.

Le boycott dura 381 jours, les nombreuses femmes qui ne rejoindraient pas leur lieu de travail durent trouver d'autres solutions. Elles réorganisèrent leur vie quotidienne autour de cette action, pendant plus d'une année. En novembre 1956, l'arrêt *Browder v. Gayle* interdit la ségrégation raciale dans les bus, menant à la fin du boycott de Montgomery.

Le 1^{er} décembre 1955 est une date plus importante pour le mouvement des droits civiques que pour le mouvement féministe, mais le geste de Rosa Parks est symptomatique du rôle joué par les femmes noires dans cette lutte et de leur inventivité pour proposer des stratégies d'actions ancrées dans les vies quotidiennes.

Des associations de femmes qui prônent la désobéissance civile

Celle que l'on nomme la "mère du mouvement des droits civiques" est membre de la NAACP (*National Association for the Advancement of Colored People*) depuis 1943. Parallèlement, elle suit à la Highlander Folk School de Monteagle (Tennessee) les séminaires de Septima Clark, une de ces infatigables activistes qui place l'éducation au cœur du mouvement. Il s'agit dans ces cours pour adultes de former des membres actifs dans les communautés noires du Sud, de proposer des discussions sur les droits humains, d'éduquer les personnes sur le vote. Le geste de Rosa Parks ne fut ni spontané, ni individuel. Une des associations locales, le *Women's Political Council*,

En novembre 2015, Silence a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

» Paris

Femmes de la Terre

L'association *Femmes de la Terre* a pour but de venir en aide aux femmes étrangères et aux femmes françaises ayant de la famille étrangère, confrontées à des problèmes administratifs ou juridiques liés au séjour, à l'asile et à la nationalité. Elle apporte un soutien spécifique aux femmes étrangères victimes de violence : soutien aux demandes liées au séjour et à l'asile, orientation vers un soutien psycho-

logique et d'autres associations avec lesquelles elle travaille en partenariat. L'association travaille également, seule et en réseau avec d'autres associations, pour défendre les droits des étrangers et pour lutter contre la double violence dont peuvent être victimes les femmes étrangères. *Femmes de la Terre*, 2, rue de la Solidarité, 75019 Paris, tél : 01 48 06 03 35, www.femmesdelaterre.org

» Rouen

Des hommes boycottent un évènement 100% masculin

Une table-ronde organisée le 10 octobre 2015 lors d'un colloque à Rouen a dû être annulée faute de participant...es. Sur six tables-rondes prévues, la vingtaine d'intervenants n'étaient que des hommes. A la demande d'élus rouennaises, trois membres de la mairie de la ville ont donc refusé de participer à l'une d'entre elles. Une réaction de "boycott" qui ne demande qu'à s'étendre pour lutter contre le sexisme dans les différents lieux de prise de parole publique.

» ANNONCE

Affichons le féminisme !

Durant un an, la revue *Silence* a rassemblé des militant.e.s de divers horizons pour concevoir une affiche retraçant l'histoire des luttes féministes en 100 dates-clés. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Le souci de ne pas se cantonner au féminisme occidental ni au féminisme institutionnel a notamment guidé ce travail. Vous pouvez commander l'affiche "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui", par chèque à l'ordre de *Silence* ou sur notre site www.revuesilence.net. Elles sont au prix de 7 € l'unité. Pensez à ajouter les frais de port : 2 € de 1 à 3 exemplaires, 4 € de 4 à 9 exemplaires, offerts à partir de 10 exemplaires.





Politique

» Israël-Palestine

Campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction 2015, une année riche en avancées

En janvier 2015, 3 universités états-uniennes désinvestissent, la compagnie de bus israélienne Egged perd un contrat de 10 ans aux Pays-Bas. En février, 1000 artistes britanniques s'engagent à ne pas se produire en Israël, une université londonienne suspend sa collaboration. En mars, les firmes françaises Safege et Puma annulent leur participation à un téléphérique entre des colonies. En avril, la banque Barclays désinvestit d'Elbit Systems, société d'armements, 20 entreprises sud-africaines suspendent leurs contrats avec la firme sécuritaire G4S. En mai, 1600 universitaires espagnols et 450 universitaires belges rejoignent le boycott académique, le Brésil refuse un contrat de 2,2 milliards d'euros avec la société ISDS. En juin, l'une des principales églises états-uniennes désinvestit des sociétés profitant de l'occupation. En juillet, Orange annonce qu'elle va se séparer de sa filiale israélienne. En août, Véolia solde toutes ses opérations en Israël, 500 artistes irlandais se joignent au boycott. En septembre, l'Union Européenne introduit l'étiquetage des produits provenant des colonies israéliennes illégales, la présidente brésilienne Dilma Rousseff rejette la désignation d'un colon israélien comme ambassadeur d'Israël, Sodastream abandonne son site de production dans les colonies illégales. En octobre, 500 universitaires britanniques se joignent



au boycott académique, le club de football de Séville décline un sponsor israélien de 5 millions de dollars par "éthique", une chaîne de pharmacies hollandaises refuse de vendre un médicament fabriqué dans les colonies. En novembre, le Sommet des pays sud-américains et arabes demande à ses membres de s'abstenir de tout commerce de produits en provenance des colonies israéliennes ou de sociétés tirant profit de l'occupation, l'artiste brésilien Caetano Veloso se joint au boycott culturel. En décembre, la firme de distribution portugaise Worten renonce à diffuser Sodastream. Un inventaire plus détaillé est disponible sur le site de l'Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine, www.aurdip.fr.

LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ, MODE D'EMPLOI

VOUS ME RÉCUPÉREZ TOUS LES BOUTS DE CARIE D'IDENTITÉ DE CE KAMIKAZE, VOUS LES RECOUEZ ET ENSUITE, ON LA REDECHIRE



Armée partout, Taubira nulle part !

Le 27 janvier 2016, Christiane Taubira, ministre de la Justice, a quitté le gouvernement. Manuel Valls qui a maintenant les mains libres pour accentuer le glissement des socialistes vers la droite autoritaire. Christiane Taubira a confirmé son opposition à la déchéance de nationalité en rappelant que le 13 novembre 2015, aucun des 9 agresseurs n'avait la double nationalité, par contre 27 des 130 victimes l'avaient !

État d'urgence

♦ **Victimes civiles des bombardements en Syrie.** Le groupe de recherche airwars (<http://airwars.org>), qui documente précisément les bombardements en Irak et en Syrie depuis 2014, estime que le nombre de civils non-combattants tués par les bombardements occidentaux dans ces deux pays se situerait entre 600 (selon les estimations les plus prudentes) et 2100 personnes, à la date du 7 décembre 2015. Mais là, aucune émotion populaire ni internationale... C'est normal, ce ne sont que des Arabes ?

♦ **Pourquoi maintient-on l'état d'urgence ?** L'État d'urgence permet de court-circuiter l'appareil judiciaire pour les opérations policières. Il permet de maintenir l'interdiction des rassemblements et donc masque ainsi les mécontentements sociaux. Il permet d'assigner des militants à résidence... Mais est-ce que cela permet d'empêcher de nouveaux attentats terroristes ? Il suffit de regarder du côté d'Israël pour se rendre compte que la réponse est évidemment négative. Après 25 ans de plan Vigipirate (voir notre entretien avec Claude Guillon, décembre 2015), nous sommes donc passés à un niveau supérieur de déni de notre démocratie. C'est évidemment tout bénéfique pour nos dirigeants qui peuvent ainsi, au nom d'une supposée sécurité, se dispenser d'une opposition démocratique.

Et selon les sondages, les Français soutiendraient massivement cette restriction de leurs libertés ? Cela prouve surtout qu'ils sont bien intoxiqués par la communication incessante des autorités qui assoient leur pouvoir sur l'augmentation de la peur.

♦ **Dérives de l'état d'urgence.** Pire que les terroristes, les écologistes ! Certains se sont retrouvés assignés à résidence pendant toute la tenue de la COP21, simplement parce que "susceptible de se rendre à Paris pour manifester". C'est notamment le cas d'une personne du Mas-d'Azil (Ariège) qui explique sa situation non sans humour : "Le 26 novembre, à 17h30, les trois gendarmes de mon patelin sont venus chez moi pour me signifier mon assignation à résidence. On m'a laissé un papier, signé du ministre de l'intérieur. Le texte « légal » invoqué le plus ancien a dix jours, autant dire que c'est du tout frais (...) Il faut encore montrer que moi, j'en suis un, d'écologiste fou et sanguinaire. Pas de problème, allons-y : « Considérant que M. X (...) envisage de rejoindre la région parisienne pendant le déroulement de la COP 21 ». Alors ça c'est tout de même quelque chose. Envisage ! Et c'est tout, pas de preuve, pas d'indice, rien. Puis vient l'énumération de quelques anciens délits mineurs, déjà jugés ; après quoi on évoque mon milieu : « la mouvance contestataire » (sic) ; sans bien sûr oublier que je fais « partie d'un groupe d'individus » (sic).

(...) Il faut bien dire que l'assignation à résidence, et le contrôle judiciaire trois fois par jour, c'est une peine. Ce n'est pas une mesure préventive, c'est une mesure punitive. Ça s'apparente à une peine d'enfermement ; en fait c'est à peu près comme le port d'un bracelet électronique. Cette peine est prononcée sans instruction, sans jugement, sans preuve, et même sans infraction. On punit un profil (le mien en l'occurrence), c'est-à-dire qu'on ne me sanctionne pas pour quelque chose que j'aurais fait, mais pour ce que je suis (ou ce que je suis supposé être). C'est comme toujours : ces faits mentionnés, ils ont déjà été jugés. On me condamne donc une deuxième fois. Et la prochaine fois, sur le papier, y aura-t-il écrit, en plus : « l'intéressé a fait l'objet d'une mesure d'assignation à résidence du tant au tant » ? En somme, mon cas s'aggrave tout seul... Un recours au tribunal administratif est possible : la réponse arrive, en moyenne, selon mon avocat, après un an et demi. (...) En tout état de cause, cette logique extensive de la répression est connue. Qu'on se souvienne qu'à l'origine, les prélèvements d'ADN étaient prévus pour les seuls pédophiles, et qu'à présent ils s'appliquent à tout délit. La répression ne peut rester spécifique, elle a toujours vocation à être générale. Qu'on se souvienne que le plan Vigipirate était prévu pour durer quelques mois, et qu'il n'a jamais cessé. La répression ne peut rester temporaire, elle toujours vocation à être permanente".



Mesures écologistes au parlement

Le 14 janvier 2016 à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la niche parlementaire du groupe écologiste, 4 lois ont été adoptées et une rejetée.

♦ **Les socialistes hostiles aux langues régionales.** Le PS a rejeté le texte en faveur des langues régionales. Il s'agissait, après le rejet le 28 octobre 2015 par le Sénat, à majorité *Les Républicains*, de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*, de proposer un texte permettant de sécuriser et de financer les écoles associatives, laïques et gratuites par immersion. De développer l'enseignement en langues régionales dans les écoles publiques, de favoriser la signalétique bilingue et de développer l'audiovisuel en langue minoritaire. Les cinq articles ont été validés en séance par des députés de tous bords et contre l'avis du gouvernement. Toutefois, le texte a finalement été rejeté par 14 voix contre 13 à l'occasion d'un scrutin public demandé par le groupe socialiste qui lui a permis de voter pour le compte de quatre députés absents de l'hémicycle.

♦ Parmi les propositions de loi adoptées, celle dite **"Détox"** institue la substitution des substances chimiques préoccupantes par les entreprises, avec incitation fiscale et étiquetage à l'appui. Une liste sera publiée annuellement.

♦ La proposition sur les mesures d'urgence en cas de **pics de pollution** instaure notamment des dispositifs précis et applicables pour automatiser le déclenchement de ces mesures.

♦ La proposition sur les **produits bio et locaux dans les cantines** permettra d'ici 2020 à tous les restaurants collectifs (scolaires, hospitaliers, maisons de retraite...) de proposer dans leurs repas 40% de produits locaux, de saison, et de qualité, dont 20% de produits bio.

♦ Enfin la proposition de loi relative à la **suppression de la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique** prévoit d'interdire, au 1er janvier 2018, la publicité pendant la diffusion des programmes de la télévision publique destinés aux enfants de moins de 12 ans, ainsi que 15 minutes avant et après cette diffusion. Reste à faire valider ces lois par le Sénat, puis à les faire appliquer, ce qui n'est pas gagné.

» Turquie

1128 universitaires menacés de mort et de peines de prison

Le 11 janvier 2016, des universitaires de Turquie lançaient un appel intitulé "Nous ne serons pas complices de ce crime" en demandant le rétablissement de la paix dans le Sud-Est de la Turquie. Ils y dénonçaient les atteintes graves aux droits fondamentaux dans cette région kurde : couvre-feux de jour comme de nuit durant parfois des semaines, cadavres de civils laissés plusieurs jours dans la rue, impossibilité de se rendre à l'hôpital et parfois interdiction aux ambulances de circuler, milliers de personnes ayant dû fuir leurs domiciles... sous couvert de politique "anti-terroriste" contre le PKK.

1128 enseignants de 89 universités turques soutenus par 356 intellectuels internationaux ont signé ce texte. Le président Erdoğan a immédiatement attaqué les universitaires en présentant leur appel comme un "soutien au terrorisme". Peu après Sedat Peker, l'un des parrains du crime organisé et de "l'Etat

profond" en Turquie, appelait publiquement à venir les tuer dans leurs bureaux, à faire couler des "rivières de sang" et à "se doucher" avec. Le 15 janvier 2016, le Procureur général d'Istanbul a ouvert une enquête à l'encontre des signataires, au nom d'un article contre la propagande terroriste qui les expose à cinq



Étudiants manifestants en soutien à leurs enseignants

ans de prison, et plusieurs d'entre eux ont été mis en garde à vue. De nombreux universitaires ont été licenciés, d'autres ont vu des enquêtes disciplinaires s'ouvrir. De grands médias ont publié leurs noms en les dési-

gnant comme cibles, des photos ont circulé sur les réseaux, et le 16 janvier des croix ont été tracées sur leurs portes. Les menaces de mort se multiplient et l'ONG *Human Rights Watch* a fait part de son inquiétude pour leur intégrité. "Déclarer : ne tuez pas ! ne devrait pas être considéré comme un crime", s'inquiète Sinem Arslan, l'une des signataires.

Plus de détails sur le site www.kedistan.net.

Un candidat décroissant en 2017 ?

Devant la tiédeur des Verts et aujourd'hui d'EELV à adopter une démarche vraiment décroissante, plusieurs tentatives de candidatures décroissantes ont vu le jour lors des dernières élections présidentielles. En 2002, une pré-campagne essaie de trouver 500 parrainages d'élus pour présenter Pierre Rabhi. L'Appel pour l'insurrection des consciences n'en récolte finalement que 184. En 2007, Pierre Rabhi répond négativement aux sollicitations qui lui sont faites pour renouveler sa candidature. En 2012, Clément Wittmann s'autoproclame candidat et fait un tour de France en vélo qui lui permet de collecter 155 promesses de parrainages. Celui-ci vient de se lancer dans un nouveau tour de France pour essayer d'aboutir cette fois à une candidature. Toujours en individuel...

<http://clement-wittmann.fr>

» Goodyear

Criminalisation des actions syndicales

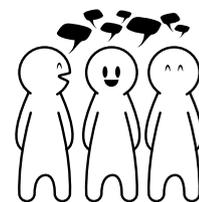
Huit anciens salariés de Goodyear d'Amiens ont été condamnés le 12 janvier 2016 à 24 mois de prison dont 9 mois ferme. Entre le 6 et le 7 janvier 2014, ils avaient participé à la séquestration pendant 30 heures, de deux directeurs de l'usine après l'annonce de la fermeture de celle-ci et le licenciement de 1143 personnes. Le plus honteux dans cette histoire, c'est que Goodyear avait retiré sa plainte lors de l'accord de fin de conflit fin janvier 2014... et que c'est le gouvernement dit "socialiste" qui a maintenu la procédure judiciaire.

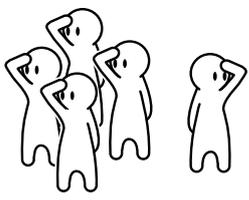
En Suède, on teste la journée de six heures

La ville de Göteborg a décidé de mener une expérience dans plusieurs établissements publics de la ville : tester la semaine à 30 heures, avec des journées de travail de 6 heures au lieu de 8. Le but : voir si cela améliore les conditions de travail des salariés et au final les résultats des services concernés (moins de congés maladie...). Depuis 2014, le test concerne des employés municipaux du secteur des soins aux personnes âgées. A salaire égal, certains ont été passés à 6 heures, d'autres restent à 8. Résultat constaté :

une amélioration du bien-être des salariés, mais aussi du service... ainsi que des embauches. Des entreprises privées ont également fait le pas, comme une usine d'assemblage de Toyota. "Il y a moins de turn-overs et le recrutement est plus facile", estime le directeur. Les profits du site ont augmenté. Mais le parti libéral, qui a récupéré la majorité à Göteborg, projette de mettre fin à l'expérience municipale pour cause de restrictions budgétaires. (Source : nouvelobs.com, 2 octobre 2015).

Société





Alternatives

» CHRONIQUE

ÉCOLOGIE PRATIQUE

Michel Scrive

Agir pour l'environnement, cela peut se faire au quotidien : en utilisant des matières naturelles, en les transformant, en se réappropriant des savoir-faire et en les transmettant par l'échange. Faire soi-même rend acteur et moins dépendant du système. C'est aussi souvent plus économique, meilleur pour votre santé et pour la planète.

Répondez à l'enquête de Silence !

Tous les cinq ans, Silence réalise une grande enquête pour mieux connaître qui sont ses sympathisant-e-s et ses lectrices et lecteurs, quelles sont leurs critiques et leurs attentes, et enrichir ses contenus à venir. Pour la première fois, cette enquête anonyme n'est pas encartée dans la revue mais elle se déroule "en ligne". Nous vous invitons vivement à aller sur le lien suivant et à répondre aux questions. Nous publierons les résultats dans la revue en 2016. Au 2 février 2016, nous avons reçu 172 réponses. Nous pouvons vous envoyer une version papier de ce questionnaire sur simple demande contre une enveloppe timbrée à votre adresse. La date de clôture des réponses est le 26 mars 2016. Merci d'avance !

Pour répondre à l'enquête, allez sur : www.revuesilence.net

Médias

♦ **Campagnes solidaires**, Média Pays, 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet, www.confederationpaysanne.fr. Dans le n°313 de janvier 2016, un excellent dossier de 13 pages sur les installations actuelles sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et sur le questionnement de ce que pourrait être la suite après l'abandon du projet d'aéroport.

♦ **Billets d'Afrique et d'ailleurs**, Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>. L'association Survie anime une chronique dans Silence. Pour en savoir plus, leur lettre mensuelle présente de nombreux aspects inconnus de la politique de la France en Afrique et ailleurs. Dans le numéro de décembre 2015, une comparaison entre l'état d'urgence en métropole et le quotidien de nos militaires dans nos anciennes colonies, l'analyse des positions du FN sur la Françafrique...

♦ **Carnets de la décroissance**, Aderoc, Pallières, 30140 Thoiras, www.objectiondecroissance.org. L'Association des Rencontres de l'Objection de Croissance lance un trimestriel de réflexion d'une bonne centaine de pages, avec un premier numéro faisant le lien entre la question climatique et la décroissance. Si les critiques et les constats sont bons, les propositions sont améliorables : appeler à la grève de l'économie, c'est bien, encore faudrait-il expliquer ce qui n'est pour le moment qu'un slogan.

♦ **Passerelle Eco**, Corcelle, 71 190 La Chapelle-sous-Uchon, asso@passerelleco.info. Dans le numéro 59 de janvier 2016, un excellent reportage sur ce qui se passe sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, comment y aller, comment y vivre... et toujours nombre d'annonces d'écologie en devenir.

Boissons végétales - Fait "maison"

Voici quelques recettes végétales à faire soi-même, pour le plaisir des papilles et le bien de la digestion.

Les laits végétaux

Autant pour le petit déjeuner que pour certains gâteaux, les laits végétaux sont une alternative aux laits animaux, que ce soit pour des questions de goût ou de régime alimentaire. Pas compliqué à faire soi-même, ce sera plus économique et plus écologique (moins d'emballage et un produit plus frais).

1^{re} méthode de fabrication : pour obtenir rapidement un lait de riz, d'avoine, de millet etc., délayez deux cuillerées à soupe de « crèmes » en poudre (farines précuites que l'on trouve dans les magasins bio) avec 1/2 litre d'eau et les faire cuire à feu doux quelques minutes. Vous pouvez aussi mettre une cuillère à soupe de purée d'amandes ou de noisettes et de l'eau dans votre mixer et ce sera prêt en quelques instants.

2^e méthode plus économique : rincer 100 grammes de céréales (orge, quinoa, riz, avoine, millet...), puis les mettre à tremper entre 12 heures et 24 heures dans un litre d'eau. Ensuite, les mixer et les faire cuire quelques minutes à feu doux, puis filtrer. Rajouter un peu d'huile et de sucre pour le goût si vous aimez. Pour faire un lait de soja, prendre du soja jaune et non du vert. Avec des fruits secs : pour 100 grammes d'amandes ou de noisettes, laisser tremper entre 12h et 24h dans un litre d'eau, enlevez les peaux, mixer et filtrer. Vous pouvez réutiliser la pulpe de fruits pour des pâtisseries.

Seul inconvénient : ces laits ne se conservent qu'un jour ou deux, car ils ne sont pas stabilisés comme les laits du commerce.

► *Pour aller plus loin : Laits et yaourts végétaux faits maison, Anne Brunner, éditions La Plage*

Le kéfir de fruits

Les grains de kéfir sont composés de bactéries et de levures. Ils permettent la fabrication d'une boisson pétillante, dont la recette est très ancienne et légèrement alcoolisée. Le kéfir a des effets bénéfiques sur la digestion. La boisson fermente grâce à la combinaison agrume - fruit sec - sucre. N'utilisez pas d'objets métalliques (cuillères etc.), les grains seraient perturbés.

Pour 2 litres d'eau non chlorée, ils vous faut :

2 cuillerées à soupe de grains de kéfir rincés dans une passoire en plastique, 2 cuillerées de sucre complet ou semi complet, de préférence biologique, des fruits secs (figues, raisins, abricots ou autres), un citron (biologique) coupé en rondelles (ou un autre agrume), des épices : cannelle, menthe...

Laisser macérer 3 jours dans le bocal recouvert d'une gaze. Une température de 20 à 30° est idéale. Puis filtrer et mettre en bouteilles.

Les bouteilles de limonade du commerce conviennent très bien, parce qu'elles permettent d'évacuer les gaz de la boisson fermentée. Vous pouvez les mettre au réfrigérateur pour que la boisson soit rafraîchissante.

► *Plus de détails sur : http://www.cfaitmaison.com/kefir_fruits/boisson.html*

Le kombucha

C'est à partir d'une mère (qui ressemble à la mère de vinaigre) que vous pouvez fabriquer votre kombucha. Cette boisson se fabrique de manière similaire à celle du kéfir.

Pour un litre de boisson :

Préparer un thé vert ou un thé noir : avec 1 cuillerée à soupe de thé, pour un litre d'eau bouillante. Laisser infuser au moins 20 minutes. Rajouter 70 g de sucre blond biologique, soit deux cuillères à soupe. Verser dans un bocal. Il est impératif de laisser complètement refroidir, avant de pouvoir ajouter la mère de kombucha. Mettez la couche de couleur la plus claire exposée vers le haut, la couche la plus sombre vers le dessous.

Pour redynamiser la mère de kombucha, vous pouvez la laisser tremper un quart d'heure dans du vinaigre de cidre biologique avant de la mettre dans le thé. Recouvrir d'une gaze. Une température de 20 à 25° est idéale. Le kombucha n'a pas forcément besoin de lumière. Au bout de 8 à 10 jours la boisson est prête. Filtrer et verser dans une bouteille ayant un joint en caoutchouc (limonade) et conserver au maximum une semaine au réfrigérateur. Les souches de kéfir et de kombucha se récupèrent auprès d'individus, sur les réseaux de dons.

► *Pour plus d'informations : <http://www.cfaitmaison.com/kombucha/kombucha-intro>*

Si vous voulez contribuer et m'aider pour cette rubrique sur l'écologie pratique et les savoir-faire, n'hésitez à me faire part de vos expériences : Michel Scrive, 5, rue de la Paix, 93500 Pantin, mishelu@riseup.net



Environnement



Suivons l'exemple des trains espagnols

En Espagne, le taux d'occupation des rames de l'AVE (le TGV espagnol) n'était que de 60 % fin 2012. Le 8 février 2013, la RENFE (la SNCF espagnole) a décidé de baisser le prix de 11 % en moyenne, complétant avec des offres promotionnelles. Résultat un an après : le taux d'occupation a progressé de 20 % pour atteindre 75 %. Le trafic aérien intérieur a baissé de 16 % (-438 000 voyageurs) particulièrement sur la liaison Barcelone-Madrid et, cerise sur le gâteau, cela a permis d'augmenter les recettes de 4,5 %. Tout bénéfice.

Loi biodiversité : des avancées et de gros reculs

Le 26 janvier 2016, le Sénat a voté le projet de loi "pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages". L'agence française de la biodiversité (AFB) devrait voir le jour dès la promulgation de la loi. Regroupant divers acteurs agissant sur l'environnement, elle doit servir d'appui aux aménageurs du territoire. Bémol : les chasseurs n'en feront pas partie et gardent leur autonomie.

Quelques avancées sont à noter, comme la taxation de l'huile de palme. La France devra également ratifier le protocole de Nagoya contre la "biopiraterie" (qui lutte contre le pillage sans contreparties des savoirs traditionnels et des ressources génétiques par les firmes pharmaceutiques, agroalimentaires et cosmétiques). Par ailleurs, les échanges des semences traditionnelles seront autorisés.

Néanmoins, les lobbies des industriels, agriculteurs et chasseurs ont réussi à s'imposer : le chalutage en eau profonde (qui dévaste les fonds marins) sera autorisé, de même que la chasse des mammifères en période de reproduction. Quant aux pesticides néonicotinoïdes (connus pour leurs ravages sur les pollinisateurs, et plus généralement sur la santé et l'environnement), ils ne seront finalement pas interdits.

Le principe de pollueur-payeur est de mise : tout aménageur devra réparer les dégâts environnementaux en créant des zones de compensation, ou en payant une équivalence financière. L'inquiétude que cela ne conduise à une financiarisation de la nature et ne facilite la mise en œuvre de grands projets destructeurs de l'environnement est grande. Introduite sous la pression du lobbying d'une filiale de la banque CDC, la notion de "réserve d'actifs naturels" est d'ores et déjà dénoncée par plusieurs organisations, dont Attac. L'inefficacité des processus de compensation, régulièrement pointée du doigt, pourrait encore se dégrader avec cette loi. La loi devra être votée définitivement en seconde lecture pour être adoptée. (GD)

Tampons hygiéniques pollués

Début 2015, une étude réalisée en Argentine montre que 85 % des tampons hygiéniques présentent une pollution au glyphosate, le principal principe actif du Round-up de Monsanto. C'est l'utilisation de coton traité avec ce pesticide qui est la cause de la pollution. Une étude réalisée par le CHU de Montpellier a montré que 43 % des analyses urinaires de femmes utilisant des tampons présentent des traces de ce pesticide. Une pétition a alors été lancée pour demander aux marques de tampons d'indiquer la composition de leurs tampons. 65000 personnes ont signé cette pétition. 60 millions de consommateurs a ensuite relayé ces inquiétudes en demandant à Tampax, Always, Nett, Vania et Nana de réagir. Le syndicat professionnel Group'hygiène a finalement apporté des précisions en septembre 2015, confirmant la présence de coton... mais sans indiquer l'origine de ce coton. La revue de consommateurs indique qu'il existe des tampons bio : Natracare et Organyc. La pétition continue... et a atteint les 200000 signatures en janvier 2016.

Interdiction des pesticides ?

En 2008, le Grenelle de l'environnement avait prévu de réduire l'usage des pesticides de 50 % si possible dans un délai de dix ans... donc d'ici 2018. Pour le moment, cela n'en prend pas le chemin car le gouvernement n'ose pas prendre des mesures d'interdiction. Pourtant le public y est prêt. Un sondage réalisé en avril 2015 pour le compte d'Agir pour l'environnement indique que 84 % des sondés sont pour l'interdiction dans les grandes surfaces (hyper-marchés et jardinerie). Seulement 10 % sont contre.

» Hautes-Alpes

Le Rallye Monte Carlo, aberration d'un autre âge

Le rallye Monte Carlo se poursuit de plus belle en 2016 sur les petites routes des Hautes-Alpes, avec une innovation qui devrait réjouir tout bon multimillionnaire anti-écologie : le "pack hélicoptère" qui permet de devancer les automobiles afin de les regarder passer sur plusieurs points de la course. Alors que nous devons diviser au plus vite par quatre nos émissions de gaz à effet de serre pour survivre, les organisateurs ont décidé de multiplier les nuisances sonores et les pollutions de CO₂. Mais puisqu'on vous dit que c'est bon pour la croissance !





Faut-il payer une taxe si on ne produit plus de déchets ?

De plus en plus de personnes se lance dans le défi de produire moins ou pas de déchets ménagers. Est-il alors possible de ne pas payer les taxes ou redevances qui relèvent du service d'enlèvement des ordures ? Zéro Waste a étudié la législation. On peut demander une exonération à deux conditions : d'une part, prouver que l'on n'utilise pas les services de ramassage, d'autre part prouver que l'on respecte la législation sur l'élimination des déchets pour ceux qui restent (pas de pollution ni dégradation des milieux et autres effets nocifs). Comme cela suppose de ne pas utiliser les services collectifs d'une déchetterie, c'est très difficile à obtenir : il faut composter les déchets alimentaires, rapporter les emballages ou objets usés aux magasins qui ont payé une écotaxe sur l'objet, revendre directement ses déchets à un récupérateur... Si l'un-e d'entre vous arrive à avoir cette exonération, merci de nous le faire savoir.



» Calanques

Boues rouges en Méditerranée

Depuis 1966, une canalisation relie l'usine d'alumine Alteo de Gardanne (Bouches-du-Rhône) à la Méditerranée. S'y évacuent des boues rouges qui contiennent arsenic, uranium, thorium, mercure, cadmium, titane...

L'usine Alteo fournit 1200 tonnes par jour d'"alumine de qualité" destinés aujourd'hui pour l'essentiel à la confection des écrans plats à cristaux liquides et aux tablettes tactiles. 400 personnes travaillent sur le site.

Depuis le début, les biologistes, dont Alain Bombard à l'époque, ont dénoncé ces rejets toxiques. Outre la présence de métaux lourds, la présence d'uranium et de thorium fait que ces boues présentent un taux de radioactivité de 750 Bq/litre...

Ces rejets sont illégaux depuis que la France a adopté la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre les pollutions, en 1976. En 1995, vingt ans après, Corinne Lepage avait donné jusqu'au 31 décembre 2015 (20 ans de délais supplémentaires !) pour que l'usine se mette en conformité avec la loi. Le 25 décembre 2015, la préfecture des Bouches-du-Rhône a accordé un nouveau sursis à l'usine.

Depuis 2012, cette canalisation se trouve dans le nouveau parc national des Calanques, à 250 mètres de profondeur, et chaque jour ce sont des centaines de tonnes de produits toxiques qui continuent à être déversées.

La préfecture justifie la dérogation au nom de l'emploi...



Vue aérienne de l'usine

D.Grandemange

» Cévennes

40 ans après, la pollution minière tue

La région d'Anduze a connu une exploitation minière intensive de zinc et de plomb notamment, jusqu'en 1971. En 2011, l'Etat français révélait aux habitant-e-s que la région était gravement polluée, leur recommandant d'éviter de se baigner et de pomper de l'eau potable. La région concernée, qui compte 6000 habitants, détient un nombre de cancers et de pathologies anormalement élevés. Pour le moment, l'Etat refuse de réaliser une enquête épidémiologique pour établir un lien officiel entre ces décès et la pollution. Le problème est "plus important que celui des incinérateurs qui rejettent de la dioxine", estime André Picot, toxico-chimiste. (Source : Alain Renon et Bernard Nicolas, Pièces à conviction", France 3, 20 janvier 2016).

L'association Générations Futures a décidé de porter plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui, blessures involontaires et pollution des eaux. Elle compte effectuer des prélèvements sur place pour caractériser le niveau d'exposition des habitants et cherche des fonds pour l'aider dans cette tâche. *Générations Futures*, 179, rue Lafayette, 75010 Paris, tél : 01 45 79 07 59, www.generations-futures.fr.

Vélo(rution)



Casques inefficaces

Une nouvelle étude réalisée au Canada, portant sur les cyclistes hospitalisés entre 2006 et 2011 (soit 3690 personnes) montre qu'il n'y a aucune différence entre le nombre de personnes blessées à la tête dans les provinces où le casque est obligatoire et celles où il ne l'est pas. L'étude montre que 87 % des blessures qui ont nécessité une hospitalisation ne concernent pas la tête et que 75 % des blessés sont de sexe masculin. L'étude conclut que c'est avant tout le comportement du cycliste qui est déterminant (les femmes ont une conduite plus prudente) et le choix des itinéraires (mieux vaut emprunter des pistes cyclables ou des routes et rues tranquilles). (*Le Devoir*, 12 novembre 2015)

Pousser mémé sur un vélo...

Depuis 2012, à Copenhague, existe un service de location de rickshaw pour proposer des sorties au grand air pour des personnes âgées. Les pilotes sont bénévoles, les véhicules sont entretenus par la municipalité. Depuis, l'initiative a été reprise dans une douzaine de pays et un site (en anglais) vous explique comment vous y prendre pour démarrer un tel service dans votre ville : <http://cyclingwithoutage.org/>



Ole Jassow

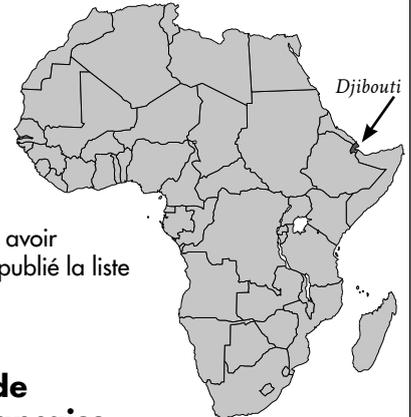
Joyeux Noël françafricain à Djibouti

À l'approche de la prochaine élection présidentielle prévue en 2016, la dictature djiboutienne fait le ménage dans l'opposition, tandis que la diplomatie française regarde ailleurs.

Omar Guelleh, qui règne sans partage sur le pays depuis déjà 15 ans, avait promis de laisser la place à la fin de son troisième mandat. Mais on le sait, il n'y a que les imbéciles et les démocrates qui ne changent pas d'avis. Pour faire passer la pilule plus facilement, le pouvoir a entrepris un nettoyage pré-électoral avec des méthodes plutôt expéditives. Le 21 décembre 2015, la garde présidentielle a encerclé et tiré à balles réelles sur les participants à une cérémonie religieuse de la communauté Yonis Moussa du clan des Issa, dont sont issus plusieurs opposants. Selon la Ligue djiboutienne des droits humains (LDDH), on compte au moins 62 morts ou disparus (probablement jetés en mer), 52 blessés et 13 arrestations. Plus tard dans l'après-midi, plusieurs responsables de la coalition de l'opposition Union pour le salut national (USN) ont également été violemment attaqués au domicile de l'un de ses dirigeants. Les policiers ont tiré sans sommation, blessant gravement le Président de l'USN Ahmed Youssouf, atteint par plusieurs balles, le député de l'opposition Saïd Houssein Robleh (secrétaire général de la LDDH) et l'ancien ministre Hamoud Abdi Souldan, tandis que les autres membres présents étaient violemment tabassés.

Dans un premier temps, les blessés ont été admis aux urgences de l'hôpital militaire français Bouffard, tandis que les militaires djiboutiens encerclaient le lieu. Alors que l'ambassadeur de France, Serge Mucetti, alerté par l'Association pour le Respect des Droits Humains à Djibouti (ARDHD) avait donné des gages quant à la sécurité des opposants, il a finalement imposé au médecin général de faire sortir Saïd Houssein Robleh, qui a été

immédiatement arrêté. Plusieurs militants, dont le président de la Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme, ont été inculpés depuis pour avoir dénoncé le massacre et publié la liste des victimes.



L'indignation très "sélective" de la diplomatie française

Le régime d'Omar Guelleh tire sa force et ses ressources de la position stratégique de Djibouti dans le golfe d'Aden pour de nombreux pays (renseignement, sécurisation du transport maritime, "guerre contre le terrorisme" en Somalie...). Il accueille la plus grosse base militaire française, mais aussi les troupes des États-Unis, et bientôt de la Chine, ainsi que des navires militaires russes, japonais ou encore ceux de l'opération européenne de lutte contre la piraterie. Il sait donc qu'il n'a pas grand-chose à craindre des réprimandes éventuelles de la "communauté internationale", laquelle en effet est restée "discrète", comme le note une dépêche de RFI (24/12). Seuls les USA ont fini par "condamner" les violences et appelé à la libération des opposants arrêtés. L'UE n'y a vu qu'"un défi pour les autorités" et la France s'est contenté d'exprimer son "inquiétude", ce qui, en langage diplomatique officiel, constitue le plus bas niveau de réaction. Autant dire que les droits du peuple djiboutien n'ont pas fini d'être sacrifiés sur l'autel de la realpolitik.

Une chronique de : Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



Equateur : fin de la déforestation ?

Le 19 mai 2015, le gouvernement d'Equateur annonçait un record de reforestation avec 580 000 arbres replantés en une journée. Record battu le 14 janvier 2016 avec cette fois 647 250 arbres de deux cents espèces différentes plantés par 44 000 personnes, ceci devant les contrôleurs du



Guinness Book ! Mais au-delà de la communication qu'en est-il ?

A l'arrivée au pouvoir de Rafael Correa, en 2006, l'Equateur connaissait une déforestation rapide (1,7 % de forêt en moins chaque année). Le nouveau président a promis que la fin de la déforestation d'ici la fin de son troisième mandat en 2017. Il est peu probable que cela soit le cas, car les 647 250 arbres n'occupent que 20 kilomètres carrés. La forêt occupait 145 000 km² (51,2 % du territoire) en 2013. En baisse de 2500 km² par an.

Enfin replanter est sans doute une bonne chose, mais cela ne permet pas de restaurer la diversité de la forêt originale. Il n'est replanté que 200 espèces différentes... alors qu'on en connaît 16 000 dans la forêt amazonienne.

Les riches pillent de plus en plus la planète

Les inégalités augmentent sans cesse. En 2015, 62 individus possèdent autant que les 50 % les plus pauvres. En 2010, il fallait aller jusqu'à 388^e plus grande fortune pour égaler la moitié la plus pauvre. Alors que le patrimoine de la moitié la plus pauvre a diminué en cinq ans de 41 %, celle des 62 les plus riches a augmenté de 44 %. Ils se partagent 1760 milliards de dollars. Ce sont 53 hommes et seulement 9 femmes. Il y a quatre Français dans ces 62 : Liliane Bettencourt (10^e, 40,1 milliards), Bernard Arnault (13^e, 37,2 milliards), Patrick Drahi (57^e, 16 milliards) et Serge Dassault (62^e, 15,3 milliards). La moitié des 62 vivent aux États-Unis, 16 en Europe, aucun en Afrique. Selon le magazine *Forbes*, il y a 1826 milliardaires dans le monde (dont 197 femmes). 536 vivent aux États-Unis, 482 en Europe, 213 en Chine, 90 en Inde, 88 en Russie...



Climat



De la neige par hélicoptère

La durée de l'enneigement étant de plus en plus courte, les stations de sports d'hiver ont installé de plus en plus de canons à neige... mais que faire lorsque même la nuit, il ne gèle plus, ce qui, de fait, rend ces canons inopérants ? Cet hiver, des stations n'ont rien trouvé de mieux que de transporter de la neige des faces nord aux faces sud, par camions et par hélicoptère. Ainsi Saint-Foy-Tarantaise s'est fait livrer 100 tonnes de neige par hélicoptère le 27 décembre 2015 (photo). Alors que l'on parle de lutter contre le réchauffement climatique, il serait peut-être temps de se poser des questions sur la consommation énergétique des stations de ski !

COP21

♦ **Pas de justice sociale.** L'idée que les efforts demandés devaient respecter les droits humains et le respect des peuples les plus démunis a été évacuée de l'accord.

♦ **1,5°C.** Les pays concernés par la montée des eaux ont obtenu que soit fait mention de la limite de 1,5°C dans le texte final : "l'objectif est de rester en-dessous de 2°C et si possible de 1,5°C". Mais vu l'absence totale d'engagements concrets, c'est purement de la littérature. Pour le moment les experts tablent sur une hausse de 2°C d'ici 2050 et entre 3°C et 6°C d'ici 2100. L'Europe vient de passer un hiver à +3°C, ce qui augure mal de l'avenir.

» Education populaire

Climats intérieurs

Les membres de Singuliers Collectifs sont allés, dès octobre 2015, à la rencontre de treize habitants de Vannes (Morbihan) et du Pays de Redon (Ille-et-Vilaine) pour recueillir leurs ressentis, leurs vécus, leurs "climats intérieurs" autour du sujet du réchauffement climatique. En quoi se

sentent-ils directement concernés... ou pas ? Quelles inquiétudes, quels espoirs portent-ils ? "Ma grand-mère disait qu'on fait partie

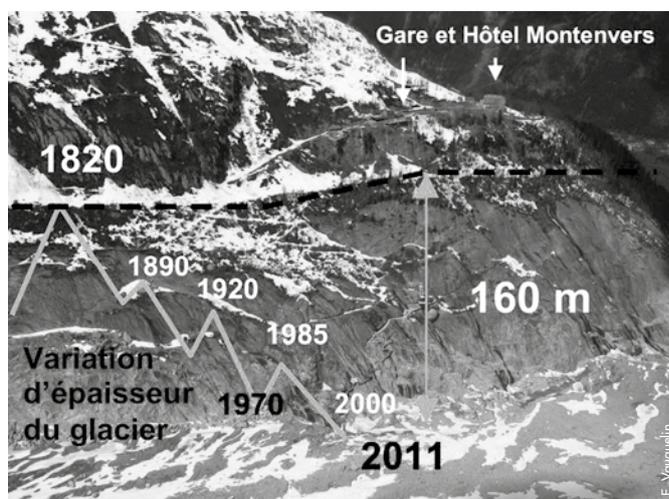


d'un tricot et qu'on ne sait pas quelle maille on est", explique Elisabeth, l'une des personnes rencontrées. "Quand une maille lâche, tu peux avoir un trou. Maintenant, faut ret tricoter ce qu'on a détricoté dans notre planète". Pour en savoir un peu plus et éventuellement soutenir ce projet, rendez-vous sur www.facebook.com/singulierscollectifs ou www.bulbinmorbihan.fr

» Alpes

Disparition des glaciers

Depuis 1990, 30 des 160 glaciers du massif des Ecrins ont disparu. Selon l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, les apports en neige en hiver ont peu évolué, mais par contre, les conditions estivales ont énormément évolué : la durée de fonte a augmenté d'un mois au printemps et d'autant en automne. Cela s'accélère et se manifeste à des



altitudes de plus en plus élevées. La température moyenne des glaciers alpins sur cette période a augmenté de 1,5 °C. A ce rythme, tous les glaciers en dessous de 3500 mètres d'altitude devraient avoir disparu d'ici 2100. A Chamonix, la Mer de glace sous le Monteverns, a déjà reculé de 2 km depuis 1850 et devrait avoir disparu d'ici 2040.

» Hérault

Contre une antenne 4G

Nous avons reçu l'information qu'à Montbazin, dans l'Hérault, un collectif s'est formé afin de lutter contre l'implantation dans la commune d'une nouvelle antenne 4G sur le complexe sportif. Les Contacts communiqués sont les suivants : Annie Favier-Baron, annie.baronfavier@sfr.fr, tél. mobile (!) : 06 85 56 75 96 ou Aurélien Daloz, aureliendaloz@gmx.fr, tél. mobile (!) : 06 38 95 55 31. Est-ce bien cohérent ?

» Electro-hypersensibilité

Appel de médecins

Il est grand temps que les autorités sanitaires françaises reconnaissent l'électro-hypersensibilité comme un sujet majeur de santé publique, estime un groupe de médecins et de soignants qui constatent "une augmentation dramatique de maladies graves et chroniques" chez leurs patients. Ils constatent "souvent une corrélation dans le temps et dans l'espace, entre l'apparition de ces troubles et le début de l'extension de l'irradiation par des ondes électromagnétiques, dans des cas comme l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile dans les environs du domicile ou du lieu de travail du patient, l'utilisation intensive d'un téléphone portable, l'utilisation d'un téléphone sans fil de type DECT à domicile ou au travail." Selon eux, "les champs électromagnétiques semblent donc pour partie expliquer l'apparition de ces troubles". On peut consulter l'intégralité de cet appel en rentrant en lien avec l'association Une Terre Pour Les EHS, 25, rue du Glissoir, 04200 Sisteron, www.uneterrepourlesehs.org. Les professionnels de santé peuvent le signer en écrivant à justine.arnaud@michele-rivasi.eu

Santé

agri-bio



SAÔNE-ET-LOIRE : JOURNÉE BIODIVERSITÉ 13 mars

Thème de l'année : "Soyons tous jardiniers de notre avenir". De 10h à 18h à Mâcon, MJC Héritan, 24, rue de l'Héritan.

Organisé par le Comité Attac Mâcon, 17, place des Tulpiers, 71000 Mâcon, local.attac.org/71/.

décroissance, transition



HAUTE-GARONNE : RÉALISEZ VOTRE CABAS EN MASSETTE 12-13 mars

Pour découvrir une vannerie accessible à tous et tresser un cabas. A Sengouagnet. Renseignements et inscriptions : patriciabran-geon@gmail.com, www.liensdemains.fr

énergies



GENÈVE : NEUVIÈME ANNÉE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour participer : Paul Roulland, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.org

LYON : 5 ANS DE CATASTROPHE À FUKUSHIMA 12 mars à 13h30

Maison des passages, 44, rue Saint-Georges, Lyon 5^e, M^o Saint-Jean. Présentation de l'accident et des conséquences jusqu'à aujourd'hui, lecture d'un texte de Svetlana Alexievitch sur Tchernobyl, débat sur le contexte international du nucléaire.

Nos voisins lointains 3-11, 33, rue Royale, 69001 Lyon, nosvoisins311@gmail.com

environnement



NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence.

Contact : reclaimthezad@riseup. Informations : www.reclaimthefields.org ou http://zad.nadir.org.

LOZÈRE SÉJOURS DE VACANCES POUR LES 6 À 17 ANS

L'association Le Merlet propose des séjours dans son centre de vacances, dans les gorges du Tarn :

- 6-7 ans : artistes en herbe (7-16 juillet), voyage au pays des minuscules (17-23 juillet), curieux de nature (24-30 juillet), la cabane extraordinaire (31 juillet-6 août), cro-magnon dans les gorges du Tarn (7-16 août), la p'tite vadrouille (17-20 août).
- 9-11 ans : enquête de nature (tout l'été 7 jours), chercheurs en herbe (tout l'été, 14 jours), mystères et sortilèges (7 au 16 juillet), l'arbre à cabanes (17-26

juillet), la nature fait son cirque (27 juillet-5 août), les mystères de Blanquefort (6-15 août), la fabrique à spectacles (11-20 août)

- 11-13 ans : objectif kayak (tout l'été, 7 jours), entre ciel et terre (3-9 juillet, 7-13 ou 14-20 août), trêve de balivernes (6-16 juillet), A faune, à flore, à fond (17-26 juillet), le plein de nature (27 juillet-5 août), sur la route du cirque (6-17 août).
- 14-17 ans : entre ciel et terre (10-23 juillet ou 24 juillet-6 août)

Programme complet : Association Le Merlet, 200, rue Pelet-de-la-Lozère, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél : 04 66 85 18 19, www.lemerlet.asso.fr

DRÔME CENTRE DES AMANINS

Le centre agroécologique des Amanins propose de nombreux rendez-vous en ce début d'année :

- 5 et 6 mars : psychologie et coopération. Nous nous interrogerons sur l'écologie relationnelle, notre désir de faire ensemble, d'avoir de bonnes relations avec nos proches, nos collègues, nos amis et sur la façon dont nous pouvons nous occuper de cela.

- 14 au 17 mars : stage accompagnateur de la mutation, organisé par l'École de la nature et des savoirs : comment être facilitateur de l'écomodernité.
- 17 au 20 mars : pause partagée avec Pierre Rabhi, découverte du vivre ensemble, apprendre les uns des autres, écouter...

Programme complet : Centre des Amanins, quartier Les Rouins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com

NUCLÉAIRE 5 ANS APRÈS FUKUSHIMA 30 ANS APRÈS TCHERNOBYL



EDITION

- **Franckushima** de Géraud Bournet, Lutopiquant éditions. Essai graphique sur la catastrophe de Fukushima. Sortie le 11 mars, franckushima.com
- **Tchernobyl, le nuage sans fin...** BD réalisée par Ming avec l'Association Française des Malades de la Thyroïde. Sortie le 11 mars, asso.thyroide@gmail.com
- **Traverser Tchernobyl**, de Galia Ackerman, Editions Le premier parallèle. Sortie le 17 mars galia.ackerman@gmail.com

FILM

- **At(h)ome** d'Elisabeth Leuvrey. D'une zone désertique irradiée aux faubourgs d'Alger. Prod. Les Écrans du Large. Projection dans toute la France. <http://lesecransdularge.fr>
- **Volodarka**, docu-fiction de Nathalie Vannereau, dans un village à côté de Tchernobyl. Prod. Les films du rhizome. Projection dans toute la France. contact@lesfilmsdurhizome.com
- **L'idée atomique** film court de Noémi Lefebvre. YouTube à partir du 11 mars 2016. noemi.lefebvre64@gmail.com
- **A Bure pour l'éternité**, documentaire de Sébastien et Aymeric Bonetti. Projection dans toute la France. sebastien.bonetti@hotmail.fr
- **Canon des petites voix**, documentaire de Kamanaka Hitomi. Première, vendredi 11 mars à 20 h. Maison de l'Arbre Montreuil. e.shoji36@gmail.com

THÉÂTRE

- **Tchernobyl for ever**, d'après le Carnet de Voyage de Alain-Gilles Bastide. mise

en scène : Stéphanie Loïk. 18 mars 2016 : Scène nationale de Fort-de-France, Martinique, du 26 au 30 avril 2016 : Anis Gras - Le Lieu de L'autre, 94110 Arcueil. lastrada.cguizard@gmail.com

- **Acteurs réacteurs** de Alain Persat. Adaptation, lecture et jeu : Maxime Carasso et Cécile Peyrot, le 11 mars à 18 h 30 : L'écomotive, 2, place des Marseillaises, à Marseille, le 17 mars à 18 h : Université de Rennes. Puis tournée en Bretagne, denis.guenneau@wanadoo.fr
- **Putain d'usine**, un spectacle en appartement de Laurent Grappe. Première le 26 mars 2016 à 19 h, 7, av. Henri-Barbusse 69100 Villeurbanne, suite de la tournée : grappelau@gmail.com

ÉVÈNEMENTS

- **Fukushima night**, films, expositions, danse, débat... 11 mars de 19 h à 24 h, Maison de l'Arbre Montreuil, brut-de-beton@orange.fr
- **...Tchernobyl, Fukushima...** Expositions, films, théâtre... Du 23 mars au 3 avril. Point névralgique : Ancien musée de peinture Place de Verdun, Grenoble, www.blog.sndn38.info
- **C'est la fête, vous êtes irradiés**, Expositions, festin de thon, bataille navale... Point névralgique : le bar Au Nakamal 21, 21 rue Félix-Broche, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, du 9 mars au 5 avril, lili.spontex@yahoo
- **24 h accordéonistiques et poétiques**, du samedi 26 mars à 14 h au dimanche 27 mars à 14 h au Premier Théâtre International Paysan Autonome Ephémère, 18, rue de la Mairie, 60112 Maisoncelle-Saint-Pierre, cie.cyrene@wanadoo.fr
- **Coordination Haute-Loire**, 18 évènements dans tout le département du 11

mars au 26 avril, REN 43, contact@ren43.org

- **Coordination Moselle**, évènements dans tout le département du 11 mars au 26 avril, reipard@wanadoo.fr
- **La Réaction en chaîne**, le 26 mars de 10 h à 11 h, tous les 50 km, sur les ponts d'autoroute de Paris à Avignon, www.chainehumaine.fr
- **1000 Grues**, 11 mars à 10 h, OMS Genève Suisse, remise de 5000 grues en origami à Mme Chan, secrétaire générale de l'OMS. Envoi des grues d'ici le 11 mars à SOL'ID, 24, rue Montbrillant, CH 1201 Genève. www.1000grues.ch
- **Suite in/oubli/able**, à propos de mémoire et d'oubli de Marguerite Duras. Du 21 au 27 mars, Maison/Atelier, 92, avenue Gambetta, 81000 Albi. Une semaine en séquences créatives. contact@art-tchan.fr
- **Iran, Israël : vers un Moyen-Orient sans armes nucléaires ?** Le 30 mars à 20 h, salle Conchon, rue Léo-Lagrange, à Clermont-Ferrand. Conférence de Patrice Bouveret, journaliste, afps.pdd@gmail.com

EXPOSITION

- **Murmures de fantômes** de Alexandra Fontaine. Installation sonore pour cent visages en suspension, le 11 mars : Jardins, rues et maisons avoisinants la Maison de l'Arbre à Montreuil. alexandra.fontaine@wanadoo.fr
- **Irradiée**, un triptyque de Chantal Legendre, du 11 mars au 26 avril. Librairie Ephémère, 6, rue du Majou, 46300 Gourdon. Un visuel par jour soit 46 créations avec commentaires de Jean-Jacques M'U, jjm.u.abceditions@gmail.com

Programme complet : www.brut-de-beton.net ou <https://www.facebook.com/groups/977646358962204/>

Maison de la consommation et de l'environnement, 48, boulevard Magenta, 35 000 Rennes, tél : 02 99 30 35 50, www.mce-info.org

femmes, hommes, etc.



YVELINES : PLEURE MA FILLE... 9 mars à 20h15

à l'Espace Jean-Racine de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 15, rue Ditte (à 200m de la gare RER), projection du film "Pleure ma fille, tu pisseras moins" de Pauline Horvitz, sur la construction du genre. Participation libre.

Association Paroles en action, <http://78470.free.fr>

ISÈRE

TERRE VIVANTE

Le centre Terre vivante propose de multiples stages tout au long de l'année :

- Cette année, je démarre un potager bio (2-3 avril, 9-10 avril, 28-29 avril, 6-8 mai)
- Identifier les auxiliaires au jardin (28-29 mai)
- Créer sa forêt-jardin (17 au 21 octobre)
- Cultures sur buttes (2-3 avril)
- Jardiner sans dépenser (18-19 juin, 3-4 septembre)
- Mon jardin de poche (16-17 avril, 12-13 mai, 25-27 juillet)
- Produire ses graines (10-11 septembre)
- Greffer et soins au verger (12-13 mars)
- Taille douce des arbres fruitiers (15-16 mars)
- Aménagements vivants au jardin (2-3 avril)
- Je crée et j'entretiens une mare naturelle (24-25 septembre)
- Osons les fleurs au jardin (10-11 septembre)
- Boutures, marcottes et compagnie (17 septembre)
- Connaître et soigner le sol (5 mars, 19 mars, 1er octobre)

- Concevoir et mettre en place son potager (15 mai)
- Des semis sans souci (12 mars, 9 avril)
- Je démarre mon rucher familial (28-29 mai, 18-19 juin, 9-11 août, 27-28 août)
- J'élèverais bien des poules (24-25 septembre)
- Cosmétiques maison aux plantes du jardin (10-11 septembre)
- Potions maison pour petits bobos (25-26 juin)
- Conserves du jardin (16-18 septembre)
- Cuisiner bio, c'est facile (15 mai, 18 septembre)
- Cuisine crue (11-12 juin)
- Photo-macro nature (21-22 mai, 27-28 août)
- Vannerie en jonc, chapeau ! (14-16 septembre)
- Vannerie sauvage (17-18 septembre)
- Mettre en place un jardin éducatif (11-15 avril + 20-23 septembre + 20-21 octobre)
- Journée portes ouvertes le 16 mai 2016.

Inscription : reservation@terrevivante.org
Terre vivante, domaine du Raud, 38710 Mens, tél : 04 76 34 36 35, www.terrevivante.org

HAUTE-GARONNE CAFÉS AGITA TERRE

- 4 mars à 20 h 30, la coopération dans la nature : des primates qui co-opèrent, avec Marie Bourjade
- 1^{er} avril à 20 h 30, la coopération dans l'agriculture, avec Aris Kephaliacos
- 1^{er} mai la coopération dans le travail, 14 h-20 h 30. Demi-journée festive avec disco-soupe, siestes intelligentes,

concert, conférence gesticulée, débats, en lien avec le Réseau Saliariat de Toulouse.

- 3 juin à 20 h 30, la coopération dans l'éducation, avec Philippe Meirieu et Agnès Ciarapica.

A la Maison de la Terre, café associatif et culturel, 7 rue des Hospitaliers, 31370 Poucharramet. Organisé par l'association 3PA, tél. : 05 61 08 11 30, association3pa.wix.com.

LA FÊTE EST FINIE

Film de Nicolas Burlaud sur les politiques d'aménagement urbain au prix d'une exclusion des classes populaires, en particulier avec Marseille 2013 "Capitale européenne de la culture".

- le 4 mars au Lycée autogéré de Paris, et débat avec Jean-Pierre Garnier,
- le 23 mars à l'école d'architecture de Marseille.

Informations sur <http://lafestestfinie.primitiivi.org>.

GENÈVE - HAUTE-SAOVIE CINERGIES 21

L'association Cinergies 21 propose différents stages :

- Initiation à la permaculture (19-20 mars, 2-3 avril, 25 avril-2 mai)
- A la rencontre des plantes sauvages comestibles (18 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre)

- La couture simple et efficace (14 mars, 4 avril)
- Introduction à l'apiculture (10 demi-journées)
- Collectivités florissantes (mise en place de projets collectifs) (27 juin, 12 septembre)

Programme complet : Cinergies 21, 36, rue Sonnex, CH-1218 Le Grand-Saconnex, tél. : 00 41 76 367 03 23, www.cinergies21.ch

BOSNIE MARCHES POUR LA PAIX

Chaque année depuis 2005 en juillet, a lieu une marche pour la paix entre Nezuk et Sebrenica sur le chemin emprunté par la colonne des hommes qui ont du fuir Sebrenica devant l'avancée des troupes serbes. Elle a rassemblé 8000 marcheurs en 2015, en majorité des jeunes de toute la Bosnie, mais aussi de la diaspora, avec des participants d'une dizaine de pays, y compris de Serbie. D'autres "petites" marches sont également organisées à

d'autres moments par l'association Solidarité Bosnie.

- 10-21 mai. De Tuzla à Split en passant par Nezuk, Sebrenica, Sarajevo, Mostar.
- 8-10 juillet. Un départ est organisé de Genève, avec un groupe (80 marcheurs en 2015) de France, Suisse et Italie, avec logement chez les habitants.

Inscription auprès de Solidarité Bosnie, Maison des associations, 1205 Genève, www.solidarite-bosnie.ch, info@solidarite-bosnie.ch, tél. : 022/321 63 14 ou 076/349 36 06.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR FORMATION À LA NON-VIOLENCE

L'Institut de formation du Mouvement pour une alternative non-violente de Méditerranée propose des stages de formation toute l'année. Les prochains :

- 17 et 18 mars 2016 : Analyse de pratique dans le travail éducatif et social à Chateaux-Arnoux (Alpes de Haute-Provence)
- 28 et 29 mars 2016 : Éducation et

non-violence à Meyrargues (Bouches-du-Rhône)

- 18, 19 et 20 avril et 24, 25 et 26 octobre : Théâtre-forum et approches pédagogiques dynamiques à Puyricard (Bouches-du-Rhône)
- 28 et 29 avril : Professionnels et parents pour l'éducation à Meyrargues (Bouches-du-Rhône)

IFMAN-Méditerranée, 4, avenue de Saint-Bonet, 04350 Maljail, tél. : 04 86 89 22 86, ifman.med@no-log.org

FILMS, SPECTACLE, CULTURE



RHÔNE : 27^e FOIRE AU MIEL ET AUX PRODUITS BIOLOGIQUES

19 mars de 14h à 20h et dimanche 20 mars de 9h à 19h

Salle St Exupéry, à Chazay-d'Azergues, 52 exposants. Grand parking gratuit. Tri sélectif des déchets. Buvette et repas bio. 9 conférences et 5 animations.

www.alterninfo.org Tél : 04 78 43 02 19

PAIX



ROUEN : COMMENT JE M'INFORME EN RESTANT LIBRE ?

1^{er} mars

Café de la non-violence : comment améliorer notre information auprès de sources alternatives, diversifiées et croisées ? Suivi d'un ciné-débat autour du film "Le Chili, la défaite d'un dictateur". Quels rôles jouent les outils de communication modernes dans l'action non-violente ? A la Brasserie Paul, 1 place de la Cathédrale, de 18h15 à 19h45 puis reprise à 20h30.

Organisé par le MAN-Normandie, 10 impasse Gustave-Guéville, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville, tél. : 02 35 96 52 64, man.normandie@nonviolence.fr, www.nonviolence.fr.

SOCIÉTÉ, POLITIQUE



LOZÈRE : ZONE D'ÉMANCIPATION POLITIQUE 12 et 13 mars

À Florac. Deux journées d'échanges et de réflexion dans un esprit subversif et joyeux, avec des éditeurs, des auteurs, des revues, des conférences, tables rondes et débats, des projections de documentaires...

Collectif Vent debout 48, tél. : 04 66 47 13 42.

CHARLEROI : L'IMPOSSIBLE NEUTRALITÉ 18 mars

La troupe belge Groupov monte sur scène pour témoigner de ce que l'on ne peut plus "dévoiler" dès lors que l'on a vu. La tragédie palestinienne est au cœur de ce spectacle marquant créé par Raven Ruëll et Jacques Delcuvelierie. A 20h30 aux Ecuries, Charleroi.

Infos : www.ancre.be.

santé



RHÔNE : AMALGAMES DENTAIRES, VOTRE SANTÉ EN DANGER !

1^{er} avril 2016

à 20h30, Salle de l'Orangerie, à Chazay-d'Azergues, avec le Docteur Thierry SANDRETTO.

www.alterninfo.org Tél : 04 78 43 02 19

silence



LYON : EXPÉDITION DE SILENCE Jeudi 17 et vendredi 18 mars

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.

VIENNE : SILENCE, ON CAUSE ! Jeudi 24 mars, à 20h30.

Salle de la Solidarité [près de la Poste], 86340 Nouaillé-Maupertuis. Lecture-débat autour du thème de la Revue Silence du mois. Partage convivial de petits plats faits maison, bio et local.

Odile et Bernard Branciard, odile.branciard@orange.fr, tél. : 05 49 55 19 01.

vélo



PARIS : VÉLORUTION 5 mars

Départ place de la Bastille à 14h
<http://velorution.org/paris/vlr/>

RHÔNE FORMATIONS FORUM RÉFUGIÉS

- 8-9 mars, les fondamentaux de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile
- 22 mars, conflit syrien et enjeux régionaux. Mieux comprendre pour mieux accueillir.

A Villeurbanne. Inscriptions : tél. : 04 37 57 19 85, formation@forumrefugies.org

» Agir ensemble

■ **Haute-Loire** près de la vallée de l'Allier, polyproduction, élevage caprin sur 18 ha cherche associés pour développer projets à plusieurs. Nous sommes un couple, la trentaine, installé depuis un an sans DJA ni PAC, en recherche d'autonomie (alimentaire, énergétique) et de liberté. Notre petite ferme à la capacité d'accueillir au moins deux personnes de plus et nous souhaitons partager ce projet de vie avec quelqu'un dans un esprit paysan d'entraide et de sobriété. *Lara et Nicolas, La Ferme Allant Vers... Le Bénédicte, 43380 Saint-Austremoine, tél. : 04 71 74 89 28.*

■ **Gard.** Devenez acteur de la transition énergétique en prenant des parts à 100 € pour la mise en place d'un toit solaire sur la Grange des Prés à Barjac. Ce projet est réalisé en lien avec Enercoop-Languedoc-Roussillon sur un site appartenant à Terre de Liens. *SAS Voilà l'Soleil, Le Prével ouest, Landes, 30630 Montclus, tél. : 09 65 02 05 79, sasvoillalsoleil@gmail.com*

■ **Alpes-de-Haute-Provence.** En 2016, Radio-Zinzine renouvelle ses émetteurs, ce qui

représente un gros investissement. Cette radio libre qui émet depuis 1981 lance donc un appel à souscription pour réunir 24 000 €. *Radio Zinzine, 04300 Limans, info@radiozinzine.org*

» Vivre ensemble

■ **Brest.** Projet d'habitat groupé pour 8 foyers en cours de création. Maisons passives avec des matériaux responsables. *Contactez-nous pour plus d'infos à locatichedevilles@gmail.com*

» Emploi

■ **Doubs.** L'association loi 1901 : CLAJ Ferme pédagogique de la Batailleuse en AB et centre d'accueil, recrute un-e responsable du fournil : 2 fabrications de pain/semaine, fabrication de biscuits et livraisons. Four à bois. Équipe de 13 personnes en autogestion. Attendu : autonomie, professionnalisme, capacité à prendre des responsabilités, polyvalence. Annonce complète : www.claj-batailleuse.fr. CDD Temps plein au SMIC. *CLAJ, rue de la fontaine 25370 Rochejean, tél. : 06 27 74 06 62, claj-batailleuse@wanadoo.fr*

» Immobilier

■ **Seine Maritime.** Cherche repreneurs clos normand Haute-Normandie réhabilité en lieu de vie, d'accueil, de stages, 15 couchages + camping possible sur terrain 1,3 ha en partie constructible. Maison 120 m² au sol, 2 app. privés + 3 chambres + dortoir + maison annexe 12 m² + salle d'activités 35 m² + atelier + charretterie, chemin d'accès privatif, mares, potager, fleurs, fruitiers. Village tous commerces et école à 1 km. Nombreuses possibilités d'extension, 270 000 €. *Précisions et photos : www.maison-mia.com, cf n°278/79, Annie Aubrun, tél. : 02 35 56 65 53.*

■ **Haute-Garonne.** Vends maison 400 m² (très grande pour moi) à terminer, située dans petit village à 68 km au sud de Toulouse (Anan, 31230). 10 pièces, 2 cheminées + 2 conduits de cheminées, four à pain, phyto-épuration, 230 m² de plain-pied. Terrain d'environ 2000 m² (potager, arbres et petit ruisseau). Pas de mitoyenneté. Travaux à prévoir. Epicerie bio, boulanger bio, agriculteurs bio dans le secteur. Biocoop à 40 km. 175 000 €. *Tél. : 05 61 94 41 28, montamat31@gmail.com*

Annonces

■ **Gard.** Vendons grande maison de village, jardin arboré et terrain constructible 6000m², à St Hippolyte-du-Port, piémont cévenol. Proche centre ville, vue dégagée. Peut convenir pour collectif ou chambres d'hôtes. *Contact : 04 34 88 61 50.*

» Divers

■ Donne collection de Silence disponible à Clamart (Hauts-de-Seine), jpmoreau351@orange.fr

■ Offre collection de Silence de février 2002 à décembre 2009, contre frais de port. *Contact : 0049-69 78 80 97 60, berengere.branciard@free.fr*

Gratuités : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



Richard DAMORET

Un éclairage sur les compteurs communicants Linky

ERDF va réaliser entre 2016 et 2021 le remplacement de 90 % de nos anciens compteurs par des Linky. Beaucoup d'interrogations circulent sur ce compteur et nous essayons ci-dessous de faire le point.

CES COMPTEURS ÉLECTRIQUES FONT partie du réseau de distribution, donc appartiennent, sauf exception, aux collectivités territoriales, et sont gérés par ERDF (1). Leur installation est gratuite, ce que contestent certaines associations (Next-Up, Que Choisir ?) qui pensent que des modifications notoires sont apportées aux abonnements pour financer les travaux de remplacement. ERDF affirme qu'il n'en est rien : le coût de l'installation (5 à 9 milliards pour 35 millions de compteurs) (2) serait ensuite compensé par des économies réalisées dans la gestion du réseau, et dans la réduction des fraudes et vols d'électricité.

LES AVANTAGES DU COMPTEUR

Pour ERDF, cela permet le changement de puissance, l'ouverture et la fermeture en 24 heures des compteurs lors des déménagements. Les facturations seront faites sur la base de données réelles et non plus estimées, ce qui évitera les rattrapages de facture ou les trop payés. Cela devrait permettre d'améliorer les diagnostics de pannes.

Pour le consommateur, il peut choisir de bénéficier de statistiques lui permettant une meilleure connaissance de sa consommation. Cela ne lui fait pas

faire d'économie, mais peut faciliter l'étalement de sa consommation (notamment dans l'optique où nous aurons des tarifs plus différenciés liés à la variabilité de la production des renouvelables ou pénalisants en pointe de consommation). Cela peut l'amener à changer certains comportements, à changer de puissance (ce sera gratuit), à faire jouer la concurrence. Si vous faites le choix de vous lancer dans la production électrique, par exemple avec du photovoltaïque, vous pouvez mesurer votre production avec le même compteur que celui qui mesure votre consommation. Ces arguments font que des associations qui travaillent sur la transition énergétique, comme Négawatt, sont favorables à ce nouveau compteur.

DES DANGERS DIFFICILES À APPRÉHENDER

Des associations (3) alertent sur la dangerosité des champs que dégageraient ces compteurs à leur proximité, mais également le long des câbles électriques du fait de l'utilisation de courants porteurs en ligne (CPL). Il est certain que ces CPL existent en amont du compteur (pour le relevé automatique), mais, par contre, pas sûr qu'ils existent en aval si vous n'optez pas pour des fonctionnalités comme de pouvoir mettre en

(1) ERDF : Electricité Réseau Distribution France.

(2) La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) avait estimé le coût de généralisation de Linky, aux 35 millions de foyers, à 8 à 9 milliards d'euros alors qu'ERDF estime officiellement ce coût à 5 milliards.

(3) Par exemple : http://www.robindestoits.org/Les-effets-nocifs-des-compteurs-intelligents-reconnus-Maison-du-21e-Siecle-13-11-2013_a2103.html



route une machine, un thermostat... à distance. Ils n'existent pas de manière continue (quelques secondes par jour selon ERDF).

Avec 200 000 compteurs Linky installés, la région de Lyon est une région test depuis 2010. Nous avons donc contacté différentes personnes pour connaître leur avis (4) et collecté une trentaine de réponses : aucune n'a observé de variation dans ses factures, aucune n'a ressenti de variations au niveau des ondes électromagnétiques et une seule a utilisé les fonctionnalités du nouveau compteur pour participer à un programme d'économie d'énergie. Evidemment, ceci ne prouve pas l'innocuité du compteur.

Nous avons sollicité l'association Next-Up qui nous a envoyé de nombreux dossiers... mais qui s'est avérée incapable de nous indiquer des personnes qui auraient des problèmes avec ce compteur. Nous sommes entrés en contact avec une journaliste indépendante qui nous a mis en relation avec une personne dont le témoignage est intéressant : cette personne, électrosensible, ascensoriste de métier, a remarqué qu'elle souffrait plus dans les immeubles équipés du Linky. C'est la proximité des compteurs sur les paliers d'immeuble qui lui pose problème.

Il est donc probable que cela n'arrange pas la situation pour les personnes électrosensibles... mais pour le moment, il semble que cela ne soit sensible qu'à proximité du compteur.

Les CPL créent un champ électromagnétique, comme tous les courants électriques alternatifs, dont l'intensité diminue rapidement avec la distance : il est indétectable à 2,5 m du compteur et à quelques centimètres des câbles électriques. Ces CPL sont déjà utilisés depuis plusieurs dizaines d'années par ceux qui ont des tarifs heures creuses (5).

QUELQUES MESURES DE PRUDENCE

Il n'existe, à priori, aucun moyen pour s'opposer à leur installation. ERDF se contente de

remplacer le compteur existant. Si celui-ci est proche de vos chambres, vous pouvez essayer de demander qu'il en soit éloigné, mais vous allez devoir batailler au niveau administratif : ce sont généralement des sous-traitants pressés qui font ce genre de travaux et cela aura un coût.

Si vous avez des problèmes d'électrosensibilité, avec le compteur Linky ou avec d'autres émissions électromagnétiques sur votre réseau électrique, la solution passe par l'installation de câbles blindés (6).

D'AUTRES INCONVÉNIENTS QUE POUR LA SANTÉ ?

Selon l'ADEME, 30 millions de compteurs communicants augmenteront la consommation nationale d'électricité de 0,3 à 0,4 térawattheure (7) par an, soit 0,07% de notre consommation.

Du fait de la présence d'électronique, ils auront sans doute une durée de vie moindre que les actuels compteurs (certains avancent un remplacement tous les quinze ans).

Comme ils peuvent mesurer des données plus précises, certains craignent que cela puisse servir à surveiller leur vie privée. Ce qui ouvre d'autres débats...

Michel Bernard et Jean-Louis Gaby ■

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré un autre nouveau compteur : le Gazpar, développé par Engie pour la consommation de gaz. Comme là nous n'avons pas de fil électrique, ce compteur devrait émettre sur les mêmes longueurs d'ondes que les téléphones portables pour faciliter les relevés à distance. Peut-être plus dangereux !

(4) Nous avons utilisé une liste de 3000 sympathisants du Réseau Sortir du nucléaire, donc des personnes sensibles à la question énergétique.

(5) Les témoignages sur des sites d'électrosensibles parlent beaucoup de wifi, téléphones portables, antennes relais, box internet... et de craintes pour le Linky, mais pas de cas concrets !

(6) Ils sont en vente notamment dans les magasins d'informatique.

(7) TWh = térawattheure = milliards de kWh.



L'âme des simples : soin par les plantes sauvages

Rencontre avec Florence Huvet et Nathalie Portaz, agricultrices de plantes médicinales dans la vallée de Quint, créatrices de la marque *L'âme des simples* qui propose des huiles essentielles à vocation thérapeutique, des macérations, des hydrolats. Elles transmettent également leur savoir à travers des stages délivrés par l'association qu'elles ont créée : "Les sorcières du Vercors".



Toutes les photos : Neuvaco

Depuis 2009, Florence et Nathalie ne font rien comme les autres. Elles développent leur propre savoir-faire, s'inspirant principalement de méthodes artisanales et ancestrales (cueillette manuelle, récolte à la faucille...). La distillation se fait essentiellement à l'ancienne dans un alambic à feu nu en cuivre.

La pratique médicale mise en avant par ces agricultrices de plantes sauvages fait le lien entre l'univers, le monde et la nature. Leur recours à des techniques traditionnelles et ancestrales rapproche leur façon de travailler de celle des guérisseurs et des chamans.

Les Sorcières du Vercors

Les Tourettes, 26150 Vachères-en-Quint

Tél : 06 63 07 42 23, lessorcièresduvercors@yahoo.fr

Stages "*Oser faire, oser être*"

Du 20 au 24 avril 2016

Ou du 24 au 28 août 2016

A l'ancien Monastère de Sainte-Croix (Drôme, près de Die)

14 ateliers différents, 16 intervenant-e-s
Autour de la cueillette des plantes, de

leur transformation, de leurs vertus, mais aussi danse africaine, qi gong, yoga, relaxation, dessin, photo, chant, percussions, mots...

Stage "*Plantes et partages*"

Du 10 au 12 juin 2016



Lucile Leclair



Lucile Leclair

▲ Colette en pleine récup' chez Monoprix

Les invendus de supermarché ne comptent pas pour des prunes

Des confitures avec les invendus de supermarché. Il fallait y penser. Colette Rapp rattrape in extremis les fruits et légumes prêts à vaciller dans le puits du gaspillage alimentaire. En France, sur 10 tomates produites, seules 6 sont mangées, les autres jetées. Reportage à Romainville (Seine-Saint-Denis).

COLETTE PASSE TOUT SON TEMPS EN cuisine. À tel point que sa grand-mère se demande "si elle a bien fait de lui apprendre à faire des confitures". Après 7 ans d'études - du droit et une école de commerce - cette grande perche de 28 ans s'active matin et après-midi derrière ses chaudrons fumants. Les fruits, elle va les chercher elle-même. Pour cela, pas besoin de se hisser sur la pointe des pieds ou de grimper à l'échelle. Colette a développé une technique de cueillette un peu particulière.

"Rien ne se perd, tout se transforme". Colette le dit, Lavoisier avait raison. C'est du moins ce qu'elle explique aux supermarchés prêts à balancer leurs caquettes de fruits invendus. "Un tiers de la nourriture mondiale est jetée, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À Paris, les camions arrivent en flux tendus depuis Rungis. Ils abreuvent les grandes surfaces de produits frais et des tonnes de fruits comestibles finissent à la poubelle".

Pommes, bananes, fraises, courges, abricots... Colette les recueille dans une cuisine à Romainville à

côté du métro Porte des Lilas, un orphelinat pour fruits abandonnés. "Je leur donne une seconde chance".

GLANEUSE URBAINE

Ses premiers pas de glaneuse urbaine, la jeune femme les a faits voici deux ans avec Disco Soupe. "L'association distribue des soupes gratuitement dans la rue sur fond de sono. Vient qui veut, étudiant, SDF ou bobo". L'ambiance lui plaît, Colette danse sur les basses du DJ et rejoint vite les organisateurs qui récupèrent les invendus de supermarché. Un monde s'ouvre à elle, celui du gaspillage alimentaire et de l'agro-industrie.

À l'époque, Colette travaille dans un organisme d'aide au retour à l'emploi en région parisienne. "J'allais au Mac Do et je mangeais des tomates en hiver". Avec Disco Soupe, elle comprend que "l'écologie et le social sont indissociables, que le système actuel et sa dérive productiviste casse autant l'humain que l'environnement". Son contrat terminé, elle décide de lancer une entreprise. Avec une



Lucile Leclair

◀
A la réception du Monoprix, dans le bureau de droite à gauche : Abdel, Colette, Abdelhak et Madlyna

ambition, saisir l'opportunité du gâchis de nourriture pour embaucher des gens en difficulté.

Derrière ses petites lunettes rondes, Colette nous parle de son activité avec les yeux qui pétillent. Elle sort un carton rempli de ses dernières inventions. Et des bâtonnets pour goûter. "Butternut- citron vert", "pêche-kiwi-banane"... Sa recette préférée ? "Tomate-raisin-gingembre", sans hésiter ! La semaine dernière, elle a concocté 300 pots avec deux salariés en insertion. "Ces deux personnes ont été embauchées par Baluchon, une cuisine solidaire qui joue le rôle de couveuse dans ma création d'activité : ils m'hébergent dans leurs locaux et me proposent de travailler avec leurs salariés." Pour lancer cette phase-test en janvier 2014, Colette a décroché un financement de France Active et un autre du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. "Je prévois de créer une entreprise sociale et solidaire en août 2016, si l'étude de faisabilité s'avère concluante."

Tandis que les papilles en redemandent, l'esprit doute un instant : "Et le risque sanitaire des fruits récupérés ?" Colette sourit : "il n'y en a aucun". La brunette se veut rassurante, "Je trie ce qu'on me donne, j'en retire 15% en général. Je ne prends que des fruits mûrs ; ils sont chauffés jusqu'à ébullition, ce qui élimine les bactéries. Je les mets en pot selon le processus de fabrication classique". L'an dernier, Colette a suivi un CAP en cuisine avec les cours du soir de la mairie de Paris.

"JE NE PEUX PAS M'ENGAGER SUR UNE GAMME DE CONFITURE"

Le seul pépin, dans le métier qu'elle s'est créé : "Je ne sais jamais par avance ce que le supermarché va me donner". Colette intercepte les invendus et n'a aucune visibilité sur ce qu'elle va ramener dans son filet de pêche. "Je fais le pari que le client accepte de changer ses habitudes".

Pour l'instant, elle écoule sa production dans des marchés ou lors d'événements. Le but à

terme : "vendre en supermarché des pots de confiture préparée avec le stock d'aliments que le supermarché n'a pas écoulé". La boucle est bouclée. La nouvelle loi en vigueur devrait être un bon terreau pour enraciner cette initiative. Le 21 mai 2015, les députés ont adopté un amendement qui oblige les supermarchés de plus de 400 mètres carrés à céder gratuitement leurs invendus à une structure solidaire.

Un choix qui peut être interrogé : les chaînes de supermarché peuvent-elles devenir partenaires des structures d'économie sociale et solidaire ? Ou faut-il créer ailleurs les leviers pour changer la société ? Colette a choisi de travailler avec les supermarchés en amont - récupérer les invendus - et en aval - leur revendre les confitures -, pour "toucher un large public". La jeune femme ne se méprend pas pour autant sur les effets dévastateurs de ces géants de l'agro-industrie, malbouffe, écrasement des paysans, marges démesurées, *Les coulisses de la grande distribution* avaient déjà été observées de près par Christian Jacquiau.

La sauveuse de fruits oubliés a déposé sa marque de confiture, "Re-belle". Comme "rebelle au gaspillage, rebelle au délit de faciès qui exclut les carottes à deux pattes, rebelle aux incinérateurs de déchets toujours plus grands..." Colette est intarissable. Récemment, elle est allée à Londres rencontrer "une fille qui fabrique des chutneys à partir d'invendus". Lors de la Cop 21, elle a vendu ses pots de confiture. Avec un discours bien rôdé : "Le traitement des aliments jetés consomme du carbone - transport, incinération... La FAO estime que la nourriture non mangée produit 3,3 milliards de tonnes de CO₂ dans le monde, ce qui équivaut environ à la moitié des émissions de gaz à effet de serre des États-Unis. Si nous produisons moins de déchets, nous pouvons diminuer notre empreinte écologique".

Lucile Leclair ■

■ Coordonnées :
colette@confiturerebelle.fr



HK et les Saltimbanks, musiciens "d'une espèce non protégée"

Le dernier album de HK et les Saltimbanks en appelle aux "rallumeurs d'étoiles". De poétiques cousins des "explorateurs d'alternatives" de Silence, n'en doutons pas. Une parenté qui méritait bien une rencontre...

SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS HK, VOUS connaissez peut-être "On lâche rien", la chanson phare de toutes les manifestations. HK, de son vrai nom Kaddour Hadadi, écrit, chante et s'engage depuis ses 15 ans. Il forme plusieurs groupes (1) avant de réunir celui des "Saltimbanks" en 2009. Et verse dans son hip-hop d'origine de savoureuses doses de reggae, de châabi algérien, de chanson française, d'accents latinos. Quatre albums (2) et une longue suite de concerts de solidarité : Alternatiba, rassemblements anti-nucléaires, les expulsés squattant la place de la République à Paris, le camp de migrants de Norrent Fontes vers Calais, les Arcelor-Mittal de Florange...

Nous rencontrons donc HK, à Lyon, en octobre 2015, juste avant son concert au Transbordeur. Un homme étonnement calme, à une heure du déchaînement d'énergie du concert. Qui parle, non de lui, mais des causes qui lui tiennent à cœur.

"TOXICOMANES ACCROS À LA CROISSANCE"

"Pour moi, la déclaration de Patrick Le Lay sur "le temps de cerveau disponible", ça a été une clé. Elle m'a

rendu évident le fait que, oui, bien sûr, les dirigeants ne veulent pas de gens qui pensent, de façon éclairée. Ils veulent des gens qui consomment. Et donc notre société repose là-dessus, sur la fabrication de consommateurs."

"Aujourd'hui, si on était trop solidaires, ou trop fraternels, ou juste humains, on nous explique que ça serait grave car on perdrait des points de croissance ! (...) La surface de la planète est finie, les ressources sont finies, nous faire croire qu'on vit dans une croissance infinie, c'est le plus grand mythe de l'époque moderne, qui alimente la compétition entre les nations. On devrait être à la recherche d'équilibres, et non de croissance. Equilibre entre les besoins et les ressources, équilibre dans les partages, équilibre entre les peuples."

"SANS HAINE, SANS ARME ET SANS VIOLENCE"

A la facilité des postures de va-t-en-guerre, HK choisit celle, plus exigeante et courageuse, de la non violence. Il nous invite dans le Panthéon des figures qui l'inspirent : Malcom X, Martin Luther King, Gandhi mais aussi Bob Marley qui chantait "War" et dont il suit un peu la voie : "j'ai choisi un chemin qui est

(1) D'abord Juste Cause, puis Piece of Salam et enfin Ministère des Affaires Populaires (MAP) qui sera Révélation du Printemps de Bourges 2006

(2) *Citoyen du Monde* en 2011, où l'on trouve l'emblématique "On lâche rien" ; en 2012 *Les Temps Modernes* avec le titre "Indignez-vous" en hommage à Stéphane Hessel ; *Déserteurs* en 2014 qui reprend des titres du répertoire de la chanson française sur des mélodies châabi ; enfin *Rallumeurs d'étoiles* en 2015, dont le nom est inspiré par un vers de Guillaume Apollinaire.



Lenglet Christian

▲ Concert de soutien aux réfugiés le 10 octobre 2015 à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais)

celui de la poésie, des convictions, et je suis musicien, j'utilise des mots, pas des armes (...). Mon credo, c'est la non-violence. L'idée, c'est de tout faire pour être non-violent tant que c'est possible. A d'autres époques, j'aurais pu faire d'autres choix, mais aujourd'hui en France, on a mille et une choses à essayer sur ce chemin".

"TANT QU'Y A D'LA LUTTE Y'A D'LESPOIR"

HK commente l'incident hyper-médiatisé de la chemise arrachée au DRH d'Air France, en octobre 2015, lors d'une intervention des salariés, durant la réunion annonçant une restructuration accompagnée de 2900 suppressions d'emplois. "On est dans un système cannibale, qui détruit tout, qui annihile tous les acquis sociaux (...) Il s'agit d'un véritable rouleau compresseur qui écrase les gens. Et il faudrait leur reprocher de chercher à arrêter ce rouleau compresseur ? On aurait voulu qu'ils manifestent bien tranquillement, sans qu'on les voit ? (...) La réaction des salariés d'Air France, qui sont dans la survie, est naturelle. Ce sont les dirigeants qui ont entre leurs mains la violence ou la non violence."

Nous lui faisons remarquer sa place au carrefour de divers univers musicaux, et au croisement de luttes qui sont souvent séparées (écologistes, ouvrières, migrants...), parfois même opposées. Il nous répond par les Fralib. "Les salariés de Fralib, quand on a voulu fermer leur usine, ils l'ont occupée, ils se sont fait molester (d'ailleurs l'Etat français a laissé faire, comme c'est étrange...). Et puis ils ont créé une coopérative et repris l'activité. Mais ils n'ont pas refait comme avant (...) Non, ils ont décidé de relocaliser au maximum leurs approvisionnements, mis en place une filière bio, etc. Donc, c'est une lutte sociale qui se conduit de paire avec un souci de l'environnement, de l'écologie, du tissu économique local, qui cherche des

équilibres à tous niveaux. C'est un bel exemple à suivre, qui montre que tout va ensemble."

Et en effet, la lutte des Fralib est emblématique de la résistance ouvrière contre le capitalisme mondialisé. En mai 2014, après 1336 jours (!) de lutte, les salariés des ex thés Eléphant, près de Marseille, gagnent contre le géant Unilever et démarrent l'aventure d'une SCOP (3) orientée vers des infusions naturelles.

"NOS ÂMES SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE"

HK, saltimbank et nomade, est aussi très engagé auprès des migrants, étrangers, sans papier. Le souci de l'environnement traverse toutes ses chansons et inspire des titres comme "Fukushima mon amour" ou "Niquons la planète" (à prendre au second degré !). Ses combats foisonnent et convergent en une écriture poétique et percutante (4). "L'écriture, pour moi, ça n'a rien de naturel. Au début, quand tu écris des chansons, on ne t'accorde pas vraiment de considération, on ne te prend pas au sérieux. D'ailleurs moi-même, je me disais poète, mais sans y croire, plutôt par provocation. Donc il y a tout un chemin à faire pour se débarrasser des stéréotypes, des étiquettes. C'est là-dessus que je travaille, quand je peux faire encore quelques ateliers avec des enfants. A leur montrer que tout le monde a une histoire à raconter, et que donc tout le monde peut écrire."

Raconter pour témoigner, utiliser les mots pour faire avancer nos causes : nous sommes bien "sur la même longueur d'onde".

Danièle Gonzalez et Guillaume Gamblin ■

■ On peut retrouver HK et les Saltimbanks sur leur site internet www.saltimbanks.fr

(3) SCOP, Société coopérative de production.

(4) HK est aussi l'auteur de deux livres, chez Riveneuve. En 2012, *J'écris donc j'existe* puis *Neapolis* en 2014.



▲ En été, entre le quartier résidentiel arboré de Montréal (Québec) en bas et celui non arboré en haut, l'écart de température peut atteindre 6°C

En ville, l'arbre est notre meilleur ami

Les canicules vont être de plus en plus nombreuses et en ville, on observe des îlots de chaleur qui peuvent augmenter considérablement la température ambiante. De nombreuses municipalités ont commencé à agir pour essayer d'atténuer le phénomène.

DURANT LA CANICULE DE L'ÉTÉ 2003, EN banlieue parisienne les températures flirtaient en journée avec les 40°C. Dans certaines rues de Paris, il faisait jusqu'à 8°C de plus. Un phénomène que l'on appelle "îlot de chaleur". Cette différence de température est provoquée par l'accumulation de chaleur dans les bâtiments et dans les sols. Les écarts sont encore plus importants la nuit, jusqu'à 10°C d'écart, du fait de l'inertie.

Alors que la température mondiale a déjà augmenté de 1°C sur la planète et de 3°C dans les centres villes, et que les négociations actuelles ne laissent pas entrevoir une inversion de tendance, de nombreuses communes ont mis en place des programmes de recherche pour essayer d'atténuer ces effets d'accumulation de chaleur.

VILLE BLANCHE, VERTE ET BLEUE

Trois moyens d'action ont été identifiés : la possibilité de peindre en blanc les façades et les toits pour renvoyer la chaleur du soleil, le développement de zones vertes arborées soit en parc soit le long des rues, et la multiplication de la circulation des eaux en surface.

Les villes blanches des pays chauds sont bien connues et New York a, par exemple, développé un programme pour peindre les toits en blanc. Cela a toutefois un effet limité (1).

Il a aussi été tenté de végétaliser les toits et les façades. Là aussi, cela favorise bien une baisse de la température, mais c'est généralement coûteux et fragile.

Dans des écoquartiers comme la Confluence à Lyon, à Montaudran Aérospace à Toulouse, à Vienne (Autriche) ou Barcelone (Catalogne) des plans d'eau ont été prévus entre les immeubles (2), des écoulements d'eau de pluie sont maintenus en surface ou même dans le cas de Séoul, une autoroute a été détruite pour recouvrir une rivière enterrée.

Enfin, la troisième méthode consiste à planter de la végétation partout où c'est possible. Dans le damier de Barcelone, plusieurs grandes rues ont été piétonnisées avec plantation de végétation sur trois niveaux : herbe, arbustes, arbres. Des carrefours ont été transformés en petits parcs.

A Montréal (Québec), un programme de plantation d'arbres est en cours le long des rues qui en sont dépourvues. A Rennes, des essais de végétalisation ont été réalisés dans des cours intérieures... Plusieurs villes ont profité de l'installation du tramway pour végétaliser son parcours.

Les comparaisons entre ces différentes méthodes montre que c'est la plantation d'arbres qui est la plus efficace (le bénéfice peut atteindre 6°C) (3).

(1) C'est efficace pour le dernier étage de l'immeuble, mais moins pour l'extérieur : moins de 1°C de bénéfice au niveau de la rue.

(2) On peut s'interroger sur une autre conséquence de ces plans d'eau stagnante : le risque de pullulation des insectes porteurs de maladies tropicales comme le moustique tigre !

(3) Les arbres sont des feuillus, afin qu'en hiver, après la perte des feuilles, ils laissent passer un maximum de lumière et de chaleur au moment où c'est un bénéfice.



▲ Projet immobilier à Toulouse, quartier de Montaudran Aérospace

LIMITES D'ADAPTATION

Reste quelques problèmes : un arbre de grande envergure va mettre entre 25 et 50 ans pour atteindre sa taille adulte... avec le risque qu'entre temps, le climat ait tellement changé que l'arbre ne résiste plus. A Montréal, 10 % des arbres (les frênes) ont été attaqués par un parasite dont l'apparition est liée à la hausse des températures.

Les arbres sont efficaces mais sur une distance limitée : des thermographies montrent que l'effet s'estompe au-delà de 100 m.

Comment concilier la mise en place d'un réseau assez dense de végétation avec des arbres de grande taille, avec la volonté de densifier la ville et donc les bâtiments ? Cela passe principalement par la reconquête des espaces occupés par l'automobile en espaces verts : suppression de places de stationnement, diminution de la largeur des chaussées, piétonnisation de rues... (4). Il n'est guère envisageable de toucher au bâti.

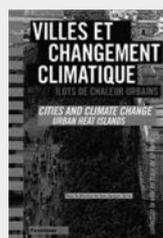
Marseille réalise un parc traversant tout un quartier (parc du vallon des Aygalades) (5). Rennes a adopté un plan d'occupation des sols qui prévoit de laisser en terres agricoles des parcelles proches du centre-ville ainsi que des zones de loisirs pour limiter les aller-retour à la campagne le week-end et donc limiter l'usage de la voiture.

Pour densifier à la fois le nombre de personnes et le nombre d'arbres, pas mal d'écoquartiers en construction misent sur de grands immeubles insérés dans des zones de verdure. L'équilibre reste encore à trouver car plus les immeubles sont hauts, plus ils consomment de l'énergie (ascenseurs, surpresseurs pour l'eau...).

Faute d'arriver à contrôler notre consommation et donc nos émissions de gaz à effet de serre, nous sommes condamnés à réfléchir à l'adaptation à la chaleur. Les solutions testées dans différentes villes sont assez efficaces dans

La climatisation, facteur d'injustice sociale

Avec ces pointes de chaleur, de nombreux bâtiments sont maintenant équipés de climatisation, particulièrement les immeubles de bureau. Or, la climatisation — qui consomme beaucoup d'énergie — en rejetant la chaleur intérieure vers l'extérieur contribue à augmenter les effets d'îlots de chaleur. Dans les logements neufs, les normes actuelles permettent, par une bonne isolation, de se passer de la climatisation, ce qui n'est pas le cas dans les bâtiments plus anciens. Or, le renouvellement d'une ville étant très lent, à chaque canicule, les plus riches s'équipent de climatisation au détriment des plus pauvres qui eux récupèrent cette chaleur supplémentaire (6).



Villes et changement climatique Îlots de chaleur urbains

sous la direction de Jean-Jacques Terrin

Ce livre conçu à partir d'une rencontre internationale entre chercheurs dans ce domaine, présente des initiatives prises dans les villes de Barcelone, Lyon, Marseille, Montréal, Nantes, Rennes, Rome, Stuttgart, Toulouse et Vienne. On pourra y trouver des données chiffrées précises sur les différentes techniques blanches, vertes ou bleues. Il est clair que nous n'en sommes encore qu'au début des recherches, mais cela ouvre la réflexion sur de nombreuses autres pistes de recherche. Une bonne introduction pour ceux et celles qui s'intéressent à l'urbanisme de demain et à cette question climatique.

Ed. Parenthèses (Marseille), 2015, 288 p. 22 €

les nouveaux quartiers, mais elles restent limitées dans les zones déjà urbanisées... à moins d'avoir le courage de commencer par y supprimer la voiture individuelle.

Michel Bernard ■

(4) Mais comme les nouvelles constructions intègrent des parkings en sous-sol, le plus souvent, cela compense la perte de places de stationnement en surface. C'est notamment ce qui se passe à Lyon.

(5) A la place d'une ancienne gare de triage.

(6) Marseille a prévu dans le nouveau quartier Euroméditerranée, que climatisation et chauffage soient assurés par un réseau de chaleur qui capte ou rejette la chaleur directement en mer. Mais seules les villes côtières auront cette possibilité. Et comme toute solution de haute technologie, on peut s'inquiéter de la durabilité de telles installations.

"Ne ressent le malheur des pauvres que celui qui fait partie de leur terre", dit l'artiste syrien Nizar Ali Badr. C'est pourquoi il utilise des galets du mont Saphon, dans sa région de Lattaquié, pour raconter les histoires de son peuple. Il a appris pour cela "l'alphabet des pierres" pour figurer tant la vie quotidienne que la guerre ou l'exil. Ses œuvres ne sont pas destinées à être vendues.



"Comment puis-je vivre dans le futur avec tant de souvenirs ?"

Naïla Mansour (1) vit en France depuis un peu plus d'un an. Elle nous parle de son pays d'origine la Syrie, de la révolution, de l'horreur de la répression, de la guerre, de l'exil. Un éclairage poignant sur le conflit en cours.

Silence : Comment s'est passé pour vous le début de la révolution et du conflit ?

Naïla Mansour : Je suis née à Damas dans les années 70 et j'y ai vécu la majorité du temps. J'ai soutenu une thèse en sciences du langage à Paris de 1997 à 2004, puis je suis retournée à Damas. La Syrie est un pays très fragmenté. Nous sommes une mosaïque confessionnelle, sociale, économique... Il n'y a pas le même vécu entre Damas et l'est du pays notamment.

Lors du déclenchement de la révolution, j'étais à Damas. Les manifestations de 2011 ont été réprimées de façon inouïe. Il y a eu de la prison, de la torture. L'horreur de ce qui se passait, me venait par le son des bombardements et par les récits de prisonniers. J'ai des ami-e-s qui ont été arrêtés et qui sont mort-e-s sous la torture. Je n'ai pas vécu personnellement de telles scènes, mais, à cinq kilomètres de chez moi, il y avait des attaques chimiques.

Des amis ont vu tant de morts qu'il n'était plus possible d'en calculer le nombre, on calculait la dimension des fosses communes, à Douma. Dans le camp de Yarmouk, assiégé par le régime, à trois kilomètres de la ville, la population a subi la famine extrême. "On a commencé à manger de la cire pour l'épilation pour

calmer la faim des enfants" m'a-t-on dit un jour. Ils cueillaient aussi de l'herbe, non comestible, terriblement amère, sur le sol.

J'ai vu de près les populations déplacées de Homs à Damas. On s'est mobilisé pour les gens sans logement, qui avaient tout perdu. En 2012, on a commencé à subir des explosions à Damas. De qui venaient-elles ? Des rebelles, comme on nous le disait, ou du régime pour mobiliser la population contre les rebelles ?

Comment la vie se poursuit-elle dans un pays en guerre ?

Damas est devenue une ville morcelée. Il y avait d'incessants barrages coupant les rues. Malgré cela, l'enseignement continuait. Dans les régions rebelles autour de Damas, les services publics étaient fermés : écoles, administrations... Les civils qui étaient restés sur place, car ils n'avaient pas assez d'argent pour partir, ou bien par volonté de résistance, vivaient donc sans plus aucun service public, parfois sans électricité.

Les villes rebelles étaient assiégées, rien ne pouvait y rentrer ni en sortir.

Il y avait aussi ce qu'on appelait les "exécution de terrain". Cela signifie qu'on peut tuer une personne sur

(1) Naïla Mansour est un pseudonyme.



simple présentation de sa pièce d'identité, à un contrôle ou un barrage. S'il est originaire d'une ville rebelle, il peut être fusillé sur place.

Le régime agit par son armée d'une part, par ses milices d'autre part, ses "comités locaux", loyaux au régime qui les arme. Ces derniers ne sont pas officiels. Ils peuvent tout se permettre. Ils sont composés essentiellement de personnes peu éduquées, violentes, de voyous, à qui on donne un salaire pour y participer.

La réalité dans les autres villes est plus atroce qu'à Damas.

Si un opposant chrétien, ou druze, ou alaouite est détenu, il n'est pas aussi torturé qu'un sunnite. Il a moins de risques d'être tué. Cela vient d'une volonté de ne pas mobiliser les minorités contre le régime, de les garder loyales. On a confessionnaliser le conflit. Les minorités nient cette réalité, car ils n'ont pas ce sentiment d'écrasement.

Parlez-nous de la répression...

Dans toute la Syrie, environ 50 000 personnes sont mortes sous la torture. Les corps ne sont pas rendus aux parents, mais seulement les papiers et les effets personnels. "On a enterré la pièce d'identité d'untel", disent les familles...

Dans une cellule prévue pour 1 ou 2 personnes, il peut y avoir 30 personnes. Certains meurent, suffoquent. L'hygiène est terrible, et on les affame. On n'enlève pas les cadavres tout de suite, on les laisse plusieurs jours. Beaucoup deviennent fous, certains se laissent mourir. Ça fait partie de la torture.

Parfois, il y a des échanges de prisonniers rebelles contre des prisonniers du régime. Les témoignages sont... indicibles. On m'a raconté des histoires de gangrènes, de jambes d'éléphant, avec une odeur terrible, et les autres prisonniers enroulaient la jambe dans une couverture et pressaient pour faire sortir le pus.

À quel moment la résistance civile et non-violente s'est-elle transformée en lutte armée et comment cela s'est-il produit ?

L'armement des rebelles a commencé fin 2011 (autant que nous sachions). A partir de là, il y a eu une répression inouïe du régime. Cela dépend des régions. A Damas et alentours, les rebelles ne pouvaient pas être armés au départ, car c'est plus contrôlé que les régions frontalières. Puis l'armement est devenu la règle dans toutes les régions rebelles. A Dar'a, au sud, à la frontière avec la Jordanie, les armes circulaient plus facilement, ainsi qu'à l'ouest de Homs, par la frontière avec le Liban. Le caractère aléatoire des assauts dans ces régions, avec les viols des filles, etc, ont poussé les gens à s'armer pour se défendre.

Fin 2011, les déserteurs de l'armée du régime risquaient leur vie, ils étaient condamnés à mort.

Hussein Harmouch, un grand déserteur, a annoncé aux médias la fondation de l'*Armée syrienne libre*, en invitant tous les déserteurs à le rejoindre. Je pense qu'on a été manipulés par les médias et les réseaux sociaux.

L'armement a été un piège pour la population, à mon avis. Ça donne le prétexte au régime pour être encore plus monstrueux. La jeunesse syrienne a été tuée. Je me demande si, sans armement, on aurait pu embarrasser le régime et la communauté internationale ? Beaucoup disent que le passage à la résistance armée était une fatalité, mais c'est le régime qui l'a voulu. Ce dernier était perplexe face à un mouvement social non-violent, car il ne comprend que la logique des armes. En mai 2011, le régime syrien a libéré les jihadistes, pour troubler la situation et la résistance. Assad se fiche de son pays.

À quel moment a eu lieu votre exil vers la France ?

A un moment donné, j'ai craqué, j'ai eu peur pour mes enfants, il commençait à tomber

Cet Islam non-violent qui vient de Syrie

Jawdat Saïd est considéré comme l'une des principales sources de la non-violence dans la pensée musulmane. Né en Syrie en 1931, il se base notamment sur le témoignage d'Abel, premier fils d'Adam, qui refuse de verser le sang. Selon lui, combattre le mal par le meurtre, "c'est comme briser une vitre au lieu de la laver". La désobéissance aux ordres et la non-coopération s'imposent parfois : "L'opresseur ne peut maintenir son oppression que par notre complaisance et notre collaboration", précise-t-il. Pour lui, la justice est la vertu cardinale des croyants. Il plaide pour que les versets qui correspondent le mieux aux exigences de la justice abrogent ceux qui y correspondent le moins.

Lire notamment *Désarmer les dieux*, Jean-Marie Muller, Le Relié, 2009.



Naïla Mansour a écrit un long texte sur l'exil, traduit en français, sur le site des *Nouvelles Antigonnes*. Intitulé "Pas un millimètre en-deça de la mort", il est disponible ici :

www.lesnouvellesantigonnes.org/pas-un-millimetre-en-deca-de-la-mort.

beaucoup d'obus sur les écoles. La vie quotidienne devenait de plus en plus dure : il y avait des coupures d'électricité, plus d'essence, la vie devenait très chère...

On culpabilise quand on sort du pays, on laisse des gens derrière, on n'a pas eu la force de résister.

Au début il m'a été difficile de supporter le "manque" de la mort. Il n'y a pas l'intensité de la mort ici. Je ressentais une grande culpabilité, je n'arrêtais pas de bouger, comme pour me punir car j'avais quitté mes parents, mes ami-e-s. Je ne supportais pas la consommation de mes enfants, le gaspillage... Je pleurais quand je rencontrais quelqu'un de gentil, d'humain, dans une administration par exemple.

Actuellement, j'enseigne en France au département d'arabe. Je suis arrivée dans le cadre d'un accord avec ma faculté, comme maître de conférence invitée pour un an. Je suis devenue irritable, j'avais une dépression post-traumatique. J'ai alors fait une psychanalyse, avec une arabophone. "Comment je peux vivre dans le futur avec tant de souvenirs ?", disait un ami Palestinien.

Comment s'est passé l'accueil en France pour vous ?

L'accueil des réfugié-e-s en France est très aléatoire, il dépend de la commune. A la Préfecture de Clignancourt, ça a été terrible : nous sommes humiliés, soupçonnés, traités comme des animaux. Il y a une fatigue de ces fonctionnaires face à la misère du monde. L'administration est terrible. La prise en charge prévue pour les réfugiés, n'est pas faite. Même moi, qui suis autonome avec la langue française, qui ai des revenus, depuis 13 mois que je suis en France, je n'ai toujours pas de carte vitale, pourtant je paie les cotisations. Il y a une discrimination linguistique et une infantilisation. L'administration dépend de l'humeur de la personne. Mais une fois qu'on est régularisé, ça

va très bien, on est considéré comme un Français. C'est une sorte de rite d'initiation pratiqué sur les étrangers. Dans mon cas, j'ai été très privilégiée. Beaucoup ne connaissent personne à leur arrivée.

Quelle est votre vision et votre ressenti des attentats de Paris du 13 novembre ?

J'ai été très troublée. Ça réactive des choses. Ma première peur, ça a été comme en Syrie : est-ce que tout le monde est à la maison ? J'ai ressenti de la déception que la violence me suive. Ce qui m'a donné une peur bleue est l' "état d'urgence" : ça réactivait mon vécu en Syrie. Ma fille m'a demandé : s'il y a la guerre, on va partir où ? Mon garçon de 11 ans m'a dit : "personne ne s'intéresse à nos morts". Il le ressentait comme une injustice.

Je pressentais que toute cette violence ne peut pas être cloisonnée.

Comment percevez-vous l'intervention militaire occidentale en Syrie ?

J'ai l'intuition que ça ne sert à rien, mais qu'au contraire ça va empirer les choses. Ça aide Daech : "L'Occident nous attaque, les musulmans doivent s'unir". Il ne fallait surtout pas de bombardements. Tant qu'il n'y a pas de solution politique en Syrie, pour en finir avec Bachar El-Assad, on ne peut rien résoudre.

Propos recueillis par Guillaume Gamblin ■

Blackout sur les parcs éoliens dans Silence ?

Lecteur depuis ses débuts — plus de 30 ans — et abonné depuis environ 20 ans, je ne me réabonne pas à Silence en raison du blackout régnant envers le débat (légitime à mon avis) concernant l'installation de parcs éoliens. On ne règle pas les problèmes énergétiques (et de la planète, et des hommes) en faisant l'autruche, en adoptant une attitude souvent incohérente et anti-démocratique. Je me réabonnerai quand, sur ce dossier éolien, un vrai débat sera provoqué dans la revue.

Daniel Lerault
Maine-et-Loire

Silence : dans le récent dossier "énergies renouvelables, un virage à prendre" de septembre 2015, nous avons abordé cette question et le débat se poursuit ci-après.



Les éoliennes détruisent les paysages ?

Pour répondre au courrier de Michel Poulard (Silence n°441 p.49, les éoliennes dans le paysage) : tout simplement en poussant son raisonnement, j'ai envie de dire que, pour les mêmes raisons, nous ne pouvons que nous féliciter que la France soit le pays qui a le plus de centrales nucléaires, car c'est une technologie qui permet de concentrer la fabrication de l'électricité, et donc de protéger le paysage du reste de notre beau pays.

François Troël
Loire-Atlantique

Éoliennes : commencer par moins consommer

Réaction au courrier de M. Poulard (Silence n°441 p.49) : bien sûr que tu as raison, les éoliennes, ce n'est pas très décoratif, et c'est pour ça qu'il faut se situer en interlocuteurs vigilants des aménageurs pour ne pas les laisser faire n'importe quoi ; mais...

Mais c'est parce que nous consommons, tous, de plus en plus d'électricité, qu'il faut de plus en plus de moyens de production électrique ! Savez-vous qu'actuellement, lors des pointes hivernales de demande, on importe (...) près d'un quart de la puissance maxi de notre parc de production — nucléaire et autres — ? Vous le saviez ? Alors, qu'est-ce qu'on fait, à part protester ? (même si c'est, parfois, tout à fait à juste titre)...

Un exemple, dans le Jura : j'ai réussi à réduire ma consommation à moins de 2 Mégawatts/heure par an. Et encore, mon toit solaire en produit près de la moitié, malgré les brouillards de la vallée du Doubs ; et on a des copains qui en sont à 1,5 MWh - sans vivre comme des sauvages - dans une vieille ferme bressane qu'ils ont réhabilitée...

Allez, courage, quand tout le monde s'y sera mis, il n'y aura même plus besoin de regretter la présence des éoliennes. On pourra peut-être aussi arrêter nos vieilles centrales nucléaires avant qu'elles n'exploient, voire même se passer d'EPR !

Louis Pinsard
Jura

"Les hypermarchés ne gênent pas grand-monde"

Titre d'une brève (Silence n°440 p.20) "Les éoliennes ne gênent pas grand monde". En voilà un bel argument. En vous basant sur d'autres enquêtes d'opinion, vous obtiendrez ce genre de résultats : "Les antennes relais ne gênent pas grand-monde", "les hypermarchés ne gênent pas grand-monde", "les autoroutes ne gênent pas grand-monde", "Les smartphones ne gênent pas grand-monde" etc.

Le comble du confort intellectuel est de voir midi à sa porte (minuit serait plus juste en l'occurrence, tant les ravages du progrès technologique, dont les éoliennes industrielles sont l'un des aspects, que vous le vouliez ou non, nous plongent dans un monde de ténèbres). Il serait dommage qu'on puisse dire un jour : "La revue Silence ne gêne pas grand-monde".

Michel Poulard
Finistère

Nous, les dinosaures

Les choses rêvées mais impossibles à faire aujourd'hui :

- juger Monsanto pour ses crimes contre l'humanité,
- sortir des zones "Haut débit",
- se détacher des cartes électroniques,
- croire aux laboratoires pharmaceutiques, au menu "équilibré" de la restauration collective, aux bonnes intentions du gouvernement,
- trouver une plante d'intérieur cultivée en France, des écouteurs fabriqués ailleurs qu'en Chine, un réveil mécanique neuf,
- débarrasser du péjoratif les mots "écologiste", "bio",
- espérer un monde heureux pour nos enfants.

Comment vivre avec ce constat de la fin du monde bien déclenchée, avec la biodiversité ravagée, le sol et les nappes phréatiques bourrés de pesticides et antibiotiques, l'air de gaz à effet de serre ? Comment supporter que cela n'empêche pas les médias de cultiver soigneusement cette débilite massive. (...) Et nos enfants - drôles, talentueux, tendres, beaux, extraordinaires, uniques, ces merveilles et notre bonheur de la vie - comment les sauver ?

Je sais que la seule solution pour sortir de cette noire angoisse est d'agir. J'essaye. Mais je me sens tellement impuissante, maladroite, un grain de poussière face aux gens qui admirent les villages asphaltés de Pierre et Vacances, prennent l'avion pour les Etats-Unis juste pour participer à un marathon, des gens instruits, cultivés, qui disent "Faut pas noircir, Natacha, l'homme a toujours su s'adapter !", les gens plutôt aisés, qui pourraient avec chaque achat soutenir les filières bio pour réanimer la terre, mais non, ils restent au conventionnel, par habitude. Ils sont gentils, généreux, intelligents, attentionnés, exceptionnels, adorables, mais ils trouvent normal de changer de voiture tous les deux ans, décaper sa terrasse à l'eau de javel, acheter du coca "light".

Mes chers bébés dinosaure, je vous aime fort-fort, jusqu'à la lune. Je continuerai de courir après des étiquettes de plus en plus rares "Fabriqué en France", me passer de tomates en hiver, écrire des pétitions et faire toc-toc dans les vitres des voitures à l'arrêt dont le moteur tourne, bref, battre des pattes jusqu'à ce que le lait devienne beurre, pour éviter la noyade, comme dans cette saga de deux souris tombées dans un gros pichet de lait. Parce que je vous aime.

Natacha Dumortier
Saône-et-Loire

Pour aller plus loin sur le végéta*isme



(...) Le livre *Voir son steak comme un animal mort* (Lux, 2015) de Martin Gibert ne s'attaque pas qu'aux résistances aux changements alimentaires (ou plutôt à l'idée d'extension du périmètre de la sphère morale à d'autres animaux – qui a forcément des conséquences sur le régime alimentaire). En effet, Gibert décortique également les résistances et les stratégies

que nous mettons en œuvre pour (ne pas) "résoudre" les dissonances cognitives (souvent sans changer de comportements) liées aux problèmes environnementaux. A lire même si on n'est ni végan-ne, ni antiséciste bien que tout-te décroissant-e relèvera "l'évidence" de Gibert pour la poursuite des recherches "scientifiques", ou encore la "main en fibre de carbone" que l'on croise dans sa projection en 2113... Personne n'est parfait.

Davy Borde
Alpes-de-Haute-Provence

Ecoféminisme

Bravo pour votre dossier consacré à l'écologie et au féminisme (Silence n°439). L'ouvrage "Eco-féminisme" co-écrit par Vandana Shiva et Maria Mies avait été pour moi, il y a quelques années, une formidable bouffée d'air, de liberté de penser et d'agir, d'espoir.

Annaïg Renoux
Finistère

Ecoféminisme... écrit par un homme !

Pour le numéro sur le féminisme (Silence n°439), un gros reproche (...) : encore un article écrit par un homme ! Y'en a marre ! Et pourquoi ne pas avoir annoncé longtemps à l'avance ce sujet pour pouvoir contribuer (nous les femmes) en envoyant des textes ? Et ça, c'est valable pour tous les numéros. Pourquoi seuls les régionaux sont-ils annoncés ?

Brig Laugier
Paris

Silence : les dossiers sont préparés collectivement au sein de l'association, près d'un an à l'avance. Ils sont validés chaque année à l'assemblée générale. En étant adhérent-e de l'association, même si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'AG, vous pouvez être tenu-e au courant du choix des dossiers en lisant les compte-rendus. Vous pouvez aussi nous proposer des dossiers (mais avec donc un long délai !) ou, ce qui est plus rapide, des articles, des annonces...



Éducation populaire

J'ai lu avec intérêt le numéro de *Silence* portant sur l'éducation populaire. Avec mes camarades d'*Alternative Libertaire*, nous regrettons que vous n'ayez pas cité en référence le dossier paru cet été dans notre mensuel (www.alternativelibertaire.org/?Edito-Partout-l-education), d'autant qu'on sent une réelle proximité dans nos propos respectifs. En tous cas bravo pour ce dossier !

Adeline

Prospectus publicitaires

J'habite une barre d'immeuble de six entrées gérées par Irène, la gardienne qui est absolument adorable. Un matin, je la croise en colère (alors qu'elle a toujours le sourire) parce qu'elle doit jeter des piles de prospectus publicitaires dans les poubelles à couvercle jaune. Les habitants ne les prennent pas et en plus, il y a trois fois trop de journaux déposés. Elle a donc cherché où se plaindre et a trouvé que ce sera impossible. Les personnes qui déposent les prospectus sont payées au poids de

journaux publicitaires déposés... alors plus ils en posent, plus ils sont payés et nous, plus nos poubelles jaunes sont pleines et plus notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères est élevée, plus il faut de camions poubelles pour ça et plus ça pollue notre Métropole et plus il faut qu'on réduise nos effets de serre!!! Alors comment fait-on pour ce problème de serpent qui se mord la queue?

Françoise Marichy
Rhône

Nous avons également reçu... 1/2

Essais

■ **Des mots et des bois**, Pierre Dulbecco, *desmot-setdesbois@yahoo.fr*, 2015, 68 p. 12,90 €. L'auteur, travaillant dans le domaine du bois, a collecté jeux de mots et photos ambiguës autour du thème. Hêtre ou ne pas hêtre...

■ **Genre et budget**, Marcela de la Peña Valdivia, *Le Monde selon les femmes* (Bruxelles), 2015, 96 p. 4 €. Quand une collectivité publique fait son budget, dans quelles mesures, celui-ci pose-t-il des questions de genre ? Comment les budgets peuvent intégrer des choix ou redresser des inégalités ? Avec de nombreux exemples pratiques.

■ **Graines d'espoir, sagesse et merveilles du monde des plantes**, Jane Goodall, traduction Jean Lenglet, éd. Actes Sud, coll. *questions de société*, 2015, 446 p. 24 €. L'évolution des plantes et des animaux est arrivée aujourd'hui à un stade critique. Un premier tiers du livre rappelle l'importance de la faune et de la flore, le deuxième tiers dénonce les dérives actuelles de l'agriculture, de l'industrie, de la déforestation, le dernier tiers propose de multiples pistes d'alternatives.

■ **Jouer à La borde, théâtre en psychiatrie**, Henri Cachia, éd. *Libertaires*, 2015, 160 p. 13 €. La Borde est un château où depuis 1953, s'expérimente une psychiatrie alternative à l'enfermement. L'auteur, comédien vient y résider pour y préparer un spectacle. Il raconte sa découverte des lieux, son travail avec les "fous", jusqu'au spectacle final. Jolis portraits des résidents en illustration.

■ **Remporter la bataille des idées, entretien avec Antonio Gramsci**, *Fakir éditions*, 2015, 68 p. 4 €. Fondateur du parti communiste italien, Antonio Gramsci est mort dans les prisons fascistes en 1937. Les animateurs de la revue *Fakir* s'amuse à l'imaginer un entretien avec lui, reliant ses réflexions de l'époque à nos préoccupations d'aujourd'hui.

■ **Le jardinier maraîcher**, Jean-Martin Fortier, éd. *Ecosociété*, 2016 [2013], 240 p. 25 €. Cet ouvrage paru initialement en 2013 a connu un grand succès de presse et ressort ce printemps enrichi d'une mise à jour et d'un cahier de photos couleur. Une expérience pratique au Québec d'un maraîchage intensif sur une petite surface permettant de nourrir 120 familles.

Roman

■ **La nuit de Zelemta**, René-Victor Pilhes, éd. *Albin-Michel*, 2016, 186 p. 17,50 €. En 1953, un jeune pied-noir qui fait ses études à Toulouse, rencontre lors de la visite d'une prison un des leaders de la cause algérienne. Quand il sera officier, quatre ans plus tard, il sera accusé d'avoir fait une faute lors d'une opération de pacification. Un curé qui l'a eu en confession raconte aujourd'hui ce qui s'est réellement passé. Une interrogation sur les rapports entre Pieds-noirs et Algériens au moment du conflit pour l'indépendance.

■ **Les enfants de Toumaï**, Thomas Dietrich, éd. *Albin-Michel*, 2016, 288 p. 19,50 €. Un amour impossible entre deux Tchadiens : elle, musulmane d'une famille de haut rang, lui, étudiant pauvre, amoureux du Petit livre rouge. Le couple se retrouve au Caire, à Paris, de nouveau au Caire, mêlé à des aventures pleines de rebondissements. Belle écriture.

■ **LoveStar**, *Andri Snær Magnason*, traduit de l'islandais par Eric Boury, éd. *Zulma*, 2015, 432 p. 21,50 €. Le monde entier est en pleine déroute du fait de la multiplication des ondes électromagnétiques. Celui qui se fait appeler LoveStar invente un moyen de communiquer par télépathie. La publicité s'empare de ce nouvel outil. Le même inventeur crée LoveMort qui envoie les personnes décédées dans l'espace. Et un logiciel qui permet de détecter automatiquement qui est votre double affectif. Problème : Indridi et Sigriour s'aiment ce que le logiciel ne reconnaît pas. Une histoire pleine de rebondissements sur des évolutions technologiques futures.

Comment exister encore ? Capital, techno-science et domination

Louis Marion



Encore une analyse critique de notre monde contemporain ? Oui, mais nourrie par les travaux des principaux philosophes des courants techno-critiques. Principalement ceux de Günther Anders, penseur de l'après Hiroshima et de "l'obsolescence de l'homme" dépassé par ses propres créations. Mais aussi ceux d'Ivan Illich et Jean-Pierre Dupuy, Guy Debord, Jacques Ellul ou André Gorz, sans oublier Marx. Louis Marion, lui-même philosophe et objecteur de croissance québécois, mobilise leurs apports fondamentaux, leurs concepts les plus percutants, pour reconstruire une pensée libre sur les 5 axes suivants : capitalisme et aliénation du travail, pièges intellectuels du libéralisme, instrumentation politique du langage, idéologie du progrès technique, domination de la "mégamachine" industrielle. Un livre de référence, savant et simple à la fois, pour qui veut approfondir sa réflexion sur la décroissance, seule voie de sortie pour éviter la barbarie. DG.

Ed. *Ecosociété (Montréal)*, 163 pages, 18 €

Vers une éco-industrie locale

Luc Dando



Un ingénieur expérimenté nous explique de manière très claire, percutante et enthousiasmante, comment nous pourrions réorienter toute une part de l'industrie vers une production relocalisée, écologiquement viable, socialement responsable avec un partage équitable des décisions et de la valeur ajoutée. Le sous-titre est très éloquent : "Pour une réappropriation citoyenne des technologies durables". A lire et faire lire d'urgence dans les écoles de commerce et d'ingénieurs notamment. BB

Ed. *Yves Michel*, 2014, 190 p., 14,5 €

Nelson Mandela, le choix de la lutte armée

Jean-Marie Muller



Sans condamnation ni jugement, Jean-Marie Muller, philosophe de la non-violence, revient sur le parcours de Nelson Mandela en lien avec la violence. C'est un devoir de vérité que de constater que l'icône du peuple noir sud-africain n'est pas l'apôtre de la non-violence que l'on veut croire. Il a été l'un des partisans de la rupture du mouvement de libération avec la stratégie de la non-violence, et a justifié l'usage de la violence. Il estime que face à un Etat puissamment armé, les révoltés n'ont pas d'autre choix que de prendre les armes et de jouer le jeu de l'adversaire... Mandela est à l'initiative de la branche armée de l'ANC. Dans ses camps

d'entraînement à l'étranger, la torture est pratiquée. Lors de la fin de l'apartheid, ses combattants armés se retrouvent désocialisés, enfermés dans un parcours de violence auto-destructeur. Tout cela n'enlève rien au courage de l'homme, à sa grandeur et à l'admiration qu'on peut lui porter. Mais en faire un héros de la non-violence serait un contresens. GG

Ed. *Chronique Sociale*, 2015, 78 p., 10,5 €

Éco-urbanisme

Jean Haëntjens et Stéphanie Lemoine



Avec l'accélération de l'urbanisation, la concentration des richesses, les inégalités sociales, l'empreinte écologique, il est nécessaire de repenser l'organisation et la gestion des villes. Multipliant les exemples d'initiatives, que cela soit au niveau d'une personne, d'une association ou d'un quartier, les auteurs ouvrent de nombreuses pistes intéressantes. S'ils mettent en garde sur les écueils à éviter (l'écoblanchiment notamment), les difficultés (une ville ne se renouvelle pas vite), il reste que le chapitre sur la vision nécessaire des élus fait un peu sourire quand on y voit cité le maire de Lyon... (spécialiste des décisions autocratiques). On cherche également ce que signifie précisément le titre tant il semble y avoir de façons d'aborder les questions. Peut-être est-ce à chercher dans l'introduction au chapitre 5 : "diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre"... mais alors ce n'est pas gagné ! Reste une puissance de suggestion fort intéressante. MB.

Ed. *Ecosociété*, 2015, 120 p. 20 €

Homo Labyrinthus Humanisme, antihumanisme, posthumanisme

Frédéric Neyrat



De même que l'humain a peu à peu supplanté ses cousins primates, il sera peu à peu supplanté par le posthumain, "augmenté" par la technologie. Mais, selon Frédéric Neyrat, le posthumanisme sera toujours un humanisme, entendu de façon critique, comme la conception d'un humain séparé de l'animalité, du reste de la nature ; un être sans nature, et donc essentiellement adaptable, transformable. En ce sens, le capitalisme est un humanisme, lui qui exploite plus que jamais cette flexibilité et prépare pour notre espèce un futur encore plus fabriqué, encore plus isolé dans la technique. D'où le plaidoyer du philosophe pour un antihumanisme, "cheval de Troie théorique" pour percer la "forteresse immunologique" où s'enferme l'humanité. Un livre passionnant, mais difficile. Pour se repérer dans le labyrinthe, lire d'abord Foucault, Althusser, Stiegler et quelques autres, et voir ou revoir 2001 l'Odyssée de l'espace, le grand film de Stanley Kubrick : tout un programme ! DG.

Editions Dehors, 173 pages, 16 €

Les Illusions renouvelables Énergie et pouvoir : une histoire

José Ardillo



Ce livre affiche comme ambition d'étudier les rapports entre énergies et pouvoir, et développe une critique du modèle énergétique actuel, "y compris de certaines illusions écologistes sur les énergies renouvelables".

Il développe de longues analyses historiques sur l'énergie, intéressantes, mais seulement connexes au sujet annoncé. Celui-ci n'est réellement traité que sur 50 pages et constitue une introduction détaillée plutôt qu'une analyse critique nouvelle. Les personnes peu familiarisées avec ces questions déjà étudiées par Illich, Tainter, Georgescu-Roegen et autres y trouveront des clés de compréhension et des pistes d'exploration, les autres resteront sur leur faim. Les analyses restent trop superficielles et souffrent de la décennie écoulée depuis la rédaction du livre en espagnol.

Apport original et très réussi, un long chapitre met au jour le rapport (principalement progressiste, voire "technico-naïf") des théoriciens anarchistes "classiques" à la question de l'énergie. XR.

Ed. *L'Echappée*, 2015, 298 p., 16 €.

Antifascisme radical ? Sur la nature industrielle du fascisme

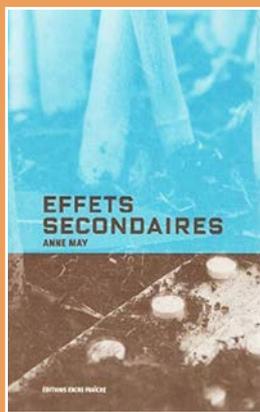
Sebastian Cortés



Sebastian Cortés s'attache à redéfinir le sens de l'adjectif "radical" apposé à la notion d'antifascisme. Il met en parallèle les points communs entre l'organisation technique mise en place dans les usines Ford aux Etats-Unis et l'organisation sociale visée par les nazis. Il explique ensuite comment les frustrations entraînées par le mode de production industriel plongent l'individu dans un profond désespoir où il est prêt à renoncer à ses libertés contre des promesses de sécurité, d'abondance et de bonheur. Il précise que le productivisme fabrique sa technologie créée par et pour le système et il pose la question de la réappropriation des outils de production. A quoi bon s'emparer d'outils qui conduisent à la mise en place d'un ordre totalitaire ? Puis l'auteur aborde les technologies numériques et conclut : "Cette critique [du numérique] n'est en aucun cas réactionnaire, c'est bien plutôt le numérique et l'industrialisme qui le sont et perpétuent l'exploitation de l'homme par l'homme". PM

Ed. *CNT-RP*, 2015, 120 p. 8 €.





Effets secondaires

Anne May

Un chercheur de l'université de Genève, d'origine japonaise, décède lors d'une course en montagne. Son ami, avocat, Tom, savait qu'il venait de faire une découverte importante pour comprendre la maladie d'Alzheimer. Il est donc étonné qu'on ne retrouve pas de notes sur ses travaux. Commence alors une enquête en Suisse, au Japon et au Vietnam. En contrecarrant les recherches d'un laboratoire pharmaceutique, se serait-il mis en danger ? Une plongée dans le monde de la recherche, avec le rôle ambigu de l'OMS, les pratiques douteuses de son secteur privé, le lobbying... Le suspense est excellent et les révélations se succèdent sans que l'on sache ce qui relève de la fiction romanesque ou de la réalité. Dans ce premier roman, l'auteure, biologiste, dénonce avec justesse et précision les dérives de la recherche actuelle où l'argent corrompt tout. Remarquable efficacité dans l'écriture. FV.

Ed. Encre fraîche (Suisse), 2015, 280 p. 28 FS

Comment peut-on être anarchiste ?

Claude Guillon



Militant de terrain, Claude Guillon livre dans ce recueil de textes, tracts, lettres rédigées entre 2000 et 2015 "une théorie révolutionnaire de tous les jours, sans apprêt universitaire, sans grands concepts ou habits du dimanche". Il ne veut néanmoins pas se cantonner à un 'anarchisme d'opinion' mais œuvrer à la création d'une société communiste et libertaire. Sa réflexion porte sur des sujets aussi variés que l'attitude anarchiste lors d'élections, la violence politique, la sexualité et le patriarcat, l'usage politique de la nudité, le "droit à la mort", etc. Une réflexion accessible, agréable et stimulante. GG.

Ed. Libertalia, 2015, 448 p., 18 €

L'antimilitarisme en Turquie

Aurélie Stern



L'armée joue un rôle structurant dans la vie politique turque. Elle s'est longtemps considérée comme la garante de sa stabilité, légitimant ainsi plusieurs coups d'Etat. Les mouvements contestataires des années 1960-70 étaient eux-mêmes largement imprégnés de militarisme. Selon Aurélie Stern, c'est du mouvement anarchiste que naît le mouvement antimilitariste dans les années 1980-90. L'objection de conscience est le mode d'action le plus important de ce mouvement. Les premières

déclarations d'objection ont lieu en 1993 et c'est Osman Murat Ülke, en 1996, qui inaugure le premier cycle d'enfermement sans fin promis aux objecteurs par l'armée. Le mouvement s'élargit et petit à petit des femmes, des Kurdes, des musulmans et des personnes LGBT s'allient à ce mouvement en se déclarant à leur tour objecteurs/trices. Ce livre très complet retrace l'histoire du militarisme turc et du mouvement antimilitariste en évoquant les débats actuels, notamment sur l'attitude vis-à-vis du PKK.GG.

Ed. Atelier de création libertaire, 2015, 260 p., 16 €

Romans

Le chant de la Tamasee

Ron Rash



Une jeune fille se noie dans la Tamasee, une rivière de Caroline du Sud. Son corps reste coincé sous les rochers. Son père veut installer un barrage flottant pour aller le chercher, mais la rivière est en zone protégée et les écologistes demandent de respecter la loi. Dilemme. Maggie, jeune photographe originaire de la région, vient couvrir l'événement avec un journaliste renommé. D'autres enjeux apparaissent : haine des ruraux pour les écolos, promoteur à l'affut... Entre l'émotion de la famille, les appels à la prudence des sauveteurs et les arguments des écologistes, vous aurez sans doute du mal à choisir une solution. FV.

Traduction d'Isabelle Reinarez, éd. Seuil, 2016, 252 p. 20 €

Comme un rhizome

Béatrice Poncin



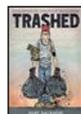
Cela est écrit comme un roman... mais il s'agit d'une présentation détaillée des problèmes que l'on rencontre dans les initiatives alternatives et d'un mode d'analyse (dispositif local d'accompagnement) qui peut être utilisé pour résoudre les conflits. L'histoire se passe dans un jardin communautaire, avec vente de paniers, atelier de transformation des surplus... Au fil des ans, le projet s'est complexifié, le nombre de salariés a augmenté, la gestion s'est faite plus pesante et la place de l'utopie a été marginalisée. Le conflit porte sur le désir de certains de poursuivre l'innovation et le frein posé par d'autres qui ne suivent plus. L'auteure, ancienne animatrice d'Oxalis, une structure d'aide à la création d'activités, connaît manifestement très bien les questionnements abordés et se permet une plongée du côté psychologique que l'on ose rarement faire dans les collectifs alternatifs. Cela parlera fortement à tout ceux qui fréquentent ce genre d'expérience. MB.

Ed. La Cheminante solidaire, 2015, 360 p. 20 €

B.D.

Trashed

Derf Backderf



Prix Tournesol 2016 de la BD écolo au festival d'Angoulême. A 21 ans, l'auteur, sans emploi, accepte un poste d'éboueur dans une ville de l'Ohio. Il en tire quelques pages d'anecdotes sur la vie peu ragoutante du ramasseur d'ordures. Les planches publiées localement ayant du succès, il reprend sa plume pour continuer sur le même sujet. Sommes-nous ce qu'il y a dans nos poubelles ? En tout cas, il y a de quoi faire réfléchir sur notre société de consommation et sur notre gaspillage. Heureusement, le livre est vendu sans les odeurs ! FV.

Traduction Philippe Touboul, éd. Ça & là, 240 p. 22 €

La brebis galeuse

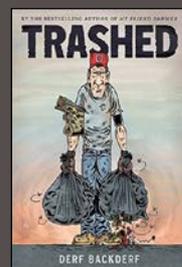
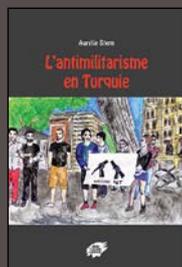
1 - La vie de troupeau

Muriel Lacan



Dans la lignée revendiquée de F'Murr, Muriel Lacan utilise un troupeau de brebis du Larzac pour y développer un discours anticapitaliste, altermondialiste, antisexiste (il y a quelques béliers !). On y découvre des réflexions sur la résolution non violente des conflits, les biens communs. A la fin du premier tome (de brebis !), la plus révoltée envisage de se réfugier sur un endroit plus calme du Causse, mais elle ne sait pas lire les pancartes qui indiquent "terrain militaire". Le deuxième tome devrait donc aborder la question de l'armée... MB.

Préface en BD de Jean-Yves Ferri, éd. du Larzac, 2015, 56 p. 10 €



Super Sourde

Cece Bell



A l'âge de 4 ans, suite à une méningite, Cece devient sourde. C'est le récit de son enfance qui est conté par la narratrice dans ce roman autobiographique. Dosant humour et émotion, elle évoque les anecdotes de la vie quotidienne, la difficulté à se faire des amies, à suivre une scolarité... Elle est vite équipée de prothèses auditives. Celles-ci, avec leurs fils, la différencient des autres enfants qui la rejettent parfois. Elle doit aussi apprendre à lire sur les lèvres, ce qui lui demande des efforts extrêmes. Mais elle peut aussi entendre tout ce que font ses profs qui posent un micro sur eux pour qu'elle suive leur cours avec sa prothèse, et oublie de le débrancher en sortant... une sorte de super-pouvoir (d'où le titre) de suivre leurs conversations à leur insu ! On sent la souffrance d'être différente et isolée et la capacité d'en rire. Un témoignage léger et grave à la fois. GG

Ed. Les Arènes, 2015, 248 p., 19,90 €

Jeunes

Les aventuriers du soir

Anne Brouillard



Dès 4 ans. A travers l'histoire de Gaspard, qui vit des aventures à quelques pas de sa maison en compagnie de son lapin en peluche et de sa chatte, l'auteure et illustratrice Anne Brouillard nous emmène dans les contrées enchantées de l'enfance. Elle restitue avec talent la magie de cet âge d'intensité et d'émerveillements, en transmettant le vécu de l'intérieur des jeux et des moments du quotidien. Le tour du jardin se transforme en une aventure, on ressent avec Gaspard le bien-être qui l'envahit lorsqu'il rentre chez lui et trouve les lumières allumées. Le dessin poétique, tendre et malicieux, qui joue en douceur avec les ombres et la tombée de la nuit, s'harmonise parfaitement avec le propos. Une auteure qui sait à ce point se mettre à la place d'un enfant, c'est suffisamment précieux pour être remarqué et célébré, avec simplicité. GG

Ed. des Eléphants, 2015, 32 p., 15 €

La glace et le ciel

Claude Lorius et Luc Jacquet



Dès 8 ans. A l'occasion de la sortie du film, ce livre reprend pour les plus jeunes les éléments de la vie du célèbre glaciologue Claude Lorius et explique comment il a découvert dans les glaces anciennes, la possibilité de connaître le climat sur des milliers d'années. De belles photos et schémas explicatifs pour comprendre

la démarche scientifique, l'aventure humaine et alerter sur le changement climatique. FV.

Ed. Actes sud junior, 2015, 72 p. 15 €

Musique

Ça Fromet !

Frédéric Fromet



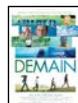
Frédéric Fromet est un humoriste qui ne mâche pas ses mots. Chacune de ses chansons est du papier de verre qui récure, qui décape et qui vous laisse vous gratter l'encéphale et grincer des dents. En effet, Frédéric n'épargne personne et derrière un esprit caustique se cache un grand sentimental qui oscille entre bonne humeur et coup de gueule. Il faut dire que Frédéric est un habitué des mots qui font mouche depuis qu'il participe à l'émission « Si tu écoutes, j'annule tout » sur France Inter où chaque semaine il y va de sa chanson satirique et souvent cynique. Sur ce premier album, il est accompagné par les Ogres de Barback qui ont su mettre en valeur les textes et relever le défi de rester sérieux le temps de l'enregistrement. JP.

Irfan le label, 2015, 17 titres, 46 mn, 15 €

Film

Demain

Cyril Dion, Mélanie Laurent



Sur un ton résolument positif, ce documentaire met en valeur les solutions déjà en œuvre pour faire face au dérèglement climatique. Il commence par l'agriculture pour terminer par la démocratie, en passant par les domaines de l'énergie, des déchets, de la finance. Ce tour du monde des initiatives qui marchent est mis en perspective par des entretiens d'experts démontrant le potentiel déployé à grande échelle des expériences locales : "Oui, on peut nourrir l'humanité à partir d'agro-écologie"... Si ce film n'est pas le premier dans le genre et que certains intervenants sont déjà bien connus (Pierre Rabhi, Vandana Shiva...), on ne peut que recommander son visionnage et son utilisation comme support pédagogique. Demain est aussi un livre pour adulte (Actes Sud, 360 p.) et un livre accompagné d'un CD pour enfants (Actes Sud junior, 88 p.). AL

Mars distribution, 2015, 118 mn.

Nous avons également reçu... 2/2

B. D.

■ **Boxeurs et saints**, Gene Luen Yang, éd. Delcourt, 2015, 336 p + 176 p., 40 €. A la fin du 19^e siècle, des Chinois se révoltent contre la colonisation occidentale liée à la présence de prêtres catholiques. En deux volumes, la même histoire : l'une vue par une Chinoise convertie à la nouvelle religion, l'autre par un Chinois défenseur des religions traditionnelles. Une opposition qui montre bien comment naissent les conflits.

■ **L'étranger**, Jacques Ferrandez d'après l'œuvre d'Albert Camus, éd. Gallimard, 2015 [2013], 132 p. 19 €. Une adaptation fidèle de la curieuse histoire d'un jeune qui va tuer un algérien dans un conflit amoureux. Une absence de sentiments assez incompréhensible.

■ **Le courant d'art**, de Mondrian à Byrne, Frédéric Bézian, éd. Soleil, coll. Noctambule, 2015, 54 p. 19 €. Au 19^e siècle, le mathématicien Oliver Byrne illustre un livre en utilisant la couleur pour définir les formes géométriques. L'auteur rapproche cela de la démarche du peintre Mondrian et de ses œuvres géométriques. L'ouvrage se présente de manière très originale : les pages se déroulent en accordéon, d'un côté avec Byrne, de l'autre avec Mondrian.

■ **Courbet : l'origine du monde**, Fabien Lacaft, éd. Glénat, coll. Les grands peintres, 2015, 56 p. 14,50 €. Paris 1866, enquête policière sur des meurtres en série. Toutes les victimes ressemblent à la femme qui avait servi de modèle à Courbet pour son célèbre tableau. Une belle narration qui permet de comprendre le contexte de cette peinture et les réactions qu'elle a provoquées.

■ **La maison de l'architecte polonais et de sa femme algérienne restée au pays**, Jacques Bablon et Edith Chambon, éd. Actes Sud BD, 2015, 192 p. 26 €. Le père, architecte polonais, a construit pour sa famille un pavillon entièrement vitré dans une banlieue française. Il meurt accidentellement. La mère, partie en vacances en Algérie, ne revient pas. Les six enfants doivent se débrouiller et subir les pressions des voisins qui n'apprécient pas leur grande liberté. De fines tranches de vie dans un contexte bien contemporain.

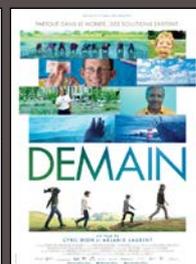
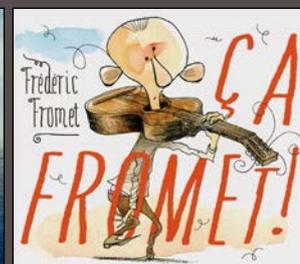
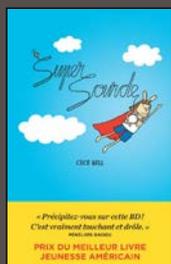
Jeunesse

■ **Non à l'intolérance**, Gérard Dhôtel, Bruno Doucey, Nimrod, Maria Poblete, Elsa Solal, Murielle Szac, éd. Actes Sud junior, 2015, 108 p. 8 €. Six nouvelles contre la haine, l'intolérance et pour le vivre ensemble. Six approches différentes issues d'un atelier d'écriture.

■ **Lettres ouvertes à tous les terriens. Les enfants prennent la parole**. Illustré par Laurent Corvaisier, éd. Rue du Monde, 2015, 96 p., 22,90 €. Dès 8 ans. De nombreuses lettres fortes et touchantes issues d'ateliers réalisés dans des écoles. Pour parler des drames du monde et des souffrances intimes, mais aussi des désirs et des espoirs, de la paix et d'écologie. Un riche matériau pour des maîtres d'école.

Beau livre

■ **La vannerie de jonc**, Patricia Brangeon, éd. Liens de mains (patriciabrangeon@gmail.com), 2015, 142 p. 23 €. Un livre pour réhabiliter la vannerie de jonc, en expliquant les différentes sortes de jonc, les outils, et le mode d'emploi en photos pour fabriquer soi-même nichoirs, chapeaux, nasses, bijoux, objets de déco...



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?

■ Venez nous voir les 17 et 18 mars !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30 et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 14 et 15 avril, 19 et 20 mai, 16 et 17 juin...**

■ Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les **mercredis 23 mars** (pour le n° de mai), **20 avril** (pour le n° de juin), **25 mai** (pour le n° d'été)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

■ Revue d'information politique et générale

Ceux et celles qui lisent la revue jusqu'à ses moindres petites lignes auront remarqué que nous avons changé de numéro de commission paritaire. Mais si, sous le sommaire en page 3 ! C'est parce que notre périodique vient d'être reconnue comme "revue d'information politique et générale" (IPG). Cela concerne les publications dont plus de 70 % du contenu concerne tout le monde, et doit nous procurer, en théorie, quelques avantages financiers : le droit d'adhérer à une association de collecte de dons défiscalisés à 60 % et celui de prévoir des provisions dans nos comptes avant impôt sur

le bénéficiaire. Ce dernier point restera théorique encore quelques années, car avec le déficit cumulé depuis quatre ans, nous sommes loin d'être imposables.

■ Champagne-Ardenne

Le numéro de janvier 2017 portera sur les alternatives en Champagne-Ardenne (Ardennes, Aube, Marne, et Haute-Marne). Les reportages se feront à la fin de l'été 2016. C'est donc le moment de nous envoyer des informations sur les initiatives que vous connaissez dans cette région, soit par courrier soit en passant par le formulaire de contact de notre site (revuesilence.net).

■ Indemnité kilométrique vélo

La loi du 17 août 2015 a institué le principe d'une indemnité kilométrique pour les salariés qui viennent travailler à vélo. Le décret est en attente de publication... mais *Silence* a décidé de l'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2016. Cela ne grèvera pas trop notre budget car c'est plafonné à 200 € par an par salarié... Un seul d'entre nous vient à vélo à *Silence*. Les autres viennent en transports en commun ou à pied, personne ne vient en voiture.

■ Monnaie locale complémentaire

Depuis novembre 2015, la région de Lyon (de Vienne à Villefranche-sur-Saône, de Tarare à Bourgoin) dispose d'une monnaie locale complémentaire : la Gonet. *Silence* a décidé de devenir membre du réseau de cette monnaie et accepte le paiement en liquide avec cette monnaie locale. Les salariés vont pouvoir toucher une partie de leur paie en Gonet. Ceci nous permettra une expérimentation en grandeur réelle, nous vous en reparlerons dans nos colonnes.

Silence, c'est vous aussi...

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations desus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonnés... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur notre site : www.revuesilence.net / rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beautheuil, pvuillaume75@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Partenaires



Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirduucleaire.org



Silence est membre de la Coordination des médias libres. www.medias-libres.org



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 404 Se réapproprié l'espace public
- 405 Avec les sans terres
- 406 Gaz de schistes, non à la fuite en avant !
- 407 Vivre sans internet
- 409 Un autre cercle est possible
- 410 L'agonie du nucléaire
- 411 Déraciner le racisme
- 412 Slow des lents demain qui chantent ?
- 415 Au-delà de la bio, quelle agroécologie ?
- 416 Les limites des écoquartiers
- 417 Transition et engagements politiques
- 418 Sortir de la démesure
- 422 Décolonisons nos luttes
- 426 D'autres formes de démocratie
- 428 La forêt brûle

- 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- 433 Renverser nos manières de penser
- 434 Militer en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- 439 Écologie et féminisme : même combat ?
- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 443 Nucléaire : Faut-il que ça pète pour qu'on l'arrête ?

Numéros régionaux

- 403 Yvelines et Hauts-de-Seine
- 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- 414 Ain
- 419 Picardie
- 430 Corse
- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire).
Ajoutez les frais de port (2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'Écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.



Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

France métropolitaine

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

Particulier 1 an 46 €

Bibliothèque, association... 1 an 60 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 74 €

Petit budget 1 an 32 €

5 abonnements Découverte offerts 100 €

Autres pays et Dom-tom

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

Particulier 1 an 55 €

Bibliothèque, association... 1 an 68 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 85 €

Petit budget 1 an 39 €

Groupés à la même adresse

par 3 ex. 1 an 115 €

par 5 ex. 1 an 173 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

8 € par trimestre (abonnement petit budget)

11 € par trimestre (abonnement normal)

..... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

..... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

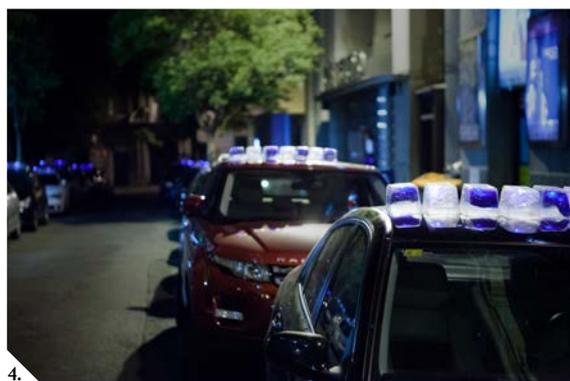
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Luzinterruptus

Si vous arpentez, une nuit, les rues de Madrid, vous aurez peut-être la chance de tomber sur une installation éphémère du collectif artistique anonyme Luzinterruptus. "Nous utilisons la lumière comme matière première et la nuit comme toile", expliquent ses membres. Ceux-ci ont commencé à agir dans l'espace public fin 2008 "avec la simple idée de mettre en avant de manière lumineuse des problèmes que nous détectons dans la ville et qui semblaient passer inaperçus aux autorités et aux citoyens".

Le collectif aime à utiliser les déchets, le recyclage et les matériaux simples et pris dans l'environnement immédiat de l'action.

Qu'elles soient effectuées dans une visée subversive ou bien dans la simple idée d'embellir un bout de rue ayant un potentiel poétique, les interventions de Luzinterruptus transforment la réalité en la faisant passer du côté du merveilleux. Ses œuvres sont destinées à être défaits en quelques minutes ou quelques heures par les usagers de l'espace public et les passant-e-s.



1. Sous la menace nucléaire

Besançon, 3 décembre 2015. Une armée menaçante de 150 êtres radioactifs nous rappelle la proximité de la menace nucléaire, civile et militaire. .

2. Le gouvernement envoie chier la Constitution espagnole

8 juillet 2015. Une semaine avant cette action, entraînent en vigueur en Espagne, la Loi de protection de la sécurité citoyenne, la réforme du code pénal et la loi antiterroriste, toutes au caractère répressif et liberticide très prononcé. Luzinterruptus a riposté avec de l'humour et de la lumière, deux armes inconnues des forces de sécurité...

3. Droits à piétiner

24 mars 2014. Intervention réalisée à Madrid, en réaction à un projet de loi restreignant fortement le droit des femmes à l'avortement. Devant le Ministère de la justice le collectif dépose par terre, en position d'être piétinées, des poupées gonflables éclairées et dont la bouche est bâillonnée.

4. La police est présente

A travers cette intervention nous souhaitons rendre visible un scénario pas si éloigné, dans lequel une police omniprésente contrôle nos comportements dans un espace public complètement assiégré.